LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, VENDREDI 1er FEVRIER 1957 — PRIX: SEPT CENTS

Le gouvernement manitobain dépensera $9,000,000 de plus au cours de l'année

L'hon. J. S. McDiarmid, lieutenant-gouverneur du Manitoba, a lu le discours du trône, le mardi 29 janvier, lors de l'ouverture de la 4e session de la 24e législature.

Voici les principales mesures législatives que le gouvernement Campbell soumet à l'étude et à la discussion, en cette session préélectorale:

1—**Education**: octrois pour la construction d'écoles, où cela est nécessaire; plus d'aide pour les écoles secondaires d'importance régionale; une commission d'enquête royale en ce qui touche toutes les questions scolaires, excepté au plan universitaire.

2—**Hospitalisation**: un plan selon lequel la province viendrait en aide, financièrement, aux citoyens soumis à un séjour d'hospitalisation "extrêmement prolongé".

3—**Municipalités**: la province prendra une plus grosse part du coût des services municipaux de bien-être et du coût d'hospitalisation des indigents, et elle aidera les municipalités qui demandent du secours pour le financement de leurs systèmes d'aqueduc et d'égout.

4—**Université**: l'Université recevra des octrois plus généreux et un nouveau collège dentaire; on accordera encouragement et aide financière aux étudiants d'école normale; un nouvel effort sera tenté pour organiser un plan de pension aux instituteurs, à échelle provinciale.

5—**Fermiers**: les fermiers jouiront d'un large programme de conservation du sol, de projets pour le contrôle des eaux, d'un programme agricole de recherches, et on établira des bourses pour encourager l'augmentation du nombre d'étudiants à la faculté d'agriculture de l'Université.

6—**Travaux publics et commerce**: l'on prévoit l'expansion des sources d'énergie électrique, l'encouragement du tourisme, l'achèvement de la route Trans-Canada et l'ouverture de nouveaux chemins dans les régions minières.

"Ecole buissonnière" acceptée par l'Académie

PARIS — Les membres de l'Académie Française, gardienne de la langue, ont approuvé l'expression "faire l'école buissonnière", c'est-à-dire s'absenter sans raisons. Ils ont déclaré que l'expression pouvait s'appliquer aux académisiens qui n'assistent pas aux séances de l'Académie.

Les banques paieront 2.75 pour-cent d'intérêt après le 1er février

MONTREAL — L'Association des banquiers canadiens a annoncé qu'à partir du 1er février, l'intérêt sur les dépôts dans les comptes d'épargne des particuliers sera porté de 2.5 à 2.75 pour-cent.

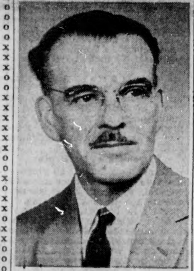
Un Canadien français dirigera l'orchestre de Toronto, le 3 février

MONTREAL — M. Jacques Beaudry dirigera l'Orchestre Symphonique de Toronto au Massey Hall le dimanche après-midi 3 février.

C'est la première fois, croit-on, qu'un Canadien français est invité à diriger cet orchestre.

L'industrie de la bière fait une demande au gouvernement fédéral

OTTAWA — Les brasseries canadiennes ont invité le gouvernement fédéral à réduire d'environ 25 pour cent les taxes qui frappent l'industrie de la bière, faute de quoi, disent-elles en guise d'avertissement, cette industrie devra peut-être majorer ses prix de vente de façon à rencontrer la hausse générale des frais de production.



M. Auguste Pineau, de Ste-Rose-du-Lac, a été élu président de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française du Manitoba, lors du congrès qui eut lieu à St-Boniface la semaine dernière.

S. E. le cardinal **Edward Mooney**, archevêque de Detroit, récitait la prière de bénédiction, pendant que le **président Dwight D. Eisenhower** prêtait le serment d'office au début de son deuxième terme, le 21 janvier. La prière du cardinal se lisait comme suit: "Bénissez notre chef d'Etat alors qu'il assume pour la seconde fois sa lourde responsabilité dans un monde troublé et confus". Sur cette photo, outre le cardinal, on reconnait, à gauche, le président et, à droite, le vice-président, **M. Richard Milhous Nixon**. (NC)

Présences au congrès des commissaires d'écoles

Une centaine de représentants de soixante-six commissions scolaires de trente-trois paroisses ont pris part au congrès des commissaires d'écoles de langue française qui eut lieu au Collège de St-Boniface, les 21, 22 et 23 janvier, en marge du congrès de Winnipeg.

D'après les registres de l'Association, l'assistance par soir s'est chiffrée à 58, 63 et 67 respectivement. Vingt-quatre commissaires ont été présents aux trois réunions. Quelques membres ont manqué à l'appel un soir ou l'autre, parce qu'ils représentèrent l'élément canadien-français aux réunions de comités du grand congrès de Winnipeg. D'autres ont tout simplement oublié de signer les registres du congrès de St-Boniface à l'entrée.

Les paroisses du diocèse de Winnipeg comptèrent une vingtaine de délégués. Environ 18 paroisses n'ont pas envoyé un représentant. Selon les renseignements que possède l'Association d'Education, il y a dans la province environ 400 commissaires d'écoles de langue française.

Voici la liste des présences au congrès, avec indication de présence (x) ou absence (o) pour les trois réunions:

Paroisses	Ecoles	Représentants	Réunions		
Aubigny	Bourret	J. Ritchot	x	x	x
	Provencher	P.-A. Robert	x	x	x
Bruxelles	Ste-Marie	F. Hacault	x	o	o
		J.-L. Hacault	x	x	o
	St-Urbain	A.-L. Foidart	x	x	x
Dunrea	St-Félix	Ed. Beaupré	o	x	o
Elie	Elie	A. Bernardin	o	x	x
		P.-E. Desilets	o	x	x
	Glengarry	Z. Lachance	x	o	x
Fannystelle	Fannystelle	Albert Arnal	o	x	o
		R. Painchaud	o	x	o
		Roger Piché	o	x	o
		Ben Syrenne	o	x	o
Haywood	Dandurand	Jean Dheilly	x	x	x
	Haywood	F. de Rocquigny	o	x	x
	Seaforth	H. Labossière	o	x	o
Ile-de-Chênes	Coquart	P. Leblanc	o	x	o
		J. D'Auteuil	o	x	o
La Broquerie	St-Alexandre	J.-D. Pelletier	x	o	o
		J.-L. Pelletier	o	o	x
		L.-A. Granger	o	o	x
	St-Joachim	E. Gautheir	o	x	x
		L. Granger	o	x	o
	St-Roch	J.-W. Verrier	x	x	o
La Salle	St-Hyacinthe	G. Rochon	o	x	x
Laurier	Champlain	J. Péloquin	x	x	x
	Laurier	Paul Maguet	x	o	x
		Louis Saquet	x	x	x
Letellier	Deux-Petites-Pointes	E. Boileau	x	o	x
	Inverness	A. Gallant	x	o	x
		J.-L. Saurette	x	x	o
Lorette	Centre	F. Grossman	x	o	o
Mariapolis	Mariapolis	A. Dumont	x	x	x
		Joseph Morin	x	x	o
N.-D.-de-Lourdes	Centre	P. Charrière	x	x	x
	Jeanne d'Arc	Léon Jamault	x	x	x
Oak Lake	Hesselwood	J.-A. Vachon	x	x	o
Otterburne	Centre	E. Genest	x	o	x
	St-Viateur-Est	Z. Audet	x	o	x
Précieux-Sang	Précieux-Sang	R. P. Lemoine	x	o	o
		L. Héron	o	x	o
		R. Lafrenière	x	o	o
		C. Préfontaine	x	o	o
Richer	Richer	E. Laurin	x	o	o
St-Adolphe	Dubuc	J.-B. Lagassé	x	o	o
		L. Le Gal	o	x	x
Ste-Agathe	Union Point	J.-L. Ouimet	o	o	x
Ste-Amélie	St-Vincent-de-Paul	L. Archambault	x	x	x
Ste-Anne-des-C.	Ste-A.-de-l'Eglise	H. Campagne	x	x	x
		J. Charrière	o	x	x
		L. Desrosiers	o	x	o
		P. Maurice	x	x	x
	Ste-Anne-Ouest	S. Desrosiers	o	o	x
	St-Raymond	E. Perron	o	o	x
St-Boniface		E. Lambert	x	o	o
		B. Léveillé	o	x	x
		Me A. Monnin	x	x	x
		P. Raimbault	x	x	x
St-Claude	Emberly	Y. Philippe	x	x	x
	St-Claude	Maurice Velle	x	x	x
	St-Jean	C. Bernard	o	x	x
	Parthenay	Pierre Gobin	x	x	x
Ste-Elisabeth	Lévis	Lionel Lussier	o	x	o
	St-Martin	Benoit Dupuis	x	o	o
		Wilfrid Dupuis	o	x	x
St-Eustache	Baie-St-Paul-Est	Mme W. Desjardins	o	x	o
	Baie-St-Paul-Ouest	Léo Lacroix	o	x	x
	Chabot	G. Chabot	o	o	x
	St-Eustache	C. Lachance	x	x	o
		P.-A. Perron	x	x	x
St-François-Xavier	Centre	Léon Caron	o	x	o
		Mlle R.-A. Perras	o	x	o
		Léon Précourt	o	o	x
St-Jean-Baptiste	Centre	L. Baudette	o	x	x
		A. Bérard	o	x	x
		B. Lafond	o	x	x
		Geo. Marion	o	x	o
St-Joseph	St-Joseph	N. Parent	x	x	x
		L. Rémillard	x	o	x
	Taché	P. Bérard	x	o	x
		P. Parent	o	o	x
St-Lazare	Decorby	R. Chartier	x	o	x
	Ellice	R. Huberdeau	x	o	x
St-Léon	Cléophas	G. Talbot	o	x	x
	St-Léon	Roger Leblanc	x	o	x
	Théobald	R. Labossière	x	x	x
St-Lupicin	Faure	M. l'abbé Eug. Hébert	x	x	x
St-Malo	Frontenac	Mme Ernest Comeau	x	x	x
	Iberville	A. Bourgeois	x	o	x
		O.-P. Gosselin	x	o	x
		J.-L. Maynard	x	o	x
	La Rochelle	R. Breton	x	o	x
St-Pierre-Jolys	Carey	Paul Lahaie	o	x	x
	Centre	Geo. Ritchot	o	o	x
		V. Sicotte	o	o	x
		J.-N. Tétreault	o	o	x
	Ste-Geneviève	H. Labelle	x	x	o
Ste-Rose-du-Lac	Ste-Rose	A. Pineau	x	x	x
	Verdun	Guy Guillas	x	x	x
Somerset	Richard	Jos. Chanel	x	o	o
		Yves Rocan	x	o	x

Cinquième anniversaire de l'usage de la bombe "60" contre le cancer

MONTREAL — L'avènement du cobalt 60 dans la traitement des tumeurs profondes, il y a cinq ans, a marqué un progrès très remarquable pour la lutte au cancer.

Par contre, il a pu susciter des espoirs insuffisamment fondés, ont déclaré plusieurs spécialistes, lors d'une conférence de presse au congrès national des radiologistes.

Ce cinquième anniversaire a occupé toute une séance du congrès, au cours de laquelle plusieurs communications ont exposé certains problèmes techniques et médicaux qui ressortissent à cette nouvelle méthode de radiation.

Le cobalt utilisé pour le traitement du cancer provient de la pile atomique de Chalk River, Ont., où il a été chauffé.

Il est placé dans un gros récipient en plomb appelé bombe.

Ce cobalt est un isotope radioactif dont l'effet sur le cancer et d'autres maladies est analogue à celui du radium et à celui d'une énergie de 2,000,000 de volts.

Le Dr Bouchard

Le Dr Jean Bouchard, le nouveau président de l'Association canadienne des radiologistes, a fait le point sur le cobalt 60 dont le premier essai canadien eut lieu à London en 1951. Il a remarqué en passant que l'emploi des isotopes radioactifs contre le cancer est en grande partie la résultante de recherches effectuées au Canada même.

Le cobalt 60 ne met en jeu aucun principe nouveau. Seulement, à cause de sa force de pénétration, parce que les rayons peuvent être mieux dirigés, pour d'autres avantages aussi, il s'avère actuellement le moyen le plus fiable pour atteindre les tissus cancéreux situés en profondeur.

Les radiologistes ont déclaré, dans leur conférence de presse, que la bombe au cobalt a les quatre grands avantages suivants sur la radiation conventionnelle:

1. Des cancers très profonds peuvent être atteints.
2. Les os situés près du cancer souffrent moins.
3. La maladie que cause la radiation est moins fréquente et moins grave.
4. La peau souffre moins.

De plus, disent les radiologistes, le traitement à la bombe au cobalt coûte moins cher et est plus facile.

L'un des avantages qu'il importe de signaler, c'est que les isotopes radioactifs réduisent le danger des radiations pour l'opérateur et qu'il y a moins d'absorption dans les os et le cartilage.

Unanimité des spécialistes

Aucun des radiologistes présents à la conférence de presse n'a dit que le cobalt 60 guérit le cancer: il y a trop peu de temps que cette méthode est employée. Il peut arriver, a-t-on expliqué, qu'un cancer "guérisse" à cause de ce traitement, mais il faudra plusieurs années avant de savoir si le mal ne surgira pas en un autre endroit de l'organisme; parler de guérison, en l'occurence, serait pour le moins prématuré.

L'opinion générale des spécialistes est la suivante: l'emploi du cobalt 60 ouvre la voie à l'amélioration du traitement des tissus cancéreux, en certains cas, mais les statistiques n'ont pas encore permis de dire jusqu'à quel point le patient en profite véritablement et s'il en profitera de façon permanente.

Le Canada compte actuellement 30 centres de traitement au cobalt 60, dont quatre à Montréal (un cinquième sera bientôt prêt) et un à Québec.

A la séance, huit communications furent présentées, parmi lesquelles un travail du Dr Odilon Raymond sur les lésions peu communes de l'os.

Paroisse "mobile" à Montréal pour les chauffeurs de taxi

MONTREAL — Montréal, la "ville aux 100 clochers", compte un nouveau curé: le R. P. Paul Aquin, S.J.

Qui dit curé dit paroisse, et la paroisse du Père Aquin est constituée de près de 15,000 âmes. Mais ces milliers d'ouailles "grouillent" constamment et sont susceptibles de se trouver en quelque 867 endroits différents de la métropole à toute heure du jour: ce sont tous des chauffeurs de taxi.

Qui dit paroisse dit église, centre incontestable de la vie religieuse. Sur les épaules du nouveau curé pesait donc la lourde responsabilité de dénicher un endroit convenable pour ériger son temple: le problème était presque sans issue.

S'il était difficile pour les chauffeurs de taxi de se rendre vers le bon Dieu, le Père Aquin a "décidé" qu'il serait plus facile au bon Dieu de se rendre auprès de ses paroissiens. Et voilà "le bon Dieu en taxi", miracle que vient de réaliser le curé de la nouvelle paroisse, sous l'oeil bienveillant de S. E. le cardinal P.-E. Léger.

Le taxi du bon Dieu

A l'instar de tous les curés, le Père Aquin a fait construire son église et il a invité les journalistes et les reporters radiophoniques à la visiter: "Vous la trouverez facilement, a-t-il dit, mon église est dans la cour de la paroisse de l'Immaculée-Conception, angle Rachel et Papineau!"

Une église aux côtés d'une autre église! Mais celle du Père Aquin a des dimensions plus modestes: 46 pieds de longueur, huit pieds de largeur et pèse environ cinq tonnes. De plus, elle est montée sur quatre gros pneus et se déplace avec le curé!

"Le bon Dieu en taxi" est royalement logé dans une roulotte qui ira à la rencontre des 15,000 paroissiens de l'aumônier des chauffeurs de taxis de Montréal.

Mais là ne s'arrête pas le miracle et laissons parler l'aumônier lui-même: "Le chauffeur de taxi a besoin de sympathie d'abord, il a besoin d'un ami qui l'écoute, le comprenne et l'aide dans ses besoins matériels, moraux et spirituels.

Les problèmes du métier

"Comme dans toute profession et tout métier, il s'en trouve toujours qui nuisent par leur conduite à la réputation du groupe en général. Les chauffeurs de taxi sont des hommes qui gagnent leur vie durement et qui font en moyenne 1,000 milles par semaine, qui trans-

(Suite à la septième page)

Le martyrologe de l'Eglise du silence

OTTAWA — Les statistiques récentes concernant l'Eglise du silence — l'Eglise qui souffre persécution en Europe orientale et en Extrême-Orient — indiquent que 192 membres de la hiérarchie ont été victimes de la terreur rouge; les uns ont été mis à mort, d'autres sont en prison, les autres, enfin, expulsés et ne peuvent, par conséquent, pas remplir les devoirs de leur charge. Ces listes de prélats persécutés énumèrent 3 cardinaux, 28 archevêques, 124 évêques et 37 prêtres qui exerçaient les fonctions de préfet ou d'administrateurs apostoliques.

Ce chiffre de 192 prélats ne comprend pas les ecclésiastiques qui ont eu à souffrir de la persécution, mais ont été libérés dans la suite; cette liste n'énumère que les membres de la hiérarchie qui sont actuellement victimes de la persécution et non pas ceux, comme S. E. le cardinal Wyszynski, qui ont pu réintégrer leurs fonctions. Ne sont pas, d'autre part, compris dans cette statistique les vicaires généraux qui ont été victimes des manoeuvres anti-religieuses des communistes après avoir pris la direction d'une circonscription ecclésiastique dont l'évêque avait été mis dans l'impossibilité d'exercer ses fonctions.

Ce nombre de 192 prélats victimes de la persécution communiste constitue un véritable martyrologe de l'Eglise catholique au XXe siècle. On compte, en effet, 28 prélats tués, assassinés, exécutés ou morts en prison par suite des mauvais traitements subis; 37 autres prélats sont encore maintenant emprisonnés, détenus ou déportés dans des pays ou morts en exil; 91 prélats ont été chassés de leur siège, expulsés, et un certain nombre d'entre eux sont morts dans la suite; 13 autres prélats, enfin, sont, d'une manière ou d'une autre, dans l'impossibilité d'exercer les devoirs de leur charge.

Le pays qui compte le plus grand nombre de martyrs parmi les membres de la hiérarchie est la Chine communiste, où 117 prélats sont victimes de la persécution, soit un cardinal, 17 archevêques, 70 évêques et 29 prêtres. En deuxième lieu vient la Russie soviétique avec 29 prélats; dans ce chiffre sont compris les membres de la hiérarchie catholique des pays baltes (Estonie, Lettonie, Lithuanie) et des territoires de Pologne orientale, contrées annexées par l'URSS à la suite de la dernière guerre mondiale.

Les pays d'où proviennent ces martyrs du XXe siècle sont: Albanie, Bulgarie, Chine, Corée, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lithuanie, Pologne, Roumanie, Russie, Tchécoslovaquie, Vietnam et Yougoslavie.

En Albanie, deux évêques ont été exécutés, tandis qu'un archevêque est mort en prison. Les trois évêques de Bulgarie sont en prison. En Corée, deux évêques sont morts en prison, tandis qu'on est sans nouvelle d'un troisième, qui lui aussi est probablement mort en prison; un quatrième est en exil. En Hongrie, un évêque a été assassiné par les communistes; S. E. le cardinal Mindszenty, après avoir joui de quelques jours de liberté, s'est vu dans l'obligation de demander asile à l'ambassade des Etats-Unis à Budapest. Tous les membres de la hiérarchie catholique de Roumanie ont été mis dans l'impossibilité d'exercer leurs fonctions; un archevêque et trois évêques

(Suite à la huitième page)



Voici un groupe de réfugiés hongrois de Transcona, photographiés dans la salle paroissiale avec **S. Exc. Mgr Maurice Baudoux**, archevêque de St-Boniface, lors de l'ouverture officielle de la campagne de souscription de la paroisse, le 13 janvier 1957.

VENUE DE SON EXCELLENCE LE DÉLEGUÉ APOSTOLIQUE AU MANITOBA

Communiqué

Comme annoncé plusieurs fois déjà, Son Excellence Révérendissime Monseigneur Giovanni Panico, délégué apostolique au Canada, fera prochainement sa première visite au Manitoba. Trois diocèses pourront à cette occasion partager le bonheur de recevoir le représentant du Très Saint Père en notre pays. Des réceptions et présentations d'hommages auront d'abord lieu dans le diocèse de Winnipeg; ensuite, cérémonies dans le diocèse ukrainien catholique de Winnipeg; puis, réceptions et présentations d'hommages dans le diocèse de St-Boniface.

En ce qui concerne le diocèse de Winnipeg, la visite de Son Excellence commencera le vendredi 8 février. S. Exc. Mgr Panico arrivera à Winnipeg par avion à 4 h. 35 de l'après-midi. Se porteront à sa rencontre, à l'aérodrome Stevenson: S. Exc. Mgr Philip F. Pocock, archevêque de Winnipeg; Mgr I. E. Zielonka, vicaire général du diocèse; Mgr J. E. Cahill, P.D., curé de la cathédrale Ste-Marie, et M. l'abbé N.-J. Chartrand, chancelier à l'archevêché de Winnipeg. On a pu lire dans notre journal de la semaine dernière le programme officiel concernant Winnipeg.

Les cérémonies marquantes dans le diocèse ukrainien catholique de Winnipeg, et qui sont en réalité l'occasion de la visite de S. Exc. Mgr Panico au Manitoba, débuteront le mardi 12 février, à 4 h. de l'après-midi, à la cathédrale des saints Vladimir et Olga, 115, rue McGregor. Le délégué apostolique procédera alors à l'installation de S. Exc. Mgr Maxime Hermaniuk comme premier métropolitain de la province ecclésiastique canado-ukrainienne. Au cours de cette même cérémonie, le délégué apostolique présentera aussi les bulles élevant les exarchats de Toronto, Saskatoon et Edmonton au rang d'éparchies. On sait que ces trois exarchats étaient jusqu'ici l'équivalent de vicariats apostoliques. Ils deviendront désormais éparchies, soit l'équivalent du terme "diocèses" dans le rite latin.

S. Exc. Mgr Panico a bien voulu également inclure dans son programme de venir passer 5 jours dans le diocèse de St-Boniface, église-mère de l'Ouest canadien. C'est le jeudi 14 février, à 3 h. 30 de l'après-midi qu'aura lieu l'arrivée à St-Boniface. S. Exc. Mgr Maurice Baudoux ainsi que plusieurs prêtres du diocèse de St-Boniface iront prendre l'illustre visiteur chez S. Exc. Mgr l'archevêque de Winnipeg, à 353, ave St. Mary's. Il y aura escorte d'autos jusqu'à l'archevêché de St-Boniface. Le programme officiel de la visite à St-Boniface paraitra dans le journal de la semaine prochaine.

La traduction simultanée préconisée aux Communes

OTTAWA — Le député libéral Maurice Breton s'est dit fatigué de parler "uniquement pour les murs", à la Chambre des Communes.

Dans un appel visant à obtenir la traduction simultanée des discours prononcés en Chambre, M. Breton a déclaré que les députés de langue française ont l'impression que leurs collègues de langue anglaise ne portent aucune attention aux discours prononcés en français.

Le député de Joliette-l'Assomption-Montcalm, qui avait parlé en anglais au cours du débat sur le discours du trône, a traduit littéralement un axiome français en disant que les orateurs employant la langue française ont l'impression de ne parler que "pour les murs . . . et le plafond". Les députés de langue française sont d'avis que la Chambre ne leur porte aucune attention quand ils parlent en français.

Système d'ONU

Il a demandé qu'on procède en Chambre des Communes à l'installation d'un service de traduction simultanée, tout comme celui qui est en usage aux Nations unies, "afin que chacun des députés parle dans sa propre langue et soit compris de tous ses collègues".

Il croit que ce ne serait que juste pour les députés de langue française qui occupent le tiers des 265 sièges de la Chambre.

M. Breton a inscrit au feuilleton une résolution demandant au gouvernement d'envisager l'installation d'écouteur à tous les pupitres de la Chambre et à tous les sièges de la galerie. Il serait possible aux usagers d'écouter dans la langue de leur choix, le français ou l'anglais, la traduction simultanée des discours.

Plusieurs députés des deux langues ont déjà réclamé l'établissement d'un service de traduction simultanée.

Moins coûteux

M. Breton a dit que l'installation d'écouteurs coûterait environ $6,272 dans la Chambre même et, peut-être, $9,360 de plus pour les galeries. Ce serait, a-t-il ajouté, beaucoup moins cher que le système actuel de haut-parleurs, dont l'installation a coûté $33,529 et dont les frais annuels sont de $27,500.

Une Bible illustrée par le peintre Chagall

TEL AVIV — Le célèbre peintre français Marc Chagall est arrivé récemment en Israël; il a dessiné les illustrations destinées à une édition hébraïque de la Bible, qui doit prochainement sortir de presse.

M. St-Laurent ne croit pas la guerre mondiale imminente

OTTAWA — Le premier ministre, le très hon. Louis St-Laurent, a déclaré qu'à son avis, les chefs du Kremlin en sont venus à réaliser que la Russie n'aurait rien à gagner à faire la guerre.

S'adressant à une délégation du Congrès du Travail du Canada, le premier ministre s'est dit confiant qu'il n'y aura pas une autre guerre mondiale.

M. St-Laurent parlait devant environ 200 délégués du CTC, après qu'ils eurent présenté leur mémoire annuel au cabinet. Dans ce mémoire, ils réclament diverses concessions comportant des dépenses gouvernementales.

En soulignant qu'il faut maintenir les dépenses de la défense, le premier ministre a dit que tout agresseur possible doit être averti clairement que toute agression entrainerait des représailles dans lesquelles l'assaillant souffrirait autant que la nation attaquée.

M. St-Laurent croit que les chefs de l'URSS ajoutaient peu de foi, précédemment, aux rapports concernant la puissance militaire de l'Ouest.

"Je pense que la crainte leur a maintenant fait réaliser la valeur préventive des forces érigées par les nations libres", dit-il.

Il croit que la crainte des terribles effets des armes nucléaires, qui conduiraient à un suicide mutuel advenant une guerre, a suscité une "façon de penser comportant certains éléments de sagesse".

M. St-Laurent dit qu'il hésiterait à convoquer une conférence fédérale-provinciale sur l'éducation, comme le demande le Congrès. Il préférerait que le Parlement adopte les recommandations du gouvernement en vue d'augmenter l'aide aux universités.

AU POSTE CBWT

"Music Hall"

"Music Hall" présentera la grande chanteuse française Edith Piaf, qui interprétera "L'hymne à l'amour", "La fête continue", "C'est à Hambourg" et "L'homme à la moto". Elle sera accompagnée par l'orchestre d'Art Morrow.

Le programme de ce dimanche 2 février comprendra aussi le trio Dickson, les acrobates Whaling et Yvette, Paulette de Courval et ses monologues, Aimé Major, Jean Letarte, Robert Gadouas et, enfin, un sketch interprété par Olivier Guimont, Paul Desmarteaux et Juliette Huot.

"Le Théâtre populaire"

"Le Théâtre populaire", toujours bien accueilli des téléspectateurs, remporte tous les suffrages lorsqu'il présente une oeuvre policière.

Il réunira sans doute un nombreux public autour des écrans de télévision, le dimanche 2 février, pour la présentation de "Pardonnez-leur", une pièce de Denys Amiel, adaptée pour la télévision par Hélène Fréchette.

Denys Amiel, un Français qui a connu la guerre et l'Occupation, a situé l'action de sa pièce dans un petit village de son pays, quelque temps après la Libération.

A cette époque de chaos, où la Justice tentait vainement de réhabiliter certains citoyens accusés de collaboration, la vie quotidienne fournissait aux écrivains de talent la matière des intrigues les plus passionnantes.

C'est peut-être l'histoire dramatique d'un homme qu'il a côtoyé dans la rue, qui a inspiré Denys Amiel lorsqu'il écrivit "Pardonnez-leur".

La pièce est palpitante de vie, de "suspense" comme le meilleur roman policier.

Les héros de "Pardonnez-leur" évoluent dans une atmosphère tendue que peu d'entre nous ont connue, mais qui nous est cependant familière à force d'en avoir entendu parler.

C'est pourquoi la pièce ne dépaysera pas le téléspectateur. Il se "retrouvera" en quelque sorte dans un monde dont la littérature et le cinéma d'après-guerre nous ont brossé les plus saisissants tableaux, et d'un réalisme parfois poussé à l'extrême.

"Pardonnez-leur" mettra en vedette Gilles Pelletier dans le rôle de Jean Thierry. Le reste de l'équipe d'interprétation comprend: Gaston Dauriac (Octave Claparède); Camille Ducharme (Lescandieu); Henri Norbert (Meric); François Lavigne (le curé); Hélène Loiselle (Laure); Rose Rey-Duzil (Claudine); Lucie Poitras (Marie-Annou) et Sacha Tarride (Monsieur Embry).

"Pardonnez-leur" de Denys Amiel sera présenté dans des décors de Maurice Côté, avec des costumes de Jo Bastin.

C'est une réalisation Jacques Gauthier.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 13 mars 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR EDIFICE FEDERAL, DAVIDSON (SASK.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), et du préposé, ministère des Travaux publics, 308, édifice London, Saskatoon (Sask.), ainsi qu'au bureau de poste de Moose Jaw (Sask.), au bureau de poste de Davidson (Sask.), et au bureau auxiliaire du ministère des Travaux publics, pièce 325, nouvel édifice fédéral, Régina (Sask.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du préposé, ministère des Travaux publics, 308, édifice London, Saskatoon (Sask.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $50.00, sous forme d'un chèque bancaire ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 22 janvier 1957.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 20 mars 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR EDIFICE FEDERAL, SWIFT CURRENT (SASK.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), et du préposé, ministère des travaux publics, 308, édifice London, Saskatoon (Sask.), ainsi qu'au bureau auxiliaire du ministère des Travaux publics, pièce 325, nouvel édifice fédéral, Régina (Sask.), aux bureaux de poste de Moose Jaw et de Swift Current (Sask.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du préposé, ministère des Travaux publics, 308, édifice London, Saskatoon (Sask.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $200.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 23 janvier 1953.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 6 MARS 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR RAJOUTS ET CHANGEMENTS, EDIFICE FEDERAL, PEACE RIVER (ALTA)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), et de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, case postale 488, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), ainsi qu'au bureau de poste de Calgary (Alta), au bureau de poste de Grande Prairie (Alta), et au bureau de poste de Peace River (Alta).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, case postale 488, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $100.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 18 janvier 1957.

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 20 FEVRIER 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR FICHIERS HORIZONTAUX EN ACIER" pour les bureaux de la Commission d'assurance-chômage à Montréal, Moncton, Toronto, Winnipeg et Vancouver.

On peut se procurer des formules de soumission et les cahiers des charges du Chef des achats et des approvisionnements, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.).

Le ministère se réserve le droit d'exiger de tout adjudicataire, avant de donner la commande, un dépôt de cautionnement soit sous forme d'un chèque visé, établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, tiré sur une banque constituée sous l'empire de la loi sur les banques ou de la loi des banques d'épargnes du Québec, et représentant dix pour cent du montant de la soumission, soit sous forme d'obligations au porteur du gouvernement du Canada avec coupons non échus ou de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada et de ses compagnies constituantes, dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le gouvernement du Canada.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 21 janvier 1957.

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 13 mars 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR EDIFICE FEDERAL, OLDS (ALTA)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), et de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, case postale 488, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), ainsi qu'au bureau de poste de Calgary (Alta), au bureau de poste de Drumheller (Alta), et au bureau de poste d'Olds (Alta).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, case pastole 488, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $75.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune les soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 23 janvier 1957.

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est) le mercredi 6 mars 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR NOUVEL EDIFICE DES DOUANES ET CHANGEMENTS A L'EDIFICE ACTUEL, SERVICE DES DOUANES, EMERSON (MAN.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), et de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.), ainsi qu'au bureau de poste, Brandon (Man.), au bureau de poste d'Emerson (Man.), et au bureau de poste de Dauphin (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant le $25.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 25 janvier 1957.

Ponce Pilate moderne

COPENHAGUE — Peu après l'entrée en action des forces soviétiques en Hongrie, deux évêques luthériens du Danemark avaient adressé une lettre au patriarche russe — orthodoxe de Moscou, Alexis, dont ils avaient fait la connaissance lors de leur voyage en Russie en 1955; ils lui demandaient d'user de toute son influence pour assurer au peuple hongrois la liberté et une paix équitable.

Selon le journal indépendant danois "Information", le patriarche aurait répondu que, comme tous les Danois, il éprouve de la compassion pour le peuple hongrois, qui, écrit-il, a dû supporter des souffrances uniques par suite de l'évolution fatale des événements. Le patriarche Alexis, après avoir dit qu'il priait pour les Hongrois, aurait ajouté qu'à présent la paix règne en Hongrie, où le peuple a repris un travail constructif. (C.I.)

Notes agricoles

Pour empêcher les pertes dans les grains entreposés

Les pertes peuvent être sérieuses dans les grains entreposés si l'on ne prend les précautions voulues pour empêcher l'humidité de pénétrer et si l'on ne fait des inspections régulières pour vérifier si le grain est en bon état.

A la suite d'une enquête parmi les entrepôts typiques de grains dans l'Ouest canadien, M. H. E. Gray, entomologiste de la Commission des Céréales, décrit de la façon suivante les points essentiels à un bon entreposage.

Un emplacement élevé et bien drainé pour la construction de l'entrepôt, avec une pente pro-



noncée d'au moins six à huit pieds à l'extérieur de la construction pour drainer l'eau qui tombe du toit. Il faut creuser des fossés suffisamment profonds pour éloigner l'eau du voisinage; de même enlever les mauvaises herbes et la litière pour empêcher la neige de s'accumuler près du bâtiment.

Les planchers sont importants. Le meilleur type d'entrepôt, aujourd'hui de plus en plus populaire auprès des compagnies d'élévateurs, a des piliers de béton ou des gîtes assez forts sur lesquels on place des solives de 2 x 10 ou de 2 x 12 à 12 pouces d'espacement. On construit là-dessus un plancher de bois ordinaire ou de contre-plaqué. Cela permet à l'air de pénétrer par en dessous et prévient les dommages par l'humidité du sol suintant à travers le plancher. Si le plancher fait défaut, le grain peut subir des dégâts graves au fond du tas, dégâts difficiles à déceler par les méthodes ordinaires d'échantillonage avant qu'il y ait une quantité considérable de grains détériorés.

Il faut suffisamment de ventilation au-dessus du grain si l'on veut qu'il se conserve bien en entrepôt. On y arrive en installant des ventilateurs aux extrémités aussi bien qu'au sommet du bâtiment. Les ventilateurs des extrémités devraient être de bonnes dimensions et tous les ventilateurs construits de manière à empêcher la pluie battante ou la neige de pénétrer. Si le grain est entreposé à la chaleur, la ventilation devient extrêmement importante. Lorsque la température de l'extérieur décroît, l'air chaud se déplace du tas de grain vers le haut et transporte l'humidité avec lui. Si la ventilation n'est pas suffisante, il y aura condensation considérable sur les couches supérieures du grain, de nature à favoriser l'invasion des insectes et de la moisissure et à causer des détériorations. Les grains entreposés durant les mois d'hiver se maintiennent généralement froids, à des températures trop basses pour la multiplication des insectes.

Il est essentiel de prendre des échantillons à la sonde et de surveiller régulièrement le thermomètre durant toute la période d'entreposage. S'il y a condensation, il peut être nécessaire de râtisser ou de pelleter la surface pour briser la croûte ou l'empêcher de se former.

On ne doit entreposer que du grain sec lorsqu'il s'agit de le conserver longtemps. Une seule charge de grains humides suffit à créer des ennuis. Il est préfé-



rable également de n'entreposer que du grain net ou nettoyé. Les insectes nuisibles préfèrent de beaucoup le grain malpropre au grain propre et sain. Si la fumigation s'impose, il est beaucoup plus facile de les détruire dans du grain propre que dans du grain contenant beaucoup de matières étrangères ou d'épis brisés.

* * *

Nouveau cassis résistant au blanc

Les jardiniers de l'Ouest accueilleront avec plaisir la nouvelle variété de cassis résistante au mildiou Willoughby, introduite par M. A. J. Porter, de la pépinière Honeywood, Parkside (Sask.).

Le mildiou, aussi appelé blanc, est une grave maladie du cassis qui a réduit les rendements et la qualité de toutes les vieilles variétés à l'essai. L'introduction de Willoughby devrait augmenter pour la peine la production de ce fruit précieux, qui contient environ quatre fois plus de vitamine C que les oranges.

Dans un essai de six ans à la ferme expérimentale de Beaverlodge (Alta), Willoughby s'est montré rustique, vigoureuse et productive, déclare M. J. A. Wallace. Les gros fruits, portés sur des grappes de bonnes dimensions, sont d'une qualité égale à celle des variétés régulières. Cependant, les gros producteurs peuvent reprocher à cette variété de ne pas mûrir ses fruits aussi uniformément que Magnus et d'exiger généralement deux cueillettes pour une récolte uniforme de fruits de haute qualité.

— Ce n'est pas un grand avantage d'avoir l'esprit vif, si on ne l'a juste. La perfection d'une pendule n'est pas d'aller vite, mais d'être réglée.

VAUVENARGUES.



Le ministère les Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 6 mars 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR EDIFICE FEDERAL, ASSINIBOIA (Sask.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), et du préposé, 308, édifice London, Saskatoon (Sask.), ainsi qu'aux bureaux de poste d'Assiniboia et Moose Jaw (Sask.), et au bureau auxiliaire du ministère des Travaux publics, pièce 325, nouvel édifice fédéral, Régina (Sask.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du préposé, 308, édifice London, Saskatoon (Sask.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $50.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 23 janvier 1957.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 13 mars 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR BUREAU DE POSTE ORDINAIRE, WOLSELEY (SASK.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, 308, édifice London, Saskatoon (Sask.), ainsi qu'au bureau auxiliaire du ministère des Travaux publics, pièce 325, nouvel édifice fédéral, Régina (Sask.), au bureau de poste de Moose Jaw (Sask.), et au bureau de poste de Wolseley (Sask.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du préposé, 308, édifice London, Saskatoon (Sask.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $50.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 23 janvier 1957.



M. Jacques Godin, ancien étudiant en comptabilité, devenu acteur, est photographié ici portant le costume de "Pierre Radisson", rôle qu'il interprète dans un film que tourne actuellement CBC-TV et qu'on présentera en février. Ce rôle d'explorateur et d'aventurier ne sera pas difficile pour M. Godin qui est amateur de la vie au grand air, skieur enthousiaste, nageur expert, qu'on a pu apprécier sur la scène l'été dernier au festival tenu à Stratford. Afin de représenter sur l'écran le fameux Pierre Radisson, dont les réelles aventures égalent ou surpassent celles d'autres héros véritables ou romanesques, M. Godin a refusé un grand rôle dans une pièce à l'étranger. (CBC)



Exclusif à "La Liberté et le Patriote"
par Jacques LEMOYNE

Plante et Sawchuck

L'affaire Terry Sawchuck, dont nous reparlerons tout à l'heure, a relégué dans l'ombre une grande injustice commise par un groupe de rédacteurs sportifs qui ont péché, soit par fanatisme, soit par ignorance. Dans les deux cas, leur erreur est inexcusable et nous n'avons qu'un seul désir: voir Jacques Plante, victime de cette injustice, remporter une fois de plus le trophée Vézina. On sait que la ligue Nationale a la stupide habitude de choisir un club d'étoiles au milieu de la saison. Les juges, cette saison, ont commis deux bévues, la plus sérieuse en ignorant Plante presque complètement sur leur liste. On lui a préféré Terry Sawchuck et Glen Hall! Pourtant, si on demande quel est le gardien de buts qui a été le moins souvent déjoué dans la ligue Nationale, il faut répondre: Jacques Plante. Si on demande le nom du gardien de buts qui a conservé la meilleure moyenne au cours de la saison pour le nombre d'arrêts effectués, il faut encore répondre: Jacques Plante, comme il faut encore répondre Plante quand on demande le nom du gardien de buts qui a obtenu le plus de blanchissages cette année. Malgré tout cela, Plante a été oublié des "experts".

Lorsque Plante a été malade, au début de la saison, les Canadiens ont végété en troisième place. Mais, quelques semaines après son retour, on les trouve en première place et tout semble indiquer qu'ils y sont pour y demeurer. Il faut être aveugle pour ne pas voir là une autre indication de la grande valeur de ce gardien de buts qui a été un des responsables des victoires des Canadiens dans les finales pour la coupe Stanley l'an dernier. Plante devrait peut-être porter les couleurs d'un autre club pour être apprécié à sa juste valeur, car il semble bien qu'il aura beau dominer tous les départements de la Nationale, certains incompétents, ou peut-être fanatiques, ne reconnaîtront jamais ses mérites, ni la valeur des services qu'il rend à une équipe qui ne possède même pas les meilleurs joueurs de défense de la ligue, à l'exception de Doug Harvey.

Et Red Kelly?

Les experts ne se sont pas arrêtés là. Ils ont aussi accordé un poste d'honneur à un joueur que nous respectons beaucoup, mais qui ne mérite certainement pas ce poste. Il s'agit de Red Kelly. Ce dernier a été une des gloires des Red Wings de Detroit et de la ligue Nationale. Il a largement contribué aux succès de son club dans le passé et a reçu des honneurs absolument justifiés et justifiables. Mais, malheureusement, il n'est plus ce qu'il était et plusieurs joueurs rendent de meilleurs services que lui à leur équipe.

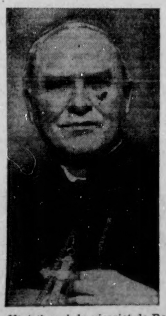
Nous pensons justement à Fern Flaman, des Bruins, Morrison, Gadsby, Mohns et surtout à Marcel Pronovost, probablement le meilleur joueur de défense de la ligue après Harvey et que les experts ont négligé de désigner pour la première équipe des Etoiles. On se demande sur quoi on se base pour ces sélections quand on voit tant d'erreurs et tant d'injustices. Car il y a de l'injustice dans tout cela puisque les joueurs choisis reçoivent un bonus auquel ils n'auraient certainement pas droit si un jugement plus sain présidait à ce choix important.

Nous comprenons que les experts soient ennuyés de voir les Canadiens dominer le classement du club des Etoiles et qu'ils ne sont que trop heureux de leur faire payer ainsi leurs succès. Mais c'est une petite vengeance bien mesquine qui n'empêchera pas les Habitants de continuer à demeurer l'attraction numéro un du premier circuit de hockey du monde. Sans les Canadiens et leurs joueurs spectaculaires il y a longtemps que la ligue Nationale aurait cessé d'exister. Les partisans des Canadiens se sont indignés devant le manque de compétence d'un arbitre et devant la complaisance des autorités, et ils sont indignés justement devant le manque de jugement et d'honnêteté d'experts qui ne savent pas voir ce qui se passe sur la glace et qui ne sont intéressés qu'aux records passés de joueurs dont la réputation leur paraît assez solide pour qu'on puisse commettre une injustice envers les autres sans que la majorité ne récrimine pas.

Sawchuck et les Bruins

Terry Sawchuck, au lendemain de l'annonce du choix des experts, avait lui aussi sa déclaration à faire à la presse. Il quittait le hockey, épuisé, malade et fatigué de la vie difficile d'un gardien de buts, même s'il est considéré comme le meilleur de la ligue Nationale. Sawchuck a d'abord annoncé qu'il quittait le hockey pour la vie, puis pour la saison et enfin pour un mois. Les Bruins de Boston ont fait comme les Canadiens quand ces derniers ont perdu Plante, ils se sont mis à perdre des joutes régulièrement et ils occupent maintenant la troisième place, d'où ils ne parviendront pas à reprendre la tête cette saison. Il est bien évident que Sawchuck est malade et qu'un repos ne lui fera que du bien. Cet excellent athlète qui a marché sur les traces de Frank Brimseck a donné le meilleur de lui-même pour la cause des Bruins l'an dernier et, cette saison, il avait été le joueur avec le meilleur moral sur toute l'équipe.

Mais tout cela est maintenant anéanti. La santé, ce don si précieux que Dieu nous donne, n'habite plus chez Sawchuck. Son esprit inquiet ne peut plus tenir le coup et il lutte à la fois contre lui-même et contre l'adversaire à chaque fois qu'il saute sur la glace. L'heure de la retraite volontaire a donc sonné pour ce jeune athlète qui, espérons-le, pourra revenir au jeu complètement rétabli. Les Bruins vont se ressentir de sa perte, car ils n'ont personne dans leur organisation pour le remplacer. Il y avait bien Harry Lumley ou Johnny Bower, mais les Rangers et les Black Hawks ont refusé de faire des affaires avec Boston et Simmons gardera temporairement la cage des Bostonnais. On dit beaucoup de bien de lui et nous espérons qu'il permettra aux Bruins de continuer à menacer les meneurs de la ligue. Simmons aura l'avantage d'être protégé par les meilleurs joueurs de défense du circuit et, s'il fait l'affaire, le repos de Sawchuck pourrait bien se prolonger toute la saison.



Un tribunal du vicariat de Rome vient d'achever l'étude des informations en marge de la béatification de **Mgr Jean Cieplak**, archevêque de Vilna, Pologne. Mgr Cieplak avait été victime d'un tribunal anti-religieux de Moscou, en 1923. L'affaire de ce jugement avait attiré l'attention du monde entier. Condamné d'abord à mort, sa sentence fut plus tard diminuée à dix ans d'emprisonnement. Libéré en 1924, Mgr Cieplak vint aux Etats-Unis et deux ans plus tard, il mourut à Passaic, N.J. (NC)

Cours donnés par un ambassadeur au Vatican

CITE DU VATICAN — "L'Osservatore Romano" a résumé la conférence que M. Manuel Rio, ambassadeur d'Argentine au Vatican, a faite le 11 janvier comme cours inaugural, à l'Institut des Sciences sociales de l'Institut Angelique des Pères Dominicains, sur le thème: "Les démocraties et l'économie politique". Le journal du Vatican se montre très élogieux et il souligne l'intérêt avec lequel l'auditoire a suivi la conférence ainsi que les applaudissements qui ont salué l'ambassadeur à la fin de son exposé.

La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

ABC — ABC

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance doit être adressée à La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Réveil de nos commissaires à la suite d'une défaite

La défaite du candidat canadien-français aux élections de l'association provinciale des commissaires d'écoles, mercredi de la semaine dernière, a porté un vilain coup aux commissaires de langue française.

Depuis plusieurs années, en effet, un Canadien français faisait partie de l'exécutif de l'organisation provinciale qui exerce une influence importante sur la politique scolaire du gouvernement. C'était peut-être la charge où feu M. J.-A. Marion travailla le plus efficacement au service de la foi et de la langue, car sa longue expérience, son habileté dans les discussions et ses relations amicales avec d'autres membres de l'exécutif lui permirent d'écarter beaucoup de projets nuisibles à la cause catholique et française. Les commentaires de nos anciens amis après la défaite de M. Pineau, le mercredi 23 janvier, ont fait voir d'ailleurs combien "la vieille garde" appréciait à sa juste valeur, dans le passé, la présence de l'un des nôtres sur l'exécutif.

La perte de ce poste est d'autant plus regrettable que, de nos jours, dans cette organisation comme dans bien d'autres, l'exécutif joue un rôle de plus en plus décisif. L'on comprend alors l'abattement des commissaires de langue française qui se sont rencontrés plus tard dans la journée à St-Boniface en s'écriant: "Nous sommes morts"!

La mort cependant n'a pas duré longtemps. La réunion à St-Boniface, en effet, a donné un renouveau de confiance et a permis une étude préliminaire des moyens à prendre dans le but de refaire et d'augmenter le prestige du groupe français. Le désappointement de Winnipeg a propablement été providentiel à ce point de vue. L'analyse des résultats de ces élections suggère bien, par exemple, que la votation par bloc a été adoptée par d'autres groupes et que l'appui accordé au candidat canadien-français par un autre bloc ethnique est moins solide qu'autrefois.

Il est évident cependant que les remèdes se trouvent plus près de nous. Le nombre de commissaires présents au congrès de St-Boniface n'augmente pas. Sur une centaine de commissaires en ville à cette occasion, la moyenne des présences au congrès de St-Boniface a été de 60. Comment peut-on s'entendre avec des groupes amis et faire connaître notre candidat et nos positions, si notre propre groupe ne s'entend pas préalablement? A la deuxième réunion de notre congrès surtout, le forum et les mots d'ordre de Mgr l'archevêque auraient dû attirer une présence de 100 pour cent. Au moins que ceux qui viennent à la soirée plutôt récréative se donnent la peine de venir aux réunions plus sérieuses. Cela est d'autant plus vrai que la question à l'étude, "les grandes unités secondaires", et les conclusions pratiques qu'elle a suscitées vont se placer au premier plan des préoccupations de nos commissions scolaires pendant cette année.

Les membres présents ont suggéré plusieurs moyens à prendre pour que l'association de nos commissaires soit forte, par exemple: réunions régulières et fréquentes de l'exécutif, réunions régionales, plus grand nombre de membres de l'exécutif, programme du congrès plus au point, plus pratique, un comité de nominations qui ferait approuver assez tôt notre candidat au congrès de Winnipeg, système amélioré d'envoi d'avis, etc. Il faut en outre trouver moyen d'intéresser les commissaires de nos écoles paroissiales et de faire venir des représentants attitrés des écoles qui sont dirigées par le commissaire officiel. Enfin, le temps ne serait-il pas opportun pour les commissaires de s'occuper de leur propre organisation et de leur propre congrès, au lieu de dépendre totalement de l'Association d'Education, qui est déjà surchargée?

Le nouvel exécutif promet beaucoup et, avec la coopération de tous, l'association des commissaires pourrait reprendre son influence auprès de l'association provinciale et au profit de nos écoles. Que la défaite récente soit l'occasion d'une reprise de conscience, de pardon pour les lacunes du passé, et de réorganisation à la hauteur de temps nouveaux!

La carte électorale peut être modifiée

Dès la publication de la nouvelle carte électorale de la province, d'après les recommandations de la commission Adamson, les journaux de la ville se sont hâtés de la proclamer satisfaisante et semblèrent suggérer que, le gouvernement ayant accordé plus d'importance aux villes et ayant voulu créer des circonscriptions de population égale, il n'y avait rien à reprendre dans le travail.

Mais les audiences accordées depuis ce jour par la commission ont été l'occasion de cinq protestations assez importantes, en plus de six ou sept suggestions au sujet de noms, etc.

Le village de Winkler a demandé d'être laissé dans la circonscription de Pembina à laquelle il appartient logiquement à cause du chemin principal qui traverse la région de l'est à l'ouest. C'est exactement la situation dans laquelle se trouve le village de Notre-Dame-de-Lourdes vis-à-vis la circonscription de Cypress, mais personne ne semble avoir protesté.

Les représentants de Killarney, de Fisher, de Carillon-Emerson et de Swan River se sont présentés aussi pour faire valoir l'importance des chemins ou de groupements naturels ethniques, afin de faire modifier les circonscriptions proposées. M. N. Bachynsky, par exemple, n'a pas hésité à souligner que dans son arrondissement les Ukrainiens et les Islandais n'aimaient pas cohabiter.

Ces exemples démontrent que l'on peut demander des changements, pour des raisons très valables, sans gêner le gouvernement qui veut faire pour le mieux, sans mettre en doute l'intégrité des membres de la commission qui faisaient face surtout à un problème de mathématiques, et sans que les préoccupations canadiennes-françaises paraissent trop chauvinistes.

Serait-il trop tard pour espérer que, lors du débat sur ce projet de loi, l'on fera valoir les raisons ethniques, géographiques et historiques qui favorisent une circonscription autonome dans "La Montagne"?

— On n'est pas homme d'esprit pour avoir beaucoup d'idées, comme on n'est pas un bon général pour avoir beaucoup de soldats. — CHAMFORT.

Plus de 900 réfugiés ont passé par Winnipeg

Plus de 900 réfugiés hongrois ont déjà passé par Winnipeg. Après un séjour plus ou moins prolongé dans les salles de l'immigration, ils ont reçu hospitalité et travail dans le grand Winnipeg, à Portage la Prairie, à Dauphin, à Brandon, etc. Le 4 février prochain, un autre groupe de 100 réfugiés doit arriver ici et tout laisse croire qu'ils recevront le même généreux accueil.

Les catholiques manitobains semblent avoir fait leur grande part pour accueillir leurs coreligionnaires momentanément éprouvés, en réponse à la demande expresse de leurs chefs spirituels, LL. EE. NN. SS. M. Baudoux, archevêque de St-Boniface, et P. F. Pocock, archevêque de Winnipeg. Paroisses et diverses organisations ont adopté des familles complètes. Curés et laïcs ont visité les salles de l'immigration et ramené chez eux quelques réfugiés. Il est impossible de mentionner ici les noms de chaque personne et de chaque organisation ou institution qui ont su réserver un sympathique accueil aux malheureuses victimes d'un régime abject et cruel.

Travail de M. Hendriks

Il faudrait peut-être faire une exception pour M. Hendriks, nommé personnellement par Mgr Pocock pour travailler au service des émigrants et réfugiés de toutes nations qui arrivent à Winnipeg.

M. Hendriks est le seul membre à Winnipeg des "Crusaders of St. John", institut séculier fondé en Hollande il y a 35 ans par le Dr Jac. Van Ginneken, dans le but de favoriser un apostolat fructueux dans les milieux souvent fermés aux prêtres, plus particulièrement parmi les jeunes garçons qui travaillent dans les usines ou sont les victimes innocentes de foyers brisés. Déjà, cet institut qui a 200 membres compte en Hollande 10 maisons et plusieurs centres récréatifs pour jeunes garçons. Il dirige une école d'agriculture dans la république dominicaine, ainsi qu'une école technique et un "boys' town" aux Indes Orientales Néerlandaises. Depuis 2 ans, M. Hendriks prépare à Winnipeg la fondation d'une oeuvre particulière pour son institut. Pour le moment, Mgr Pocock lui confie le service catholique des immigrants et réfugiés.

Problème des jeunes

M. Hendriks prend ses responsabilités actuelles au sérieux. On peut le voir chaque jour au milieu des émigrants, au centre de l'immigration, ou encore parcourant la ville en tous sens pour multiplier les contacts et intéresser le public à "ses" gens. Grâce à ses efforts, plusieurs familles hongroises et d'autres nationalités vivent aujourd'hui en milieu catholique et les pères de familles ont trouvé un emploi bien rémunéré. Il est davantage inquiet au sujet des jeunes qui arrivent seuls au pays: surtout des garçons de 15 ou 17 ans, peu de jeunes filles. "Il faut absolument, dit-il, que les jeunes catholiques de Winnipeg et St-Boniface acceptent de se faire amis avec ces jeunes, les invitent chez eux, leur facilitent des sorties le samedi et le dimanche. Sans cela, ils seront accaparés par les organisations neutres, comme le Y.M.C.A., et donc perdus au point de vue religieux."

Problème de psychologie

Il faut aussi, pour soutenir une générosité à longue haleine envers tous les immigrants, que les catholiques comprennent clairement la situation de ces nouveaux venus au pays. Le problème de l'immigration comporte particulièrement des aspects psychologiques que le public ne peut ignorer. Par exemple, en ce qui concerne les Hongrois, il faut se souvenir constamment que ces gens ont vécu longtemps sous un régime de terreur où l'autorité était synonyme d'opression, dans un pays où l'information officielle était toujours étroitement favorable au régime communiste, où les conditions de travail n'apportaient qu'un minimum de revenus et créaient une tension anormale et pesante.

Il est normal alors que ces nouveaux venus, ignorants d'ailleurs de nos coutumes et de notre langage, ne comprennent pas immédiatement les règles et conditions du Canada, obligés qu'ils ont été de briser la loi de fer qui pesait là-bas sur eux. Comme ils attendent beaucoup du pays hospitalier qui leur a ouvert ses portes, ils peuvent paraître à première vue peu reconnaissants pour tout ce qui se fait pour eux. L'on raconte à ce propos qu'un des immigrants tient compte de chaque don qu'il reçoit dans le but de pouvoir rembourser son bienfaiteur un jour. Et même, ils doivent souvent connaître, malgré tout, la nostalgie du pays où sont demeurés leurs parents et amis.

Que les catholiques manitobains comprennent tout cela et apportent chaleur et amitié à tous les réfugiés et immigrés! Cette attitude d'humanité et de charité recevra un jour sa récompense, puisque des catholiques longtemps éprouvés reprendront goût aux obligations religieuses, recommenceront une vie prospère au Canada et enrichiront petit à petit le patrimoine du pays par leur apport national.



On voit ici **M. Gordon Van Sylck**, aide de laboratoire, âgé de 27 ans, spécialiste du laboratoire du ministère des Travaux publics du Manitoba, à Winnipeg. Il fait les expériences nécessaires pour vérifier la résistance à la chaleur d'un échantillon d'asphalte, pris sur une des routes de la province. Avant de subir l'examen ci-dessus, l'asphalte fut soumis à une température de 140 degrés. Tout le matériel employé dans la construction des routes manitobaines est ainsi soumis à de multiples épreuves avant d'être approuvé.

Billet du vendredi

Un vieux livre oublié: "Lettres de Réa Delcroix"

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Certains livres, pourtant brillants, s'oublient après quelques années, comme les morts. Sauf les parents proches, qui se souvient de ces derniers? Après, disons cinquante ans, s'ils ne sont des personnages historiques? Ainsi, je me demande s'il y a quelque part au Canada, même en France, quelqu'un qui se souvienne d'un ouvrage intitulé **Lettres de Réa Delcroix**, publié en 1890 ou 1891, dont on se demandait alors s'ils se composait de véritables missives d'amour, ou d'un roman sous forme épistolaire.

Signé du pseudonyme Marie Desylles, le livre parut chez Didier à Paris, et j'en trouve la trace dans un vieux recueil d'articles de Barbey d'Aurevilly, où il s'extasiait sur les qualités de l'auteur. Or, Barbey, dit le connétable des lettres, n'était pas homme à prendre des vessies pour des lanternes. Il n'avait pas l'enthousiasme facile et ne donnait pas avec facilité dans les pièges, même littéraires. Plutôt rude, d'idée et d'expression, il voyait clair, ne manquait pas de critères, gardait son franc parler et sabrait à l'occasion, même plus souvent qu'à son tour. Je sais de lui certains abattages, de Victor Hugo par exemple, qui ne sont pas piqués des vers. Il n'était pas de tout repos de se frotter à Barbey, encore moins d'être frotté par lui.

* * *

Pour qu'il se soit attardé sur une quinzaine de pages à Marie Desylles, inconnue dont il n'avait pas percé le mystère, il faut que son livre ait eu une valeur vraie. C'est d'ailleurs ce qu'il pense et il le dit, ou l'écrit. Les citations qu'il en fait l'attestent d'ailleurs. Car cette Marie Desylles paraît avoir eu une profondeur peu commune et du jugement, ainsi que de la finesse native. Même dans des lettres d'amour, il lui arrive de glisser une réflexion ou une appréciation qui sent la maturité d'esprit, et l'esprit tout court. Ce qui ne courut jamais les rues, à aucune époque. Ainsi écrit-elle, avec une discrétion de touche qui n'a rien du bas-bleu: "Les femmes doivent tout ignorer pour tout apprendre, et tout sentir pour tout deviner".

Ailleurs: "Le génie et le talent ne sont pas à l'usage des femmes. Il leur faut perdre la faculté féminine — ce quelque chose qu'on ne remplace pas. Pour les besognes intellectuelles, il faut regarder faire les hommes".

Barbey de souligner: "Cette folle amoureuse a-t-elle un assez vigoureux bon sens!"

Dans une de ses lettres à l'homme qu'elle aime, Marie Desylles écrit encore: "As-tu remarqué que les hommes ont la poésie de l'idéal, et les femmes de la réalité? Les uns créent et les autres conçoivent . . . Et c'est bien arrangé".

* * *

Dans l'ordre des romans d'amour, Barbey ne voit que la **Delphine** de Mme de Staël, qui soit à rapprocher du livre qu'il présente, dû à une inconnue: "Je ne connais que dans ce roman des lettres d'une beauté d'éloquence et de couleur comparables à celles de ces lettres de Réa Delcroix". Mais les unes n'imitent pas les autres. Le critique de compléter: "Réa Delcroix a son originalité de langage comme **Delphine** a la sienne. Elle a, par une intensité qui est, à sa façon, du génie, tous les tons et toutes les nuances de la passion qui fait si magnifiquement vibrer l'âme humaine et qui finit presque toujours par la briser".

Barbey nous met l'eau à la bouche, attise chez nous le désir de connaître, de goûter, et tout cela en vain. Car le livre dont il parle n'existe plus, sinon à la Bibliothèque nationale de Paris, ou dans les caisses de greniers poussiéreux, où il dort du sommeil de la mort. On ne savait rien de l'auteur, il y a soixante-cinq ans, on n'en sait pas davantage aujourd'hui. D'autant moins qu'elle était déjà morte, paraît-il, quand parurent ses lettres.

Je serais curieux de savoir s'il en est quelques traces au Canada, quelque souvenir, ou un exemplaire fané, au jour d'aujourd'hui. N'a-t-on pas un peu l'impression, quand on reprend les anciens recueils, de se promener dans un cimetière? Souvent les chapitres sont comme autant de pierres tombales, où s'effacent noms et dates.

L'ILLETTRE.

Travail du dimanche en Allemagne

La semaine de quarante heures est en cours d'application en Allemagne. En même temps, les grosses industries de la Ruhr, entre autres l'I.G. Netall, projettent d'établir un roulement des équipes dans les fonderies et les aciéries, de façon que ces usines et leurs annexes fonctionnent sans arrêt, dimanche compris.

Ces projets ont soulevé une vive émotion dans les milieux catholiques. Ce système briserait, en effet, la vie de nombreuses familles et rendrait impossible la réunion de la communauté liturgique le dimanche. La Ligue familiale des catholiques allemands déclare qu'un tel projet traite les hommes comme des machines et sacrifie les familles à l'idole du profit. La Conférence des évêques allemands a publié un communiqué condamnant sévèrement cette organisation du travail.

Plusieurs réunions d'étude ont eu lieu déjà. Elles groupent des sociologues, des théologiens, des syndicalistes et des journalistes, principalement dans la Ruhr. Les syndicats allemands sont, semble-t-il, opposés à ce système de travail ininterrompu.

Excommunication de parents

L'évêque de Barranquilla, S. Exc. Mgr Francisco Gallego Perez, vient de prononcer l'excommunication de tous les parents catholiques qui envoient leurs enfants au Collège Américain ainsi qu'aux autres écoles protestantes de Barranquilla.

En novembre, le Collège Américain avait adressé à tous ses élèves une circulaire (la majorité sont catholiques) déclarant que, à la réouverture des cours — qui vient de se faire ces temps-ci — cet établissement ne recevrait plus que des élèves s'inscrivant comme non catholiques, ce qui équivaut à une apostasie.

Sur la scène nationale

Quatre questions retiennent l'attention des représentants du peuple à Ottawa

par Jean DANIEL

OTTAWA — Quatre questions retiennent particulièrement l'attention des représentants du peuple de ce temps-ci dans la capitale fédérale. Le projet de l'assurance-hospitalisation reprend une nouvelle importance à la suite de l'attitude que vient de faire connaître le gouvernement de l'Ontario à ce sujet.

Par ailleurs, dans un mémoire qu'elle a soumis au gouvernement canadien ces jours derniers, la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada s'est nettement prononcée en faveur de l'aménagement d'un programme d'assurance-hospitalisation. D'autres suggestions de la CTCC, tel son attitude vis-à-vis les octrois fédéraux aux universités, intéressent vivement la députation.

La déclaration récente de l'honorable Roch Pinard, secrétaire d'Etat, en marge du bilinguisme fait l'objet de commentaires favorables, du moins chez ceux pour qui le bilinguisme n'est pas un vain mot. Le ministre Pinard répondait alors au solide mémoire que lui a présenté la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec.

Enfin, signalons que les changements ministériels qui pourraient bien avoir lieu dans un avenir fort prochain, font gloser aussi plusieurs députés et tous ceux qui s'intéressent à la politique.

La législation à venir

Le premier ministre de l'Ontario, M. Leslie Frost, vient de faire connaître le point de vue de son gouvernement sur la possibilité de la mise en vigueur d'un programme d'assurance-hospitalisation au Canada. Disons tout de suite que le projet fédéral relatif à cette nouvelle mesure de sécurité sociale ne pourra devenir loi qu'à la condition que six provinces représentant la majorité de la population canadienne acceptent de participer à un pareil programme. Jusqu'ici, seulement quatre provinces ont manifesté leur intention de collaborer avec le Fédéral en vue de l'établissement d'un plan d'assurance-hospitalisation.

Toutefois, le ministre de la Santé nationale et du Bien-Etre social, l'hon. Paul Martin, répondant à des interpellations en Chambre, vient de déclarer que les négociations se poursuivent toujours à ce sujet. Il est possible que d'ici quelques semaines, le gouvernement fédéral soit en mesure d'annoncer l'approbation de nouvelles provinces au programme fédéral de l'assurance-hospitalisation. Outre l'Ontario, l'Alberta, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique sont les provinces qui ont déjà fait connaître leur acceptation à ce projet. Il y a à peine quelques jours, un premier ministre des Maritimes se trouvait à Ottawa où il est venu s'entretenir précisément à ce sujet avec les autorités concernées.

Le bilinguisme progresse

Avec l'exemple qu'a donné le premier ministre St-Laurent et plusieurs membres de son gouvernement depuis quelques années, le bilinguisme a fait des progrès considérables à Ottawa. Il reste évidemment beaucoup à faire. Le mémoire bien équilibré que vient de présenter la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste aura probablement pour effet d'améliorer encore la situation.

M. Pinard s'est montré favorable aux suggestions de cet important organisme. Le ministre a qualifié les propositions de la société nationale dans un sens qui indique bien son intention de les considérer sérieusement. "Ces suggestions, a-t-il dit, sont essentiellement constructives et pratiques; elles sont faites avec un esprit de modération." On sait que M. Pinard a déjà donné instruction à la Commission du Service civil de faire une étude approfondie de cette question.

En résumé, la Fédération suggère: 1) la reconnaissance de deux langues comme l'une des qualifications qui peuvent être exigées des candidats aux fonctions publiques; 2) une préférence automatique aux candidats bilingues aux fonctions ordinaires du service civil intérieur ainsi qu'aux fonctions du service extérieur dans les régions où la minorité linguistique représente au moins 20 pour cent de la population. Tous les Canadiens bien-pensants apprécieront à sa juste valeur des propositions aussi pratiques.

Subventions aux universités

Dans son mémoire annuel au gouvernement canadien, la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada se prononce en faveur des octrois fédéraux aux universités "afin de permettre à ces institutions d'accueillir tous ceux qui aspirent à compléter leur formation et leur culture. A notre avis, dit le mémoire, ces subventions, distribuées par l'intermédiaire de la Conférence canadienne des universités, ne représentent aucun risque d'empiètement sur les droits concédés aux provinces par la constitution".

La CTCC a fait connaître son attitude sur la politique fédérale relative à l'aide aux institutions de haut savoir alors que la Chambre poursuivait l'étude du projet de loi qui permettra au gouvernement canadien d'accorder une aide financière aux universités. Inutile d'ajouter que plusieurs députés ont fait grand état de l'attitude favorable de cet important organisme sur la question à l'étude.

Disons en terminant qu'on parle de plus en plus de changements dans la composition du gouvernement St-Laurent. Selon toute probabilité, au moins deux nouveaux ministres feront partie du gouvernement fédéral sous peu. M. Lionel Chevrier, ancien ministre des Transports et actuellement président de la Voie Maritime du St-Laurent, reprendrait en partie ses fonctions dans le Cabinet. A même le ministère des Transports, un département des voies de communications serait créé, alors que M. Marler garderait une partie seulement de ce ministère. Par ailleurs, M. Walter L. Gordon, président de la Commission royale sur les perspectives économiques, est celui dont le nom est le plus souvent mentionné lorsqu'il est question de changements au sein du Cabinet.

Sur la scène internationale

Le Canada et le Proche-Orient

La situation au Proche-Orient est assez grave pour faire penser même le cabinet canadien à essayer d'en prévenir une détérioration fatale. C'est au nom des Nations unies qu'on a empêché l'Angleterre et la France de régler par la force les difficultés artificielles créées dans la région par le nationalisme arabe appuyé par les ambitions soviétiques. Et le Canada put aider à faciliter cette action en proposant et en activant l'organisation d'une police internationale.

Cependant, les Nations unies n'ont malheureusement rien fait, et probablement ne peuvent rien faire d'immédiat, pour régler les problèmes qui avaient amené cette crise. Avec le départ de la France et de l'Angleterre de ces régions, la pression de ces problèmes et les intrigues soviétiques finiraient par mettre le monde devant une situation pire que celle qui existait auparavant.

Il est paradoxal de voir que les Etats-Unis, qui en appelaient constamment aux Nations unies pour forcer et hâter la fin de l'aventure anglo-française, se voient obligés maintenant de faire cavalier seul au Proche-Orient, et d'y parader leur sixième flotte pourvue d'armes atomiques tout en agitant un gros sac d'or devant le nez des nations arabes susceptibles de se tourner vers Moscou. Il y a certes dans la région des organismes qui justifient leur existence par les provisions de la Charte des Nations unies: comme l'OTAN et le Pacte de Bagdad. Mais Washington préfère pour des raisons psychologiques ignorer ces institutions et se servir de sa seule force pour arrêter le progrès des Soviets dans la région.

Ici encore, le gouvernement canadien voit juste. Sans se prononcer sur le Plan Eisenhower qui n'est pas de son ressort, il doit penser nécessairement que ce Plan n'est pas définitif, du moment qu'il néglige de se subordonner aux Nations unies et qu'il laisse Washington libre de décider tout seul et sur place son mode d'intervention éventuelle.

Mais le danger reste pour le Canada de se voir indirectement entraîné dans une aventure dangereuse si les Russes font un coup de tête par suite d'un mauvais calcul ou d'une interprétation erronée de la situation qui serait créée par une intervention américaine. Or, le même danger existe pour les autres alliés et amis des Etats-Unis, surtout depuis la déclaration analogue sino-russe.

Pour remédier à cet état de choses, le gouvernement d'Ottawa voudrait se placer résolument derrière les Nations unies et subordonner à celles-ci tout acte de protection et de pacification. M. Lester Pearson, notre ministre des affaires extérieures, voudrait ainsi étendre et régulariser l'emploi de la "police internationale" qu'il avait lui-même conçue pour arrêter la crise récente dans le Levant.

Son idée précise est de rendre permanente l'institution de la police internationale, quitte à augmenter celle-ci, pour la placer là où des tensions existent, jusqu'à ce que les efforts des Nations unies les fassent disparaître. On placerait ainsi des troupes internationales sur les frontières qui séparent Israël de chacun des Etats arabes limitrophes, jusqu'à ce que la paix totale règne dans ces régions, tant par des traités qu'en fait. Et voici le Pakistan aussi qui demande des troupes internationales pour la frontière du Cachemire.

Il faut dire que M. Pearson avait cette idée pratique en proposant déjà l'utilisation de la police internationale dans le Levant. Il n'avait pas insisté sur sa manière de voir quand le président Nasser avait déclaré que cette police n'était en Egypte que par le consentement du gouvernement égyptien qui se réservait le droit de la renvoyer quand il le jugerait utile.

Depuis ce moment, M. Roch Pinard avait aussi fait part à l'Assemblée des Nations unies du désir du Canada de régulariser l'institution de la police internationale et de l'employer n'importe où sur le globe où sa présence était utile. M. Pearson revient à sa première idée depuis la publication du Plan Eisenhower. Reste à voir si elle fera l'affaire de tous les membres des Nations unies, vu qu'elle semble trancher sur la souveraineté nationale des peuples comme le cas de la Hongrie le prouve. Il est consolant de voir pourtant que l'atmosphère internationale est suffisamment avertie pour qu'on puisse faire ouvertement une proposition semblable comme un moyen majeur de maintenir la paix.

T. G.

J.O.C. africaine

M. Kevin Muir, ancien dirigeant national de la J.O.C. anglaise (Jeunesse Ouvrière Catholique) est en train d'effectuer une longue visite (nov. 55-57) des territoires britanniques d'Afrique pour y apporter le bénéfice de son expérience dans l'organisation de l'Action Catholique. Il vient de passer un mois au Nyassaland, où il eut comme ailleurs de nombreux contacts avec les catholiques africains, spécialement ceux des villes, les dirigeants locaux d'Action catholiques et les grands séminaristes. Il sera intéressant de noter ses impressions car leur portée déborde largement le cadre de l'Afrique anglaise.

Perspective encourageante d'abord, car "nous avons, constate-t-il, dans nos Africains instruits, tous les éléments d'une Action catholique. Je suis convaincu qu'il y a là des militants en puissance. Il nous faut des dirigeants autochtones dans tous les secteurs de la vie africaine . . . le problème est urgent et appelle une solution rapide. Il se peut que nous ayons encore deux ou trois années devant nous; mais après, ce pourrait bien être un combat sans espoir (a lost battle) . . ." M. Muir ne manque pas d'ajouter que "sans un aumônier qui s'en occupe sérieusement et avec la pleine conviction de l'importance et des possibilités du mouvement, aucune forme d'A.C. ne peut tenir".

C'est précisément là qu'est le drame: "messis quidem multa". Enfin, M. Muir souhaite que des jeunes militants européens se portent volontaires pour venir passer quelques années en Afrique, aider à l'implantation de la J.O.C. africaine.

Le chanoine Viollet

Initiateur et précurseur, le chanoine Viollet, qui vient de mourir, fondait, dès 1902, la première Association familiale de France dans le quartier parisien de Plaisance. On doit aussi à l'abbé Viollet l'une des premières colonies de vacances (1910) et la fondation des premières habitations à bon marché. En 1919, il participa à la création de la Confédération générale des familles.

C. S. B.

Le Coin du Collège

Directeur: Jean-Léon Bruyère
Directeur adjoint: Jean Pennober
Rédacteurs:
Richard Mageau, Paul Baudry, Georges Druwé, Maurice Comeault

Réunion impressionnante

Le dimanche 20 janvier, deux cents étudiants universitaires du club Newman et du Gramma Rho Kappa (organisation des étudiants catholiques ukrainiens) tenaient leur déjeuner-communion annuel au Collège. A 9 h., le R. P. S. Valiquette, S.J., prononça un sermon sur l'unité chrétienne. Suivit une messe basse dite par S. Exc. Mgr M. Baudoux, assisté de MM. les abbs E. Cormier et G. Damphousse. Cette messe était dialoguée avec l'assistance. Selon l'aveu du R. P. J. C. Henley, S.J., aumônier du club Newman, plusieurs donnaient pour la première fois les répons de messe en latin.

Après la cérémonie religieuse, tous descendirent à la salle académique pour le déjeuner. Prenaient place à la table d'honneur: S. Exc. Mgr M. Baudoux, les RR. PP. Oscar Boily, S.J., recteur du Collège, J. C. Henley, S.J., Preyma, O.S.B.M., et les membres des exécutifs des deux organisations. A la demande du maître de cérémonies, M. Philippe L'Heureux, plusieurs de ceux-ci adressèrent la parole. Mgr Baudoux, le conférencier invité, parla des débuts du diocèse de St-Boniface, berceau de l'Eglise dans l'Ouest.

Le succès du déjeuner-communion est dû en grande partie aux organisateurs, jeunes anciens du Collège, présentement à l'Université.

Les Philosophes et la chorale du Collège assistaient aussi au déjeuner-communion.

Léonce AUBIN,
Philo II.

• • •

Un anniversaire

C'était un va-et-vient continuel dans le corridor de la chapelle des Pères, le vendredi 18 janvier. Plusieurs élèves se rendent à la chambre du doyen des professeurs du Collège, le R. P. Alfred Bernier, S.J. Ils vont le féliciter à l'occasion de son 75e anniversaire de naissance. Le Coin en profite donc pour rendre hommage à cet homme, petit de corps, mais grand de coeur et d'esprit.

Le R. P. A. Bernier est né à Ste-Agathe (Manitoba), en 1882. Le vieux Collège le voit poursuivre ses études secondaires jusqu'en 1900, où, après sa première année de Philosophie, il entre au noviciat des Jésuites.

Le jeune Père Bernier enseigne sept ans au Collège Ste-Marie, à Montréal. C'est là qu'il eut l'occasion de mettre à sa main le jeune élève, Joseph Fortier, aujourd'hui notre préfet d'études au cours de grammaire. En 1915, il revient au Collège de St-Boniface. Pendant trente-sept ans et demi, il enseignera tour à tour la Versification, le catéchisme et le grec dans les classes de Belles-Lettres et Rhétorique.

En 1950, le Père Bernier fêtait son 50e anniversaire d'entrée dans la Compagnie de Jésus. De 1917 à 1954, il se dévoue à la direction spirituelle des élèves. Après quarante-quatre ans d'enseignement, le "petit Père" s'occupe encore un peu de direction spirituelle et donne quelques cours privés de grec et de latin.

Ecrivain à ses heures, le Père Bernier, en plus d'innombrables articles, a fixé dans un livre les dates mémorables du Collège de St-Boniface. Le thème favori de ses articles était l'humanisme classique.

La liste d'anciens élèves du Père Bernier est impressionnante, tant par le nombre que par la qualité. Elle compte un archevêque, S. Exc. Mgr M. Baudoux, et deux évêques, NN. SS. LL. EE. Tétrault et Dumouchel. Le R. P. O. Boily, S.J., recteur, et la plupart des aînés du personnel enseignant du Collège ont passé sous la baguette de l'infatigable professeur. De plus, des missionnaires comme les RR. PP. Edouard LaFlèche et Jacques Bruyère, S.J., lui doivent leur élan et leur enthousiasme. Au nombre des curés et des religieux, anciens élèves, s'ajoutent les noms de professionnels éminents: M. Hector Allard, attaché d'ambassade, et M. le juge Gérald Fauteux, de Montréal.

Nous sommes privilégiés d'avoir un tel exemple de dévouement désintéressé parmi nous. Puisse Dieu nous le garder encore de nombreuses années en lui laissant toujours son coeur de vingt ans!

Jean-Léon BRUYERE,
Philo I.

• • •

Promenade sur les ondes

Le samedi 2 février, à 5 h. 45, le poste CKSB diffusera sur ses ondes la première émission d'une série de 13 programmes, intitulée "Mon Collège au micro", une réalisation de l'Ecole de Folklore des Collégiens.

Cette école existe au Collège depuis le mois d'octobre dernier, fondée par les dévoués Pères Chabot et Gaboury. Chaque semaine, ces deux Pères réunissent autour d'eux un groupe imposant de chanteurs pleins d'enthousiasme.

Durant l'espace de quelques semaines, nous avions appris un si grand nombre de chants qu'il devenait difficile de nous souvenir des paroles. D'où la fameuse idée de rédiger un cahier qui contiendrait plus de cent chants de folklore et quelques chansonnettes. Quelques élèves, sous l'impulsion du Père Chabot, prennent l'affaire en main et, au mois de décembre, à l'occasion d'une soirée familiale, les trois cents copies de l'édition "Chantez" étaient mises en vente et aussitôt épuisées. On songe à une réédition. Il paraît même que l'affaire est en marche.

En plus, les jeunes Franco-Manitobains organisent, avec l'aide d'institutions canadiennes-françaises, un gala-folklore qui aura lieu le 3 mars dans le gymnase du Collège. Ont accepté jusqu'ici de participer à ce gala: les Gais Manitobains, le Club des Alouettes, l'Académie St-Joseph, l'école Provencher, les couvents de St-Jean-Baptiste et de Lorette et, évidemment, les élèves du Collège. Le programme n'est pas encore définitivement fixé, mais nous sommes sûrs que d'autres institutions se joindront à nous pour faire de cette soirée un franc succès.

Nous invitons dès maintenant les lecteurs du Coin du Collège à ne pas prendre d'autres engagements pour la soirée du 3 mars. Il faut encourager la diffusion de notre folklore, un des meilleurs moyens de garder notre langue et notre âme françaises. Méditons bien ces paroles de Paul Claudel, inscrites en exergue dans le carnet "Chantez":

"Le jour où le dur jazz américain
vous fera oublier la parole vivante
de vos pères, ce sera un triste jour pour le Canada français."

Roger BAZIN,
Philo I.

• • •

Chronique sportive

Les gens se plaignent que ça coûte cher d'huile de chauffage depuis janvier. Mais les collégiens, qui n'ont pas à s'inquiéter de ces troubles financiers, profitent du beau temps pour s'adonner à leur sport favori, le hockey. Cette semaine, nous avons joué au moins vingt parties tout en organisant notre festival du 27 janvier. L'espace nous manque pour vous donner le détail de ces joutes et la liste des compteurs, le résultat des victoires et des défaites. L'important est que vous sachiez que la vie sportive est intense au Collège et que nous passons des récréations et des congés bien vivants, pratiquant dans le mesure du possible l'adage "Mens sana in corpore sano". Bonjour et à la semaine prochaine.

Le film français revient à St-Boniface

Il faut savoir encourager les bonnes initiatives, spécialement toutes celles qui sont susceptibles de soutenir la cause du français au Manitoba. Voilà pourquoi il convient de mentionner qu'un film français de choix est présenté, chaque lundi soir à 8 h., au Club de l'Union Nationale Française, angle Kenny et Eugénie, Norwood, à prix très minime.

Le film présenté lundi soir 28 janvier, "Le colonel Chabert", était un puissant drame mettant en vedette le grand acteur Raimu, appuyé par de grands dramaturges de la Comédie française. Une fois de plus, on pouvait apprécier à sa valeur la qualité hautement artistique du film de France, la profondeur d'une oeuvre authentiquement humaine, la délicatesse du jeu, et tant d'autres qualités qui ne peuvent que contribuer à l'éducation des spectateurs.

Pourquoi les amateurs du film français ne se rendraient-ils pas en foule, chaque lundi soir, au Club de l'Union Nationale Française? Ils seront agréablement servis, si l'on en juge d'après la liste des prochains programmes: lundi 4 février, "Barnabé", avec Fernandel; lundi 11 février, "Tire-au-flanc", comédie avec M. Baquet; lundi 18 février, "Ignace", avec Fernandel; lundi 25 février, "Les gosses mènent l'enquête", excellent film policier, avec Constant Rémi, etc.

Félicitations aux responsables de l'U.N.F. et meilleur succès. Ils font revivre la tradition du film français à St-Boniface. Puissent-ils ne pas être obligés d'abandonner leur excellent projet, faute d'appui!

La belle aventure de Marie de l'Incarnation

par Jeanne DANEMARIE

Parmi les figures qui méritent d'être proposées à l'admiration de la jeunesse, celle de Marie de l'Incarnation doit avoir une place de choix.

C'est en effet une histoire peu ordinaire que celle de cette femme au nom devenu synonyme de foi et de courage, d'esprit de décision et de dévouement.

Cette histoire, Jeanne Danemarie nous la conte dans un style très vivant. Elle nous fait assister à l'éclosion et à l'épanouissement de cette vocation, puis nous entraîne au milieu des peuplades sauvages où Marie de l'Incarnation exerça son apostolat dans des conditions de vie extrêmement pénibles et parfois dangereuses.

En même temps que la vie de la "Mère de la Nouvelle-France", c'est une page de notre passé que les jeunes liront avec autant d'intérêt que le plus passionnant roman d'aventures.

"La belle aventure de Marie de l'Incarnation. Collection "La Grande aventure". 96 pages. Illustrations de M. Maurice Petitdidier. En vente dans toutes les librairies et aux Editions Fides, 135, avenue Provencher, St-Boniface.



M. Tomas Acel, âgé de 19 ans, ancien élève de l'Université de Budapest, que l'on voit sur cette photo, tient dans ses mains un morceau de la statue de Staline qu'il aida à démolir pendant la révolte des Hongrois contre le régime rouge. Il dit que c'est un morceau du nez du dictateur. M. Acel est arrivé à New-York, avec 1,725 autres réfugiés, à bord d'un vaisseau de transport de la marine américaine.

Chronique de l'Hospice Taché

Le mardi 22 janvier eut lieu un bingo mensuel organisé par les membres du Club Kinsmen de Norwood, au bénéfice des patients de l'institution. C'est là un beau geste de charité, et tous les patients en sont reconnaissants. Un lunch fut servi à la fin de la soirée.

Le jeudi 24 janvier, les patients bénéficiaient de la belle visite d'une dizaine de Routiers, accompagnés d'autant de Guides de St-Boniface, venus exécuter avec grâce des danses de folklore, sous la direction expérimentée du chef, Georges Ste-Marie, accompagné de MM. Michel Soulodre et Jean Barnabé, comme assistants.

M. Georges Boissonneau était en charge du chant. M. l'abbé Félicien Juneau, l'aumônier toujours dévoué de la jeunesse de la cathédrale, accompagnait le groupe.

La soirée se termina par un délicieux goûter, offert au groupe par la gracieuseté de la Rév. Sr Supérieure.

La paroisse de la cathédrale possède des mouvements scouts composés d'une quarantaine de Louveteaux, de 80 scouts et d'une quinzaine de Routiers. Le but de ces organisations est de développer l'esprit d'initiative et de discipline, au contact de la nature (d'où les campements d'été), en même temps que de former des chefs.

Si l'on juge d'un arbre à ses fruits, c'est certainement un signe encourageant, un signe d'espérance, lorsqu'on voit un groupe de jeunes, de ces jeunes qu'on se plaît à dire si pétris d'égoïsme, s'oublier, penser aux autres et venir à l'hospice jeter une note de franche gaieté au coeur sensible de nos pauvres vieillards.

En ces deux soirées des 22 et 24 janvier, nos patients se sont endormis plus heureux, parce qu'ils ont senti les battements de coeurs charitables et désintéressés qui se sont rapprochés d'eux. Merci du fond du coeur.

Décès

Le 17 janvier: Nicholas Kohonowski, entré le 24 septembre 1956.

Le 20 janvier: Paulina Muzynski, entrée le 13 octobre 1955.

Le 22 janvier: Sophie Wenguynoweicz, entrée le 12 février 1955.

Le 24 janvier: Rebecca Strong, admise le 27 novembre 1956.

Le 24 janvier: Auguste Rosset, admis le 14 janvier 1957.

Le 25 janvier: Margaret Hickerson, admise le 29 août 1956.

Le 26 janvier: Mathew Calvo, admis le 14 août 1953.

Membres de l'exécutif de l'hôpital St-Boniface

M. le Dr L. R. Rabson, de Winnipeg, a été nommé président du personnel médical de l'hôpital St-Boniface, pour l'année 1957. Il remplace le président sortant de charge, M. le Dr Henri Guyot.

Les autres membres de l'exécutif, nommés lors de la réunion annuelle du personnel médical, le jeudi soir 24 janvier, sont: Dr A. C. Abbott, 1er vice-président; Dr W. M. McKinnon, 2e vice-président; Dr M. Ranosky, secrétaire; Dr Ross Willows et Dr Paul Green, membres.

Les damistes du Cercle Ouvrier St-Joseph

Les damistes du Cercle Ouvrier commenceront leur grand concours provincial, le lundi 18 février. Nous invitons tous les joueurs de se joindre à nous. Il y aura de beaux prix, et la coupe Lanthier sera remise au champion. Nous espérons avoir des amis de St-Jean-Baptiste pour nous livrer bataille.

Baptême de six cents néophytes à Bangui

BANGUI — Six cents néophytes ont été baptisés à Bangui (Afrique équatoriale française) par quinze prêtres officiant simultanément autour de S. Exc. Mgr Cucherousset, archevêque de Bangui. La cérémonie s'est achevée par une messe célébrée sur un autel construit spécialement pour cette occasion. Les nouveaux chrétiens ont fait leur première communion au cours de cette messe.

Retraites fermées

680, rue Langevin, tél.: 20-1422

Les retraites se suivent et apportent aux retraitants comme à ceux qui les dirigent de bien grandes consolations. Les dames de St-Eustache ont répondu nombreuses à notre appel et, en fin de semaine, les élèves finissantes des couvents de St-Jean-Baptiste, St-Pierre et Somerset emplissaient presqu'à sa capacité la Maison de retraites. Ces deux retraites ont été encourageantes, tant au point de vue du nombre que de la piété.

Il est malheureux, par ailleurs, que nombre d'hommes, de dames et de demoiselles ne trouvent ni le moyen ni le temps pour suivre les exercices d'une retraite fermée. On prétexte quelques fois la question d'argent. Ce n'est certes pas une raison, car si vous ne pouvez rien donner, vous serez traités comme ceux qui peuvent donner, et n'oubliez pas que la grâce est autant pour les fortunés que pour les moins fortunés.

Venez donc une bonne fois goûter les bienfaits réels d'une retraite fermée. Répondez à l'appel du Maître qui vous dit: "Viens, mon enfant, dans la solitude, et là je parlerai à ton coeur". Retirez-vous donc, chers lecteurs, deux jours à l'écart, et entendez dans le silence, la paix et la solitude, la voix de Dieu et celle de votre conscience.

A l'avenir, à cause des demandes faites par des personnes qui ne peuvent pas trouver notre numéro de téléphone, nous mettrons en-dessous du titre "Retraites fermées" le numéro de téléphone, ainsi que le nom de la rue et le numéro.

Prochaines retraites

FEVRIER

1-3: Académie Ste-Marie.
8-10: Demoiselles de langue anglaise.
15-17: Académie St-Joseph (grade XII).
19-21: Dames de la ville: Basilique, Sacré-Coeur, Précieux-Sang, Ste-Famille, St-Emile et St-Eugène.
22-24: Couvents de Ste-Agathe et du Sacré-Coeur.
26-28: Dames de Haywood, St-Claude, Somerset, St-Norbert, St-Léon, St-Adolphe, Lourdes, Ste-Rose-du-Lac, Ste-Amélie, La Salle, Ste-Agathe et Laurier.

MARS

1-3: Hommes d'Ile-de-Chênes, Otterburne, St-Pierre, Vassar, St-Malo, Woodridge, St-Labre, South Junction, St-Laurent, St-Ambroise, Aubigny et Richer.
5-7: Dames de St-Jean-Baptiste, Letellier, St-Joseph, Morris, Ste-Elisabeth, Ste-Anne, La Broquerie, Lorette, Fannystelle, Richer et Ste-Geneviève.
8-10: Chevaliers de Colomb du Conseil Norwood.
12-14: Dames de Dunrea, Mariapolis, Bruxelles, St-Alphonse, St-Lupicin, Aubigny, St-Ambroise, St-Laurent, St-Georges et Pine Falls.
15-17: Chevaliers de Colomb du Conseil St-Boniface.

Les Guides de St-Boniface ont leur cours de natation

Cette année, le 22 février, les Guides de St-Boniface se joignent à leurs soeurs guides du monde entier pour célébrer le centenaire de la naissance du fondateur du guidisme, Lord Baden-Powell.

Cours de natation

Encore une fois, le guidisme de St-Boniface est privilégié par des cours de natation. Ces cours ont commencé le 19 janvier et se poursuivront jusqu'au 2 mars. Ils sont donnés gratuitement par la Croix-Rouge dans la piscine de l'hôpital Miséricorde, à Winnipeg, de 10 h. 30 à 12 h. 30, tous les samedis matins.

Compagnie Rose du Canada

Le premier concours de coins d'équipes, organisé par la guidemaîtrise de la 2e compagnie de St-Boniface, Rose du Canada, eut lieu récemment.

Le trophée et le premier prix furent décernés à l'équipe des Colombes, et le deuxième prix à l'équipe des Hirondelles. Les chefs respectifs des équipes, Marie-Rose Gax et Pauline Létourneau, acceptèrent les prix.

Nous voulons remercier les juges de la soirée, M. l'abbé F. Juneau, aumônier scout, Mlle Madeleine Bernier, commissaire guide diocésaine, et Mlle Lorraine Marion, cheftaine de la compagnie Thérèse de Lisieux. Nous avions aussi parmi nous Denise Proteau, secrétaire diocésaine.

Les Guides des deux compagnies de St-Boniface désirent offrir leurs voeux d'un prompt rétablissement à Rose Desrochers.

Avis aux jeunes filles de 11 à 16 ans

Si vous êtes intéressées au guidisme et désirez faire partie de la compagnie Rose du Canada, téléphonez à cheftaine Y. Pelletier, au numéro 20-6292, ou adressez-vous à l'aumônier guide, M. l'abbé R. Nadeau.

L'hon. E. Préfontaine loue la prudence du gouvernement

Le programme législatif qui a été résumé dans le discours du trône au Manitoba mardi portera une aide vraiment généreuse aux municipalités, mais cela est rendu possible par l'augmentation des revenus et non pas par un simple désir de plaire aux contribuables. C'est ce raisonnement qui a fait le thème d'un discours prononcé au poste CKRC par l'hon. E. Préfontaine, mercredi soir, dans le premier commentaire sur ce sujet en dehors de la législature par un membre du cabinet.

M. Préfontaine a cité les statistiques pour les dépenses du gouvernement depuis 1948 pour démontrer comment les augmentations constantes correspondaient aux revenus de la province plutôt qu'à la situation politique du parti au pouvoir. "Nous rendons le meilleur service possible avec l'argent à notre disposition", disait-il. Cette année il y aura plus de revenus en provenance d'Ottawa et de l'impôt sur la boisson, sur l'huile, sur la gasoline et sur les primes d'assurance.

Le ministre des affaires municipales, tout en signalant les bénéfices que les municipalités retireront des nouveaux octrois, a eu soin de rappeler que le gouvernement provincial coopère toujours très intimement avec les municipalités dans l'élaboration de tels programmes. Son ministère est doté d'un comité aviseur et peut tirer profit du rapport préparé dans le passé par un comité conjoint. Les conférences provinciales-municipales ont été multipliées à cet effet. M. Préfontaine ajoute en outre que depuis cinq ans toute la législation municipale renforçait l'autonomie du gouvernement local au point que l'on puisse dire: il y a plus de démocratie dans notre province que dans n'importe quelle autre province de l'Ouest. "Nous plaidons coupables de ne pas être des dictateurs", concluait-il.



L'hon. E. Préfontaine







Précieux-Sang

Partie de cartes

La partie de cartes du 22 janvier fut organisée par Mmes A. Pelletier et Charles Boulet, assistées de Mmes René Gauthier, Paul Johnson, Jos. Berthelette, Edouard Cossette, Odilon Lavigne, André Champagne, Marcel Comeault, Louis Poulin, Marius Nault, H. Beaulieu, Maurice Ragot, Lucien Rougeau, Georges Fraser, Joseph Pallard, Robert Gourmelin, Roger Teillet, Camille Arsenault et Marcien Lemay.

Le prix d'entrée échoua à Mme J.-R. Martin, tandis que celui de la cagnotte fut gagné par Mme A. Brisson et M. A. Mitchell.

Furent chanceux pour les cinq mains: 1er, M. L. Dupont, Mme O. Saulnier, Mme E. Morin et M. J.-L. Savard; 2e, Mme F. Mahé; 3e, M. A. Ménard et 4e, Mlle Rita Martel.

Mme J.-E. Cossette, M. J.-L. Savard et M. G. Beaudry gagnèrent les prix de la rafle spéciale.

Retraites paroissiales

Les retraites paroissiales commenceront le dimanche 3 février, et dureront jusqu'au 17 février. Le prédicateur en sera le R. P. R. Lechasseur, O.M.I.

Ligue de 5 quilles

Equipe	Points
Les Météors	78
Ducharme Construction	76
Leo's Electric	71
Les Hirondelles	63
Les Joyeux	63
Toupin Lumber	60½
Sunshine	58½
Aces	35
Dames:	
H 1 P — G. Dumas	241
H 3 P — G. Dumas	591
Hommes:	
H 1 P — A. Lebleu	309
H 3 P — N. Girard	674
Equipes:	
H 1 P — Ducharme Cons.	990
H 3 P — Les Météors	2653

M. H. Lorne Thompson, homme d'affaires bien connu de St-Boniface, vient d'être élu président de la Chambre de Commerce de cette ville, en succession de M. H. DeLeeuw. Les autres membres de l'exécutif sont: MM. N. Zunic, J. Sinnock, B. Loewen, A. Deschambault, J. S. Malmgren, R. Kinzie, D. Craw, E. Brothan et P. Andrews.

Mort accidentelle du chef A. Spence

M. A. Spence, chef des services d'incendie de la ville de St-Boniface depuis 1932 et membre de ce département depuis 1925, est décédé mercredi matin à l'hôpital St-Boniface des suites d'une chute accidentelle. L'accident s'est produit mardi soir quand il est tombé en bas de l'escalier au moment où il descendait dans la cave de sa demeure, 90 avenue Monck, jeter un coup d'oeil à la fournaise. M. Spence, originaire de Whitewood, Sask., et vétéran de la première guerre mondiale, était membre de l'église anglicane et de la Légion canadienne. Il avait 63 ans.

Au Conseil de Ville

Plusieurs augmentations de salaires aux fonctionnaires

La ville de St-Boniface a décidé de ne pas s'opposer à la demande que veut faire auprès du gouvernement provincial la Commission des transports du Winnipeg métropolitain. Cette demande, relative à la taxe de location, pourrait affecter le tarifs de la compagnie, si elle se voyait refusée par le gouvernement.

L'Association des pompiers de St-Boniface avait demandé pour ses membres une augmentation de salaire de 10 pour cent. Le Conseil de ville ne leur accorda que 7 pour cent, ce qui veut dire que chaque pompier touchera $23.10 de plus par mois.

L'entente faite entre cette association et le comité de Législation pour l'année 1957 comprend plusieurs changements: 1) les pompiers devront, chaque année, passer un examen écrit préparé par le chef du département, s'ils veulent être éligibles à quelque avancement; 2) pour demander de passer l'examen, le postulant devra faire sa demande au chef du département; 3) le chef devra remettre son rapport au comité.

De plus, chaque pompier devra passer annuellement un examen médical dont le résultat lui sera donné confidentiellement par le chef. Le coût de cet examen sera défrayé par la ville.

Une autre question d'importance se posera bientôt pour les pompiers de St-Boniface: à savoir, si ces derniers devront être exclusivement des domiciliés de cette ville même. Si décision contraire était prise, une douzaine de pompiers en seraient affectés.

Une autre augmentation: celle-ci aux employés municipaux qui demandaient aussi une majoration de 10 pour cent. Ils n'obtinrent que 5 pour cent. Mais ces derniers se virent refuser une autre requête: celle que la municipalité paie la moitié de leurs frais médicaux et d'hospitalisation.

La question des congés de 3 semaines pour les employés au service de la ville depuis plus de douze ans est restée en suspens et sera réétudiée plus tard.

Les Soeurs Oblates de St-Boniface, dans une lettre datée du 15 janvier et adressée au Conseil de ville, demandaient à ce dernier une diminution de l'impôt foncier sur leur nouvel immeuble. L'échevin Guay fit remarquer à ses collègues que cet immeuble constitue l'unique maison-mère qu'ait St-Boniface et que les bienfaits accomplis par ces Soeurs dans les écoles ont été immenses. "C'est St-Boniface qui en a été le grand bénéficiaire", a-t-il déclaré.

Le Conseil de ville a décidé d'accéder à la demande exprimée par la Commission scolaire de St-Boniface en ce qui a trait à l'achat d'un terrain situé à l'angle des rues St-Jean-Baptiste et Cathédrale. La ville s'est montrée généreuse en vendant le terrain pour la somme de $1.

Il sera désormais défendu de stationner sur le côté sud de la rue Berry, comme l'indiqueront les signaux qui y seront érigés. A l'angle des rues Taché et Coniston, on posera un signal "Yield Right of Way", tandis que des signaux "Stop" seront plantés aux angles chemin Ste-Marie et Ferndale et Ste-Marie et Cromwell.

La demande d'octroi faite par le "Men's Musical Club of Winnipeg Limited" sera reportée aux estimés de l'année courante.

Pendant la séance, le greffier municipal sortit une sorte de tuque que les échevins de 1898 devaient porter pendant les réunions. Elle passa de main en main, accompagnée de commentaires humoristiques. Sa condition atteste sa qualité. Faisait-il si froid en ces temps révolus, les échevins étaient-ils frileux, ou est-ce que l'hôtel de ville n'était pas encore chauffé? En tout cas, nous ne voyons pas nos représentants actuels s'exhiber dans de tels accoutrements.



Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Nous n'avons pas trop de nouvelles, bonnes ou mauvaises; c'est le calme profond des grands froids d'hiver.

L'assemblée d'affaires du 21 janvier apporta plusieurs discussions assez vives. Malgré le nombre d'affaires en cours, l'assemblée se termina de bonne heure.

Considérant le nombre incessant de demandes qui se font à notre Conseil, il serait bon de réaliser que la Chevalerie est une organisation fraternelle à fonds très limités. Notre Conseil fait tout son possible, mais il ne peut pas rivaliser avec les grandes organisations dont le seul but est de ramasser des fonds de charité. Chaque chevalier comme individu fournit sa part à ces différentes organisations.

Puissance de la plume

Notre dernière chronique nous a presque obtenu une grosse pièce de 5c pour notre dépense de timbres.

Que sont devenus les "Bistouri" et les "Après-Tout" d'antan? La vieillesse ou la rude température leur ont-elles glacé le sang dans les veines?

N'oubliez pas la soirée du 14 février. C'est le soir même de la St-Valentin, et non le 15, comme annoncé auparavant. Les organisateurs nous promettent tout ce qu'il y a de mieux: danse, goûter, rafraîchissements. Les billets sont en vente chez tous les membres du Conseil; $1.25 chacun.

Notre prochaine assemblée régulière aura lieu le lundi 4 février, à 8 h.

RIGOLETTO.

S. E. le cardinal Léger doit partir pour Rome

MONTREAL — La "Semaine religieuse de Montréal" annonce que S. E. le cardinal Paul-Emile Léger quittera Montréal, à destination de Rome, le samedi 2 février. Son Eminence doit passer quelques semaines dans la Ville Eternelle.

Le salaire moyen s'élève à $66.19

OTTAWA — La moyenne des gages et salaires hebdomadaires reçus par les Canadiens le 1er novembre 1956 est supérieure de plus de $4 à celle de la date correspondante de l'an dernier.

Un programme de qualité fut offert par le Cercle Molière

C'est un grand merci qu'il faut dire à Mme Pauline Boutal et à Mlle Christiane LeGoff pour l'excellente tenue des deux pièces à l'affiche, le vendredi soir 25 janvier.

Ce sont des bravos qu'il faut prodiguer aux acteurs (nous parlerons d'eux plus longuement), à Mme L. Patenaude qui, accompagnée par Mme G.-M. LaFlèche, mettait une touche musicale très goûtée au programme de cette autre soirée mensuelle du Cercle Molière, à tous ceux qui, dans l'ombre des coulisses, ont contribué au succès de cette soirée: les souffleuses, Thérèse Fortin et Lucienne Dacquay, la maquilleuse, Irène Lane, et le directeur technique, Armand Guénette.

C'est aussi un grand merci qu'il faut dire à tous ceux qui sont venus si nombreux. Les acteurs ont besoin de la chaleur d'une salle bien remplie pour donner la pleine mesure de leur talent, ils ont besoin d'encouragements, spécialement les jeunes, ceux à qui les pièces en un acte et les lectures de pièces des soirées mensuelles donnent l'occasion de se familiariser avec les planches.

L'innocente

Cette petite pièce en un acte, pleine de poésie, est difficile. Mme Boutal, sans forcer aucune situation, sut conserver à la pièce toute sa fraîcheur et lui a fait franchir la rampe plus qu'honorablement.

Le rôle principal, celui de Tocca, cette pauvre innocente qui parle aux fleurs, était joué par Marie Benoit. Marie a bien senti son personnage, elle l'a très bien rendu: gaminerie, candeur naïve, crédulité et aussi révolte devant la révélation du crime qu'on veut lui faire commettre, on a senti tout cela. Un tout petit reproche: le ton n'était peut-être pas toujours très juste, mais le rôle était très difficile.

Laurette Bouvier, dans le rôle de la femme, est une révélation. Elle joue, elle sait se servir de sa voix, le geste est bien trouvé, expressif, mais attention au débit, à l'articulation.

Les deux autres rôles féminins étaient tenus par Mme Fisette, l'aubergiste, et Rose-Marie Faucher, Geneviève. Mme Fisette a de l'allure, on la comprend très bien, on entend bien aussi Rose-Marie et sa sortie contre les enfants qui tourmentent l'innocente était vraie. A toutes deux cependant un conseil: il faut vivre son rôle.

Les hommes: Pierre Vedel était le vieux (nous retrouverons Pierre dans la distribution du pharmacien); Roger Millier, l'homme, le paysan avare dominé par sa femme, on le sentait à son allure, a de bons jeux de physionomie, mais attention au geste trop souvent répété, un certain petit mouvement de la main, par exemple. Les deux gars ivrognes ont bien rendu leurs petits rôles ingrats et difficiles à jouer: André Soulodre a la fougue de la jeunesse, Ronald Proteau affiche un rire communicatif.

Le pharmacien

Une bonne petite comédie. Ça roulait du début à la fin. On trouve là la marque d'une bonne direction, celle de Christiane LeGoff. Une bonne équipe d'interprètes aussi.

Pierre Vedel, le pharmacien, est à son aise sur la scène, c'est un bon comédien, plein de naturel, mais attention à l'articulation. Le commis était joué par Georges Paquin. Chez Georges aussi, il y a beaucoup d'aisance, il sait lancer sa voix et il a le sens de la comédie. Cette petite scène, au début, lorsque le patron découvre son erreur et qu'il essaye d'amener son commis à s'e[illegible] accuser, était particulièrement réussie: l'affolement du pharmacien, le petit mouvement de tête du commis qui dit: "On va regarder".

Maxime Desaulniers jouait l'avocat, client et conseiller à la fois. Il était étonnant de naturel, lorsqu'il expliquait les douleurs de sa main. Dès son apparition sur la scène, on savait que Gérard Rémillard était commissaire de police, il avait l'allure mystérieuse de certains policiers d'opérette. Marie-Rose Gay était la petite cliente, elle a une excellente diction et des petits gestes gamins charmants.

En somme, l'auditoire a passé une bonne soirée avec un programme de qualité. Remercions-en l'organisatrice, Léonie Guyot. Pour terminer, un merci à tous les amis du Cercle et tout spécialement à la Librairie Fides et à la chorale du Sacré-Coeur pour leur contribution à notre arbre de Noël.

Rendez-vous, au mois de mars, à la prochaine soirée mensuelle.

Difficultés faites aux missionnaires qui vont en Inde

NOUVELLE-DELHI — Le gouvernement indien vient de faire connaître sa politique au sujet des visas accordés aux missionnaires. Dans un communiqué à la Conférence des évêques de l'Inde, adressés à S. Exc. Mgr Joseph A. Fernandes, de Delhi-Simla, secrétaire conjoint de la Conférence, le ministère de l'Intérieur, souligne que tous les missionnaires étrangers qui quittent l'Inde doivent obtenir un nouveau visa avant leur retour.

La nouvelle la plus importante de 1956

NEW-YORK — Un service de coupures de journaux a fait savoir qu'un examen des dépêches qu'il compile indique que la plus importante nouvelle de 1956 a été la crise du Moyen-Orient.





M. A. Rosset, de St-Claude, est décédé à l'hospice Taché

ST-CLAUDE — Le jeudi 24 janvier, M. Auguste Rosset, de St-Claude, est décédé à l'hospice Taché, après une longue maladie. Il était âgé de 60 ans et six mois. La dépouille mortelle fut transportée à St-Claude, le 25 janvier. Une foule nombreuse de parents et d'amis vinrent prier pour le repos de son âme et lui rendre un dernier hommage.

Les funérailles eurent lieu le samedi 26 janvier, à 10 h. Le service fut chanté par M. l'abbé J.-M. Gagné, curé, assisté de MM. les abbés G. Montminy et R. Prescott, comme diacre et sous-diacre. L'inhumation se fit dans le cimetière de St-Claude.

Les porteurs étaient MM. Joseph, Théophile, Auguste, Camille, André et Léon Rey. La maison mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

Né à St-Claude en 1896 (il n'y avait que 4 ans que St-Claude était fondé), M. Rosset épousa Mlle Rosabelle Goulet en 1926.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, 5 filles, Rose (Mme Emile Fay), de Haywood, Man., Angèle (Mme Réal Laliberté), de Maillardville, C.-B., Annette (Mme Gaétan Cormier), de Letellier, Man., Marie et Claudette; 4 fils, Albert, Denis, Gilbert et Donald, tous à la maison. Il laisse aussi 5 soeurs, Marie (Mme A. Fix), Léonie (Mme H. Collins), Berthe (Mme C. Watts), des Etats-Unis, Elise (Mme C. Downings), de Vancouver, et Rose (Mme Lohr), de St-Boniface, et 2 frères, Claude et Henri, de St-Claude, ainsi que 8 petits-enfants.

Remerciements

La famille Rosset tient à remercier toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie, par offrandes de messes, fleurs ou prières. Merci tout spécial à M. le Dr Champagne, de St-Claude, ainsi qu'aux personnels de l'hôpital St-Boniface et de l'hospice Taché qui se sont montrés très dévoués durant la maladie de M. Rosset.

Concours d'illumination

Le concours d'illumination de lumières de Noël, organisé par la Chambre de Commerce, a été gagné par les personnes suivantes: résidence — 1er prix, M. Louis Bazin; 2e, M. Victor Deshayes; 3e, M. Camille Rey. Les suivants ont obtenu une mention honorable: MM. Jean-Louis Carel, René Martel et Paul Chevrier.

La Chambre de Commerce désire remercier toutes les personnes qui ont pris part au concours et qui ont contribué à faire un village attrayant durant Noël.

Soirée-anniversaire

Les gens de St-Claude, Haywood, Rathwell et des paroisses environnantes sont cordialement invités à venir nombreux, le dimanche 3 février, assister à un festival organisé par toutes les écoles de la paroisse en hommage de reconnaissance à leur vénéré pasteur, M. l'abbé Jean-Marie Gagné, à l'occasion de son anniversaire de naissance.

On vous offrira un programme à la fois intéressant et varié. Bienvenue à tous!

Saint-Charles

Présidentes de comités

Les "Ladies Guild" ont tenu leur assemblée annuelle, le jeudi 17 janvier. Plusieurs dames s'y sont rendues. Invitation à toutes les autres dames de la paroisse de prendre part aux activités de cette organisation. Une nouvelle orientation fut donnée au club et des directives spéciales à chacune de celles qui sont en charge. Félicitations et bon succès.

Mme F. Richard fut réélue présidente du comité de St-Charles, tandis que Mme C. LaFlèche était choisie comme présidente du groupe de Charleswood; Mme J. St-Clair, pour le groupe de Kirkfield Park; Mme V. Mager, trésorière, et Mme N. Ticholas, conseillère.

Ralliement des jeunes

Le dimanche 20 janvier, il y eut grand ralliement des jeunes à la salle paroissiale. A 3 h., discours du président en charge et mot de bienvenue du R. P. C. Lépine, O.F.M., curé. Plans, projets et jeux. A 4 h., glissade. A 7 h., goûter chaud à prix raisonnable. Un film fut ensuite bien apprécié.

Plus de 50 jeunes se sont ainsi amusés très honnêtement, tout en se connaissant mieux, et ils se promettent une semblable réunion sous peu.

Merci au Conseil exécutif de Kirkfield Park.

Invitation

N'oubliez pas qu'à St-Charles, il y a encore de la place pour plusieurs familles catholiques. Situé à 8 milles à l'ouest de la ville de Winnipeg, St-Charles possède en plus des écoles publiques un beau couvent dirigé par les Rév. Soeurs Oblates de Marie-Immaculée.



Elie

Va-et-vient

M. et Mme Wilfrid Privé sont partis passer l'hiver en Colombie-Britannique.

MM. Léon Desilets, Réginald Bernardin, Mlle Alice Desilets, M. et Mme David Trottier et leur famille, M. et Mme Alex. Trottier et M. Pat. Alarie sont partis en Californie, pour l'hiver.

Mme Jean Carrière nous a quittés pour aller passer l'hiver à Windsor, Ont.

Sont de retour de voyage: de Vancouver, M. et Mme M. Beaudry; de Californie, M. Edgar Bernardin; de Québec, M. et Mme Alex. Dufresne; de Detroit, M. et Mme R. Loiselle.

Parties de cartes

Félicitations aux organisateurs de la partie de cartes au profit de l'église qui rapporta la somme de $148.

La prochaine partie de cartes au profit de l'église aura lieu le dimanche 3 février.

Naissances

Florent, fils de M. et Mme Oscar Legault. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Préfontaine, de St-Boniface.

René-Yves, fils de M. et Mme Ulric Dufour. Parrain et marraine, M. et Mme Yves Chabot, de St-Eustache.

Marc-Philippe, fils de M. et Mme Laurent Girard. Parrain et marraine, M. et Mme Thomas Nott, de Poplar Point.

Curling

Une équipe de dames composée de Mmes Mary Desilets, Madeleine Fillion, Edna Block et Elise Dufour, remporta le premier prix à un bonspiel pour dames à Portage-la-Prairie. Chaque dame reçut une chaise hôtesse et, comme meilleure équipe, le trophée Andrich.

Une autre équipe, composée de Mmes Madeleine Fillion, Edna Black, Georges Beaulac et Richard Desilets, s'est rendue à Starbuck. Elle remporta le 3e prix dans deux concours.

Deux équipes d'hommes se rendirent à St-Eustache pour prendre part au bonspiel. L'équipe formée de MM. Maurice Gillis, Lucien Privé, Albert Ménard et Edouard Chabot remporta le 1er prix. L'autre équipe, ayant pour membres MM. Georges Desilets, Jack Roberts, J. Schwartz et Edgar Bernardin, ne fut pas si chanceuse.

La visite aux Etats-Unis du maréchal Tito est appréhendée par quelques-uns. On voit sur cette photo **M. Luke E. Hart**, Chevalier Suprême des Chevaliers de Colomb, et **M. Dan Daniel**, à droite, de Danville, Va., commandant national de la Légion américaine, qui protestent contre la venue du dictateur yougoslave. Ils discutent avec le sous-secrétaire d'Etat, **M. Robert Murphy** (centre). Pour cause de sa protestation, M. Hart allègue la conduite du maréchal envers la religion, son support au gouvernement hongrois actuel et ses activités communistes antérieures. (NC)

Fondation, à St-Jean-Baptiste, d'un cercle "Parents et Maitres"

ST-JEAN-BAPTISTE — Le dimanche 20 janvier, la première réunion de l'Association de Parents et Maitres avait lieu à l'auditorium de l'école Centre de St-Jean-Baptiste.

Après la prière, le président de l'assemblée, M. l'abbé Bernard Bélanger, curé, souhaita la bienvenue à une centaine de parents et présenta le conférencier, le R. P. Ludger Guy, S.J., officier de liaison de l'Association d'Education.

Le R. P. Guy exprima d'abord sa joie de se trouver dans la belle paroisse de St-Jean-Baptiste et d'y être accueilli et présenté par un de ses anciens élèves.

Sa conférence portait naturellement sur l'Association de Parents et Maitres. Il en décrit l'origine, son fonctionnement dans les diverses provinces, la définition proprement dite d'une telle association d'après les principes directeurs qui se trouvent dans l'Encyclique de Pie XI sur l'Education, et dont le but peut se résumer en un seul mot — collaboration. Il exposa alors les procédés à suivre pour l'organisation et la marche effective d'une Association des Parents et Maitres — un exécutif, des comités, des réunions générales à date fixe, etc.

Dès cette première réunion, l'assemblée fut invitée à former un comité de nomination. Ce comité, après s'être réuni quelques minutes en dehors de la salle, soumit à l'assemblée une liste de candidats. Voici les noms des personnes élues par l'assemblée pour former l'exécutif de l'Association de Parents et Maitres: M. Ovila Sabourin, Mme Raymond Roy, M. Arthur Vermette, Mlle H. St-Amant et M. Marcel Dorge. Les membres de cet exécutif doivent se rencontrer bientôt pour préparer la prochaine réunion générale.

Par vote de l'assemblée, les réunions de parents et maitres sont fixées au troisième lundi du mois. De l'avis de tous également, il n'y aura qu'une seule organisation paroissiale groupant l'école Centre et les écoles rurales.

Grâce au président qui maintint le ton sur le clavier de la bonne humeur et dont les observations provoquaient les fusées de rire, la soirée s'est déroulée dans un climat de bonne entente et de franche gaieté.

Un chaleureux merci au R. P. Guy d'avoir prêté son concours avec tant de bienveillance à la fondation de l'A.P.M. dans la paroisse de St-Jean-Baptiste.

Service à Laurier, le 19 janvier, de M. A. Laurier, âgé de 79 ans

LAURIER — Le 6 décembre 1956 disparut, à Laurier, un de ses anciens paroissiens, M. Adélard Laurier. Il était âgé de 79 ans.

Né à St-Pierre de la Patrie, P.Q., le 19 janvier 1878, il épousait à Montréal, en 1911, Mlle Antoinette Lamoureux qui le précéda dans la tombe de plusieurs années. Venu au Manitoba en 1917, il vécut depuis lors à Laurier, ayant travaillé 38 années pour le Canadien National.

Le défunt laisse dans le deuil deux filles, Pauline (Mme Simon Letain), de Laurier, et Clairette (Mme Adélard Deslauriers), de Ste-Rose-du-Lac, et un fils, Adélard, de Winnipeg.

Les funérailles eurent lieu à Laurier, le 9 décembre, et l'inhumation se fit au cimetière paroissial où il repose près de son épouse.

Les porteurs furent MM. Gustave et Claude Deslauriers, Patrice et Fernand Letain, Lionel Gobillot et Médéric Laurier.

Çà et là

M. Alphonse Verley a été élu commissaire de l'école du village à la dernière assemblée des contribuables.

Le dimanche 13 janvier, MM. André Saquet et Paul Delaurier furent réélus syndics de la paroisse

MM. Jacques Péloquin, de l'école Champlain, Paul Maguet, de l'école Pennarum, et Louis Saquet se rendaient la semaine dernière aux congrès des commissaires à St-Boniface et à Winnipeg. M. Saquet y fut élu conseiller pour la région du nord.

Dunrea

Sympathies

Les paroissiens de Dunrea désirent offrir leurs sincères sympathies à la famille de M. Edouard Paradis, de Storthoaks, décédé récemment à l'hôpital Miséricorde de Winnipeg, ainsi qu'à sa mère et à ses soeurs, Mme Georgina Paradis, Mlles Antoinette et Henriette Paradis, de St-Boniface, à son frère, M. Alfred Paradis, de Dunrea, et à la famille de M. Philippe Paradis, de Storthoaks.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Norbert Fortier, à l'occasion de la naissance d'un quatrième fils, né le dimanche 27 janvier à l'hôpital de Killarney.

Partie de cartes

La troisième partie de cartes de la saison aura lieu le dimanche 3 février. Tous les amis sont cordialement invités.

Mariage A. Meilleur-L. Morissette bénit en l'église de Powerview

POWERVIEW — Le samedi 5 janvier, en l'église Notre-Dame du Laus, à 11 h. a.m., M. le curé bénissait le mariage de M. Aimé Meilleur et de Mlle Laurence Morissette. La mariée entra au bras de son père.

Mme Norman Meilleur, belle-soeur du marié, était dame d'honneur. Les filles d'honneur étaient Mlles Armande Morissette, Rita Ménard et Aurise Morissette et la bouquetière, la petite Odile St-Pierre.

Les garçons d'honneur étaient MM. Norman, Laurent et Emile Meilleur et André Ménard et le page, le petit Robert Meilleur.

Il y eut dîner à la salle Légion puis, le soir, réception au même endroit. Il y avait beaucoup de parents et d'amis venus d'en dehors pour l'occasion, entre autres le grand-père du marié, M. Meilleur, de Fisher Branch, et ses parents, de St-Boniface.

Les nouveaux époux demeureront à St-Boniface.

Baptême

Le 30 décembre: Edith-Emilie-Marie, née le 18 décembre, fille d'Omer Wilcott et d'Hélène Dupont. Parrain et marraine, M. et Mme Alexis Dupont.

Le Congrès insère dans ses actes des paroles du pape

WASHINGTON — Selon des déclarations de M. Kenneth B. Keating, membre du Congrès américain, des extraits du dernier radiomessage pontifical de Noël, seront insérés dans les actes du Congrès. "En effet, a déclaré le parlementaire américain, le pape s'est adressé à tous les peuples libres afin qu'ils résistent aux tentations et aux menaces de l'Union-soviétique. Ce fut une des plus violentes attaques du pape contre les chefs soviétiques, et en même temps une des attaques les plus efficaces". Il est, par conséquent, clair et net que ces paroles méritent d'être insérées dans les actes du Congrès américain.

Transcona

Conférences catholiques

Une série de conférences sur la Doctrine Catholique sera donnée à l'école paroissiale, les mercredi et vendredi de chaque semaine, de 8 h. à 9 h., à partir du 6 février jusqu'au 26 avril.

Les conférenciers seront MM. les abbés Rémi DeRoo, A. Campeau et W. Szumski, Mgr Charles Desorcy et Mme le Dr M. K. Grace.

Le but principal est de renseigner les non-catholiques sur la religion catholique.

Campagne de souscription

La campagne de souscription de la paroisse a atteint la somme de $35,000.

Réunion de la L.F.C.

La prochaine réunion des femmes de la Ligue Catholique aura lieu le mercredi 6 février dans la salle paroissiale.

Un film intitulé "Three to Make Ready" sera présenté, gracieuseté de la Société d'aide aux enfants et adultes infirmes du Manitoba.

Mme H. Forbes, directrice des centres ruraux de la campagne des dix sous, expliquera cette oeuvre de bienfaisance. Ce film montre les différentes étapes suivies pour la réhabilitation des infirmes.

La marche des dix sous est la principale source des fonds de la Société.

Il y a 10,000 adultes au Manitoba qui ont besoin des services de cette société.

Mme A. Lambert, présidente du comité éducatif de la Ligue, en est l'organisatrice.

Le Vent... ...du Sud-Est

Beaucoup de mes concitoyens de la tant soit dite belle paroisse de St-Pierre ont une étrange façon de raisonner par moments. Ils se gourment du fait qu'il y a une quarantaine d'organisations à peu près actives. Ils sont fiers d'une foule de choses qu'ils n'hésitent cependant pas à critiquer amèrement par toutes sortes de cancans et de rumeurs. Ils se font forts de publier partout le bel esprit de coopération et de dévouement, et de chanter bien haut les succès éclatants desquels ils se glorifient libéralement.

De toutes ces choses paroissiales qu'on prétend avoir tant à coeur, la plus importante est gravement négligée: la paroisse elle-même. Que pensez-vous de ceci? A la grand-messe de dimanche dernier, notre curé convoqua une réunion paroissiale devant se tenir immédiatement après la messe, pour élire les syndics et discuter des affaires de la paroisse. Deux personnes se rendirent à la réunion. N'eut été la crainte que, comme dans le passé, on accuse injustement notre curé de choisir les personnes qui lui conviennent et de conduire la barque en dictateur, l'élection aurait eu lieu et à juste titre.

Dimanche prochain à l'église, tous auront une autre chance et, cette fois, sous forme de scrutins. Que chacun se fasse un devoir de faire son devoir!

VANTARD.

Woodridge

Çà et là

Mlle Irène Guilbault a assisté aux funérailles de son cousin, M. Noël Grenier, de St-Boniface, décédé accidentellement le 6 janvier, et dont le service fut chanté le 10 janvier.

Mme Léon Dupas a assisté aux funérailles de son beau-frère, M. Edmond Dupas, décédé subitement le 10 janvier.

Mme Paul Charrette, née Lorraine Lebleu, et M. Charette sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, le 15 janvier, à l'hôpital de Steinbach. Il fut baptisé le 27 sous les noms de Joseph-Larry. Parrain et Marraine, M. Guay Charrette et Mlle Patricia Hora.

Le 26 janvier avait lieu, à l'école Lafortune, une réunion des institutrices de l'arrondissement de Spurgrave, Vassar, South Junction, Woodridge, à l'occasion de la réunion de la "Manitoba Teachers' Association."

M. et Mme P.-M. Gauthier, de Vassar, ont rendu visite à M. et Mme Olivier Rivard.

Le 20 janvier avait lieu l'élection de deux syndics. M. Olivier Rivard remplace M. Gustave Dubois, sortant de charge, et M. A. Chatel remplace M. Frank Genis pour un terme de deux ans.

M. Arnold Fontaine est revenu chez lui après avoir passé une semaine à l'hôpital de Steinbach.

Nous souhaitons un prompt rétablissement aux deux petits enfants, Raymond et Edouard Querel, qui ont dû être hospitalisés pour une intervention chirurgicale à l'hôpital des enfants de Winnipeg.

M. et Mme Tony Malozdrewicz et leur fils, Christophe, ont passé la fin de semaine du 20 janvier en visite chez leurs parents de Winnipeg.

MM. et Mmes Olivier Rivard et John Hora, ainsi que M. Geo. Palmer, ont assisté au bonspiel qui eut lieu à St-Eustache, le 26 janvier, ainsi qu'au banquet de clôture.

M. et Mme A. Lépine, de Marchand, ont rendu visite à leurs enfants, M. et Mme Gérard Poiron.

Partie de cartes

Le 27 janvier avait lieu, dans la salle paroissiale, une soirée récréative organisée par un groupe de dames de la paroisse. Il y eut salle comble et les recettes de la soirée ont été de $265.00.

Les premiers prix de cartes pour hommes échouèrent à MM. Denis Gérardy, de St-Labre, Denis Lebleu, de Woodridge; tandis que Mmes Steve et Russell Werbeniuk remportèrent les premiers prix pour dames.

Le prix de rafle d'une valeur de $30.00 échoua à M. Léon Nadeau, de La Broquerie; un service à dîner pour 4, à Mme Sylvio Charpentier, et un prix d'une valeur de $5.00, à M. Georges Adam, de St-Labre.

Les organisatrices de cette soirée tiennent à remercier bien sincèrement toutes les personnes qui ont aidé à faire de cette soirée un succès.

M. A. Laurin, de Lorette, décédé à l'âge de 76 ans

LORETTE — La mort ravissait ces jours derniers un fervent paroissien de Lorette, homme exemplaire et vraiment chrétien, dans la personne de M. Alexandre Laurin, décédé à l'hôpital de Ste-Anne, le samedi 19 janvier. Il était âgé de 76 ans.

Natif de Ste-Béatrice, comté de Joliette, il vint au Manitoba avec ses parents en 1892. Il s'établit à Dufresne où il demeura sur la même ferme jusqu'à sa mort.

Le service funèbre fut chanté par le frère du défunt, M. l'abbé Alphonse Laurin, de La Salle, assisté de MM. les abbés L. Senez, de La Broquerie, et R. Bélanger, curé de la paroisse, comme diacre et sous-diacre.

Assistaient au choeur: Mgr C. Paillé, de St-Vital, le R. P. Ovide, trappiste de St-Norbert, le R. P. F. Cousineau, C.S.V., les RR. FF. Laflamme et J. Desrosiers, C.S.V., tous d'Otterburne, MM. les abbés P. Gagné, de Craig Siding, et G. Régnier, de St-James. Le Frère Desrosiers est le cousin du défunt.

Les porteurs étaient quatre neveux du défunt, MM. Rosaire Jeanson, Louis et Jean Granger et Arthur St-Jacques, et deux cousins, MM. Eugène Laurin et Alfred Desmarais. Firent la quête: les deux autres neveux, MM. Maurice Gauthier et Honoré Kirouac.

Lui survivent: deux fils, docteur Armand, de St-Boniface, et Emile, à la maison; trois filles, Maria, Alma et Laurette; un frère, M. l'abbé Alphonse Laurin, et une soeur, Mme Louis-Joseph Granger, de La Broquerie.

Remerciements

La famille Laurin remercie sincèrement les prêtres et les religieux, ainsi que toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par dévouement, prières ou assistance aux funérailles.

La CTCC donne $3,000 aux réfugiés hongrois

QUEBEC — La Confédération des travailleurs catholiques du Canada, qui groupe quelque 100,000 syndiqués, a souscrit un montant de $3,000 en faveur des réfugiés hongrois accueillis au Canada.

Beau succès du 4e bonspiel tenu à N.-D.-de-Lourdes

N.-D.-DE-LOURDES — Le 4e bonspiel ouvert tenu récemment fut un grand succès. Trente-huit équipes y prirent part. Les villages représentés étaient les suivants: Altamont, St-Léon, Swan Lake, Cardinal, Haywood, St-Claude, Rathwell, Treherne et Notre-Dame.

L'équipe de Louis Comte, avec Raymond Comte, Michel Tarko et Cécile Tarko, remporta le trophée du tournoi et, de plus, le grand prix "Grand Aggregate" pour avoir gagné le plus grand nombre de joutes.

Voici le résultat de la 1ère compétition: 1er prix, l'équipe de Gordon Lowry, d'Altamont; 2e prix, l'équipe de Félix Magne, de St-Claude; 3e prix, l'équipe de Louis Comte, de Lourdes; 4e prix, l'équipe de Leslie Gates, de Treherne.

2e compétition: 1er prix, l'équipe de Frank Cherlet, de Swan Lake; 2e prix, l'équipe de Louis Comte, de Lourdes; 3e prix, l'équipe de Meinrad Roch, de Lourdes; 4e prix, l'équipe d'Albert Fouasse, de Lourdes.

3e compétition: 1er prix, l'équipe de Charles Sala, de Lourdes; 2e prix, l'équipe de Scotty Fraser, d'Altamont; 3e prix, l'équipe d'Albert Bazin, de Lourdes; 4e prix, l'équipe de William Walker, de Rathwell.

4e compétition: 1er prix, l'équipe d'Alice Lodwick, de Treherne; 2e prix, l'équipe de Marcel Leroux, de St-Claude; 3e prix, l'équipe de Marcel Beaudry, de Lourdes; 4e prix, l'équipe de Gwen Delf, de Rathwell.

Le prix dit "Hard Luck Prize" fut mérité par l'équipe d'E. Melcalf, de Treherne.

Le comité en charge du bonspiel tient à remercier toutes les personnes qui ont aidé, soit par leur travail, soit par leurs dons, à assurer le succès de ce sport très connu qui est joué dans l'air frais, et non dans un lieu renfermé, et qui éveille la vie en nous et nous rend la gaieté. Nous remercions également les dames qui se sont bien dévouées pour servir les goûters, pendant la durée du bonspiel. Avec l'aide de tous, ce bonspiel fut une vraie réussite.

Autres bonspiels

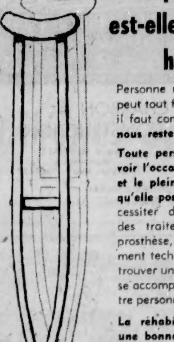
L'équipe du Plan de Semence, composée de Raphaël Vuignier, Marcel Roch, Auguste Pantel et Marcel Hebrard, ainsi que celle formée de Marcel Boulic, Céline Boulic, Eugène Coutant et Gabriel Roch, participent cette semaine au bonspiel de Haywood.

L'équipe de la Pharmacie (Fernand Savoie, Gérald Vigier, Bertrand Lafrenière et Léon Comte) participe au bonspiel de Somerset, cette semaine.

Unité Sanitaire de la rivière Rouge

Les cliniques pour enfants conduites par le personnel de l'Unité Sanitaire de la rivière Rouge auront lieu aux endroits suivants, dans les locaux mentionnés, aux dates et heures indiquées.

DATE	ENDROIT	LIEU	HEURE
Mer. 6 fév.	Steinbach	Unité Sanitaire	1.30- 4.00 p.m.
Jeu. 7 fév.	St-Pierre	Unité Sanitaire	1.30- 3.30 p.m.
Ven. 8 fév.	Ste-Geneviève	Demeure de Mme Ganier	10.00-11.30 a.m.
Ven. 8 fév.	Lorette	Unité Sanitaire	1.30- 3.30 p.m.



Une personne infirme est-elle nécessairement handicapée?

Personne n'est parfait. Personne ne peut tout faire. Quand on est infirme, il faut compter sur les **capacités qui nous restent.**

Toute personne estropiée devrait avoir l'occasion de donner le meilleur et le plein rendement des capacités qu'elle possède encore. Ceci peut nécessiter des diagnostics médicaux, des traitements, des appareils de prosthèse, l'orientation et l'entrainement techniques et de l'aide, afin de trouver un travail que le malade puisse accomplir aussi bien que toute autre personne.

La réhabilitation des estropiés est une bonne oeuvre, pour l'intérêt de tous.

Pour plus de renseignements, consultez:
LE COORDONNATEUR DES SERVICES DE REHABILITATION
M. W. Boyd, 221, rue Osborne nord
Téléphone SP 4-7449

MINISTÈRE MANITOBAIN DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE

R. W. BEND, ministre du Bien-être
K. O. MacKENZIE, sous-ministre du Bien-être

Au Juniorat de la Ste-Famille

Visite à Fannystelle

Nous voilà rendus au terme de notre voyage: chez M. et Mme Gabriel Piché, à Fannystelle. De cinq heures à six, nous regardons la TV, pendant que Mme Piché et sa soeur, Mme T. Poitras, nous préparent un souper à la Waldorf-Astoria.

La table regorgeante de mets délicieux et appétissants est entourée par une dizaine de bouches affamées . . .Parlez-moi d'une excellente dinde!

— Mangez, mangez, pas de gêne, nous dit M. Piché.

Nous obéissons, mais qu'allons-nous faire au dessert? Je ne sais pas si c'est de la gourmandise, mais le dessert se trouva bien une place. De la tarte aux pommes, aux cerises, trois ou quatre gâteaux, de la crème glacée et des fraises! Voilà une très belle conclusion à un tel repas. Vraiment, nous devons être des princes descendant d'une dynastie renommée, pour avoir été servis si copieusement et accueillis d'une manière si chaleureuse.

Après un tel banquet, nous nous détendons avec le programme "Ed Sullivan". A 8 h. 30, nous jouons aux cartes. Le R. P. Jean Soulodre, notre chauffeur, nous montre alors un jeu de cartes: le "Blitz". Il y a de l'argent à gagner, mais peu à perdre. Durant ce temps, nous ne cessons pas de chanter. L'atmosphère est idéale: tous chantent, le sourire aux lèvres et une cigarette aux doigts.

"Dix heures", nous avertit le Père Soulodre, "il faut penser à s'en aller bientôt". Encore une partie, Père, lui demandons-nous, et ensuite nous filerons.

A 10 h. 30, nos dévouées hôtesses préparent un "petit" goûter. A 11 h. 15, la partie est finie. J'accompagne au piano et les chansons recommencent de plus belle. Tout le monde s'encourage. Pendant ce temps, le goûter est servi. Peu avant minuit, nous nous mettons à table et ce n'est qu'une demi-heure plus tard que nous partons, la faim apaisée, la soif étanchée.

Sincèrement, il est impossible d'exprimer tous nos sentiments de reconnaissance à MM. et Mmes Gabriel Piché et T. Poitras pour tout ce qu'ils ont fait pour nous, en ce dimanche 20 janvier 1957.

Après un accueil semblable, nous pouvons les assurer du fond de notre coeur que jamais les Rhétoriciens de 56-57 n'oublieront cette soirée. Elle est ancrée à jamais dans nos mémoires de Junioristes. Encore une fois, un grand merci aux parents de René.

Raymond ARNOULD,
Rhétorique.

Défaite et victoire

Le vendredi 18 janvier, les "Jaguars" attendent patiemment le club de Fort Whyte. A 7 h. 45, la partie commence. Les athlètes de Fort Whyte nous découragent dès le commencement par deux buts de suite. Mais bientôt St-Hilaire nous remet sur la bonne route en comptant un but, assisté par Beaupré. Cependant, l'adversaire ne lâche pas; au contraire, il maintient jusqu'au bout un acharnement admirable, comptant trois buts dans la première période, deux dans la seconde et un dans la troisième. Pour améliorer notre situation, un deuxième but est compté par Robert MacDonald, assisté par Constant Painchaud. Le résultat final est donc de 6 à 2 en faveur de Fort Whyte. Merci à tous les joueurs pour leur belle partie.

En revanche, les "Jaguars" se rendent à Fannystelle, le dimanche 20 janvier, et y remportent une victoire, cette fois: 8 à 1. Grâce à l'exemple de St-Hilaire, qui compta encore le premier point, en déjouant le gardien, et à Guy Lavallée, qui enregistra 4 buts au cours de la partie, tous les autres joueurs étaient encouragés et confiants. Un sincère remerciement aux organisateurs du club de Fannystelle pour leur délicieux goûter, et à M. le curé, qui est venu nous encourager par sa présence.

Henri BEAUPRE,
Belles-Lettres.

• • •

Les Alouettes

Le dimanche soir, les Alouettes du Juniorat eurent la chance de rencontrer le club du "Kelvin Community Club" dans une partie chaudement disputée jusqu'à la dernière seconde de jeu. Malheureusement, malgré tous les efforts des Alouettes, nous fûmes défaits par un pointage de 6 à 5. A la fin de la première période, les points étaient égaux; à la fin de la deuxième, les visiteurs montrèrent leur force en prenant le dessus par une avance d'un point. Nous avions l'avantage à la troisième, jusqu'au moment où les visiteurs comptèrent 2 buts, coup sur coup.

Les compteurs du Juniorat furent: Gilbert Sabourin, 2; Laurent Bisson, Edmond Lacasse et Léo Delaquis, chacun un.

Laurent BISSON,
Syntaxe.

• • •

Nouvelles charges

La nouvelle année recommence avec une nouvelle administration. Aucun changement à signaler dans le corps professoral, mais il y en a dans les différents ministères: admoniteurs — Isaïe Blanchette et Gérard Glenn; réglementaires — Robert Sherstone et Edmond Lacasse; maître des travaux — Pierre Croteau; sacristains — Robert Dionne et Hervé Gagné; réfectoire — Camille Schaubroeck et Aimé Albert; questure et bibliothèque — Guy Lavallée et Adrien Jubinville; maîtres de chant — G. Lavallé et R. Fréchette; infirmerie — André de Rocquigny et Charles Gentes; salle de barbier — Victor St-Hilaire; cordonnerie — René Courcelles; poste de musique — A. Fraser, O. Poirier, J.-H. Collet et G. Landry; journaux — G. Landry; entretien — Luc LeGal, R. Boisvert, Henri Hamonie, Emile Laurencelle, P. Lavack, Claude Mulaire, Roger Collet et Alain Labossière.

Nos félicitations à Léon Turenne, qui a été choisi comme président de la classe de Rhétorique.

Assemblée annuelle des vétérans le 20 janvier à Sainte-Agathe

STE-AGATHE — Le dimanche après-midi 20 janvier a eu lieu l'assemblée annuelle des Vétérans de l'arme, de la marine et de l'aviation (A.N.A.F.) de Ste-Agathe, Unité no 304. Beaucoup des 135 membres étaient présents, sous la présidence du camarade Albert Péloquin.

Après le chant "O Canada" et deux minutes de silence en hommage aux camarades défunts, le président souhaita la bienvenue à tout le monde, et en particulier aux invités d'honneur, trois membres de l'exécutif de la section provinciale manitobaine: le président, M. R. Lang, le secrétaire, M. J. Alder, et le trésorier, M. J. M. Montgomery.

Le rapport du président sur les activités de l'année 1956 fut lu. L'une des plus notoires fut l'envoi d'une élève de notre école au "Seminar" des Nations unies tenu à l'Université du Manitoba, au cours de l'été dernier. Mlle Arlette Péloquin, la bénéficiaire, vint en faire rapport. Tout le monde fut très satisfait de prendre connaissance des faits et gestes de ce mouvement éducatif et patriotique. Plusieurs en exprimèrent leur contentement et adressèrent des compliments à l'intéressée.

Membres du conseil

On procéda ensuite à l'élection du conseil. Le camarade Albert Péloquin fut réélu président et le camarade Alphée Dorge, 1er vice-président; le 2e vice-président est le camarade Ivy Weir et le 3e vice-président, le camarade Norman Garrett. M. Albert Lécuyer fut réélu trésorier, tandis que le camarade Gabriel St-Onge fut nommé secrétaire. On a nommé M. Edmond Guertin responsable des amusements. Il fut proposé et accepté que Mme Norman Garrett serait auxiliaire, avec d'autres de bonne volonté, pour visiter les malades et leur envoyer souhaits et cadeaux appropriés.

Dans ses remerciements à l'assemblée, M. Péloquin se dit ému et reconnaissant de la confiance que ses camarades lui avaient témoignée en l'élisant président pour la 6e fois, et il promit de continuer à faire de son mieux pour servir la cause du groupement. Chacun des membres de l'exécutif adressa ensuite un mot de remerciement. MM. Lang, Alder et Montgomery félicitèrent les vétérans de Ste-Agathe et leur organisation, et ils se dirent fiers et heureux d'être du nombre de leurs camarades et amis.

Parties de cartes

Le soir, il y eut une partie de cartes à la salle paroissiale, organisée par les enfants de Marie. Ce fut une bonne et joyeuse soirée.

Il y en aura une autre, le dimanche gras 3 mars, organisée par les dames de Ste-Anne. Venez-y donc, tous sont bienvenus.

Malades

Nos souhaits de guérison complète à Mmes Aimé Robert, Isidore Lemoine et Camille Courcelles et à MM. Louis Lévesque et Paul-Emile Péloquin.

Baptême

Le 20 janvier, M. l'abbé A. Couture, curé de la paroisse, baptisait Marie-Nicole-Danielle, fille d'Adrien Dumesnil et de Marguerite Joyal, née le 12 janvier. Le parrain et la marraine furent M. Denis Dumesnil et Mlle Marie-Thérèse Joyal. La porteuse était Mlle Gertrude Joyal, tante du bébé.

→ Paroisse "mobile" à Montréal pour les . . .

(Suite de la première page)

portent toutes sortes de gens (plus d'un quart de million de personnes par semaine) et il ne faut pas oublier que pour en arriver à un salaire convenable, le chauffeur de taxi doit travailler durant de longues heures, un minimum de 12 heures par jour, souvent 15 et 18 heures.

La remorque: solution unique

Puis le Père Aquin expose les difficiles problèmes auxquels il a eu à faire face. Après trois ans de travail acharné, la remorque s'est révélé la solution idéale au cuisant problème de savoir comment rejoindre les paroissiens.

"Le bon Dieu en taxi" visitera les chauffeurs de taxi dans chacune de leur paroisse respective au moins six fois chaque année. C'est-à-dire que la roulotte passera 24 heures complètes dans chaque paroisse.

Chaque soir, à minuit, "le bon Dieu en taxi" s'ébranlera pour se diriger dans une autre paroisse où toute la journée et toute la nuit, l'aumônier sera au service des chauffeurs de taxi, tout comme un curé dans son église.

Réunion de la M.F.U. à St-Léon le 17 janvier

ST-LEON — Le jeudi soir 17 janvier avait lieu, à la salle paroissiale, la réunion de la "Manitoba Farmers Union". Le président, M. André Mabon, souhaita la bienvenue aux nombreux fermiers et à leurs épouses, ainsi qu'aux invités d'honneur, M. Usick, vice-président de la M.F.U., M. Adriensen, président de district, M. Daley, de Miami, et Mme Acheson, de Somerset, officiers de la M.F.U.

Après la lecture des minutes de la dernière assemblée, d'un compte rendu de la convention de la M.F.U. à Winnipeg et l'adoption de trois résolutions, M. Usick prit la parole. Cet orateur éloquent sut, par sa facilité de parole et sa conviction, charmer ses auditeurs et les convaincre que la M.F.U. est nécessaire au fermier manitobain.

Après un mot de remerciements de M. l'abbé R. Bélanger, curé, et une courte discussion, les dames servirent le goûter.

Tout fermier de cette région désireux de se joindre à la M.F.U. est prié de donner son nom, soit à M. André Mabon, soit à M. Jos. Messner.

Mariage
Labossière-Damphousse

Le samedi 19 janvier, M. l'abbé R. Bélanger, curé, bénissait, à Letellier, le mariage de M. Olier Labossière, de St-Léon, avec Mlle Marie Damphousse, de Letellier. De nombreux parents et amis se rendirent à Letellier pour la circonstance.

Commissaires d'écoles

MM. Roger Leblanc et René Labossière ont assisté aux conventions des commissaires d'écoles du Manitoba, à Winnipeg et à St-Boniface.

Baptême

Guy-Gilbert-Joseph, fils de M. et Mme Daniel Fraser (Berthe Rondeau), né le 15 janvier et baptisé le 20 janvier à St-Léon. Parrain et marraine, M. et Mme Gualbert Fraser, de Somerset et Mme G. Fraser, de Somerset.

Otterburne

Le dimanche 20 janvier avait lieu la partie de cartes organisée par les Ligueurs du Sacré-Coeur.

Les gagnants furent: prix des cartes, Mme Joseph Gobeil, MM. J.-Yves Carrière et Roger Gobeil; prix de présence, Mme E. Roy et M. Victor Carrière; bingo, Mlle Claire Genest et MM. Gabriel Bazin, Armand Courcelles, Emile Gobeil, Joseph Poirier, Antonio Roy, fils; rafle, MM. Gabriel Bazin, Hubert Gobeil et Antoine Morin; grand tirage, J.-H. Desrosiers ($5.00), Allan McVicar ($3.00) et Jacques Audet ($2.00).

L'organisation de la prochaine partie de cartes a été confiée au groupe de familles demeurant au nord-est de la paroisse. Elle aura lieu dimanche prochain ou le dimanche suivant. Pour plus de précisions sur la date, soyez aux écoutes au poste CKSB.

ÉCHO NORMALIEN

"Plus que quelques semaines avant de partir dans les écoles de la ville, pour y faire une période d'enseignement pratique! Vite il faut que je revois toutes ces règles d'or que j'ai reçues de mes bons professeurs depuis le commencement de l'année! M. Corriveau nous a donné trois ou quatre méthodes pour enseigner le français. Ah! ça me va, si une ne marche pas, je me servirai de l'autre.

"Quoi! J'ai perdu mes notes d'arithmétique et je ne me rappelle plus où l'on commence à enseigner la division.

"Ah! quand j'y pense, il va falloir que j'enseigne des leçons avec la maîtresse de la classe qui me regarde, et ce n'est pas tout, une autre maîtresse de l'école normale sera là aussi pour m'épier. Elles feront un rapport sur tous les angles de mon enseignement: ma voix enrouée, mon écriture tremblante au tableau noir, oh! quelle initiation!"

Tel est le sentiment que ressentent la plupart des normaliens et des normaliennes à la pensée d'aller enseigner prochainement, mais tous réalisent que nous avançons rapidement vers notre but et que cette période d'enseignement pratique est pour notre plus grand bien.

Quelle récompense, quand nous pourrons à notre tour "donner", surtout à des enfants qui veulent s'épanouir à la lumière de notre enseignement.

Simone ROUSSEL.

Soirée récréative à N.-D. de Lourdes au profit d'une famille Hongroise

N.-D.-DE-LOURDES — Le 20 janvier avait lieu une partie de cartes organisée par le Cercle des Filles d'Isabelle de Notre-Dame-de-Lourdes.

M. Marcel Boulic était maître de cérémonies, tandis que M. Antoine Dupasquier était à l'entrée et M. Albert Augert recevait les billets.

Les gagnants des prix de tombola furent comme suit: une poupée, M. René Meyer; une couverture de laine, M. Pierre Augert; six livres du beurre, Mlle Odile Bazin; d'autres prix tirés au sort: une caisse de pommes, Mme Antoine Dupasquier; un plat à salade, Mme Alban Magne; une boîte de deux jeux de cartes, Mme Marcien Bosc.

Les prix des cartes échouèrent à Mlle Marie-Ange Pantel, Mme Marcien Bosc, MM. Jos Deroche et Roger Pantel. Le prix d'entrée favorisa Mlle Annette Kolly.

Il y eut aussi bingo et plusieurs prix furent donnés à Mmes Fabiola Brisson, Dorothée Vigier, Suzanne Augert, Alice Meyer, Germaine Dupasquier et Clarisse Tranq, Mlles M.-A. Bazinet et Madeleine Erkens.

Il y eut un programme récréatif: chant fort applaudi par Mlle Arlette Bérard; "Légende canadienne", par les artistes en herbe, Colette Roch, Suzanne Pelé et Charlotte Lejeune, accompagnées au piano par Mme Lionel Brisson; plusieurs morceaux d'accordéon, par MM. Roger Sala et Denis Lamoureux.

Les recettes de la soirée ont été remises à M. le curé pour venir en aide à une famille réfugiée hongroise.

Le Cercle des Filles d'Isabelle remercie tous ceux et celles qui ont contribué à faire de cette soirée un beau succès financier et récréatif.

TRIBUNE LIBRE

M. le rédacteur,

J'ai lu avec plaisir votre article du 25 janvier au sujet des correspondants de paroisses. Merci. Ce sont des paroles bien encourageantes, et ça donne du courage pour continuer.

Car ce n'est pas toujours une tâche facile. Il faut téléphoner ici et là, ou bien demander à celui-ci et à celle-là des précisions, souvent le dimanche après la messe. Car, pour les correspondants de campagnes, ce sont les seuls moyens de savoir ce qui se passe. Il faudrait que les gens collaborent un peu plus avec leur correspondant, en leur disant eux-mêmes les petits ou grands voyages qu'ils font, les visites qu'ils reçoivent, etc.

Parfois, le correspondant apprend les nouvelles trop tard pour qu'il y ait de l'intérêt à les faire paraître, et il entend dire ensuite: "Ce sont toujours les mêmes qui ont leurs noms dans le journal!"

J'espère que ces petites réflexions inciteront les lecteurs à faire parvenir les nouvelles à leurs correspondants en temps voulu.

Une correspondante de campagne.

N.D.L.R. Plusieurs de nos correspondants nous ont remerciés pour l'article publié à leur sujet la semaine dernière. La lettre que nous publions plus haut est assez typique. L'éditorial a suscité aussi chez quelques-uns l'ambition de servir le journal et leur paroisse en acceptant la charge de correspondant, et ils se sont offerts avec enthousiasme et humilité. Nous leur souhaitons la bienvenue et nous leur promettons qu'à partir de la semaine prochaine, ils trouveront dans le journal un petit coin pour les correspondants dont le but sera de les aider par des conseils pratiques et des considérations spirituelles. Que leur nombre augmente davantage!

→ Le martyrologe de l'Eglise du silence . . .

(Suite de la première page)

sont morts en prison, tandis que six évêques sont encore incarcérés.

En Tchécoslovaquie, un archevêque a été chassé de son siège, tandis que dix membres de l'épiscopat de ce pays se trouvent encore en détention ou en résidence forcée. En Yougoslavie, S. E. le cardinal Stepinac se trouve en résidence surveillée et dans l'impossibilité d'exercer les devoirs de sa charge; un archevêque et un évêque sont en exil; un autre évêque est mort en exil; un évêque se trouve en prison; deux évêques ont été assassinés par les partisans du régime communiste. En Pologne, tous les évêques sont maintenant libres.

Ce chiffre de 192 prélats victimes de la persécution est un véritable martyrologe de l'Eglise catholique au XXe siècle. Il prouve suffisamment, malgré tout ce que certains pèlerins de Moscou et d'ailleurs pourront prétendre, que l'Eglise catholique derrière le rideau de fer est non seulement l'Eglise du silence, mais aussi — et surtout — l'Eglise de la souffrance, de la persécution et du martyre.

Oremus

A l'occasion du cinquième centenaire du Collège Capranica à Rome, un ancien élève très illustre est revenu visiter son Alma Mater et réciter une prière composée de sa propre main. Il s'agit du Souverain Pontife, qui a bien voulu laisser comme souvenir le brouillon de la prière, que l'on voit sur la photo. On y distingue des corrections et des renvois dans l'écriture fine du pape. L'allusion à sainte Agnès, en conclusion de la prière, s'explique par le fait que cette sainte est la patronne de ce collège que l'on dit construit au-dessus de la maison de la sainte. (NC)

RADIO SAINT-BONIFACE

1250 Kilocycles

DIMANCHE

8.55—Ouverture
9.00—Messe
9.55—Nouvelles
10.00—Nos missions
10.15—Pour nos malades
11.15—Jardins plantur.
11.30—L'Eglise vivante
12.00—Revue des hebdos
12.15—Nouvelles
12.20—Nouv. locales
12.30—Causerie agricole
12.45—Nations au micro (Juifs)
1.30—Opéra
4.00—Musique contemporaine
4.30—Nations au micro
5.00—Nos nations au micro (Allemands)
6.00—La voix du Cap
6.15—Carnet social
6.25—Nouvelles
6.30—Petites symphon.
7.00—Nouveautés dramatiques
7.30—CKSB présente
7.45—Les Pères Blancs
8.00—Match intercités
8.30—Jeunes artiste de CKSB
8.45—Nos chansonnettes
9.00—Radio-journal
9.15—Entretien du dimanche
9.30—Autour de nos clochers
10.00—Nouvelles
10.05—L'heure exquise
11.00—Paris, le soir
12.00—Fermeture

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55—Ouverture
7.00—Nouvelles
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles
7.35—Chron. sportive
7.40—Sans cérémonie
8.00—Nouvelles
8.05—Sans cérémonie
8.30—Nouvelles
8.35—Sans cérémonie
9.00—Nouvelles
9.15—Psychologie de la vie quotidienne
9.45—Je vous ai tant aimé
10.00—Nouvelles
10.05—Potins familiers
10.45—Rendez-vous chez Eaton
10.50—Potins familiers
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.30—Feu de vie
11.45—Radio S.-C.
12.00—Nouvelles
12.05—Marches militaires
12.25—Information rurale
12.30—Réveil rural
1.00—Nouvelles
1.10—Prév. du temps
1.15—Cond. des routes
1.20—Marchés du grain
1.30—Visages de l'amour
1.45—La Marjolaine
2.00—Opéra
2.30—Prom. musicale
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
3.10—Annonces-éclair
3.30—Ranch 1250
4.00—S.D.S. et Variétés
4.30—Pinocchio
4.45—Club des Jeunes
5.30—En blanc et noir
5.45—Un homme et son péché
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Clinique du coeur
6.30—Rêverie musicale
6.45—Le rosaire
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet social
7.25—Nouvelles
9.00—Revue de l'actualité
11.00—Nouvelles
11.10—Paris, le soir
12.15—Fermeture

LUNDI

9.30—Fémina
7.30—Petit théâtre
8.00—Nos nations au micro (Polonais)
8.30—Variétés
9.30—Idées en marche
10.00—Orchestre R.-C.

MARDI

2.00—Courrier de Radio-Parents
7.30—Prog hongrois-français
7.45—A propos de livres
8.30—Nos nations au micro (Allemands)
10.00—Concert intern.
9.30—Chacun sa vérité

MERCREDI

9.30—Fémina
10.50—A votre santé
7.30—Sur toutes les scènes du monde
9.30—Lecture de chevet
10.05—L'heure exquise

JEUDI

7.30—Choc des idées
8.00—Musique ukrainienne
8.30—Les voisins d'en face
9.30—Nos nations au micro (Allemand)
10.05—L'heure exquise

VENDREDI

9.30—Fémina
7.30—Parade des chansonnettes
8.00—Universal Radio présente
8.30—Sérénade pour cordes
9.30—Conférence de Presse
10.05—L'heure exquise

SAMEDI

8.50—Nouvelles
9.00—Ondes enfantines
9.30—Prog. Sunny Boy
9.45—Nos écoles françaises
10.15—Nouvelles
10.20—Potins familiers
1.10—Prev. du temps
1.15—Cond. des routes
1.30—Diner en musique
2.00—L'album des disques RCA Victor
2.30—Opérettes
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.30—Nos nations au micro (Allemands)
5.00—Radio-journal
5.15—La langue bien pendue
5.30—Alerte, Franco-Manitobains!
5.45—Collège St-Bon.
6.15—Nouvelles
7.30—Nos chansonniers
8.00—Jazz en revue
8.30—Le Canada au travail
8.45—Affaires de l'Etat
9.00—Rosary Hour
10.00—L'heure exquise
11.10—Paris, le soir
12.15—Fermeture

Chronique de CKSB

1250 Kilocycles

Il faut se rendre à l'évidence, un miracle s'est produit dans la salle des annonceurs.

L.B. a nettoyé son bureau de travail. La Grande Corvée s'est accomplie un soir la semaine dernière.

Léo devait donner l'indicatif à 10 heures, mais il manquait à l'appel. Des fouilles souterraines, aériennes et terrestres s'engagèrent. On désespérait de le retrouver, lorsqu'il fit son apparition entre un morceau de revues et l'encyclopédie de la jeunesse. Il sortit avec difficulté de sa position précaire en se jurant de prendre les mesures nécessaires qui s'imposaient pour ne plus se perdre dans le dédale de paperasses, de livres, de revues, de lettres, qui cachent la surface de cette fameuse table.

L'influence d'Elvis Presley s'est fait sentir au poste, un de nos opérateurs décida d'emprunter la chevelure du maître serpentin, mais il dut abandonner son projet . . . au lieu d'une tête de "Rock 'n Roll", il ressemblait à un zoulou.

Le patron est revenu d'un voyage d'affaires de deux semaines dans l'Est, et les souris ont pris la fuite.

Nous suivons leur exemple, mais avant de terminer, voici quelques émissions qui sauront vous intéresser la semaine prochaine:

Le samedi 2 février, à 9 h. 45, le professeur visite l'école de Ste-Rita.

A 8 h. 30 p.m., "Le Canada au Travail", émission du ministère du travail sur des questions d'actualités.

Le dimanche 3 février, à l'heure de l'Opéra, vous entendrez "Alceste", de Gluck, en français.

A 9 h. 30, "Autour de nos clochers", cette fois de Ste-Rita.

Le lundi 4 février, à 7 h. 30 p.m., le petit théâtre de Radio-Canada mettra à l'affiche une comédie en un acte d'André Baribeau intitulée "Un déjeuner d'amoureux". Cette comédie fut jouée pour la première fois en 1929 à la Comédie-Française et obtint un brillant succès.

A 9 h. 30, "Les idées en marche": "La police internationale peut-elle sauvegarder la paix?"

Le jeudi 7 février, à 8 h. 30, "Les voisins d'en face": sujet, "Les jeunes règlent le sort du monde".

N.B. — A compter du 3 février et tous les dimanches, à 11 h. 30 du matin, vous entendrez une nouvelle émission intitulée "Présence de l'Eglise". Il s'agit d'un forum avec participants ecclésiastiques et laïques.

A compter du 10 février et tous les autres dimanches suivants, à 4 h. p.m., "Défense et illustrations de l'opéra".

Des anglicans prônent l'unité de l'Eglise près du trône de Pierre

LONDRES — Un groupe influent d'anglicans, à l'occasion de l'octave de l'unité de l'Eglise, du 18 au 25 janvier, a réclamé la restauration de l'unité chrétienne "autour du trône de saint Pierre et de ses successeurs".

Ces anglicans ont fait publier une brochure où l'on peut lire que "la renaissance catholique en Angleterre doit se donner comme but de réparer la brèche causée par le schisme du 16e siècle. L'idéal d'une société divine a fleuri pendant un millénaire en Angleterre et doit de nouveau surgir comme seule réponse à la recherche d'une voie par les véritables témoins de Dieu en notre pays".

Titanic

Va-et-vient

M. et Mme B. Arcand allèrent à Shell Lake, assister aux funérailles de leur tante, Mme Lefebvre (née Marie-Josette Arcand).

M. et Mme A. Fiolleau et leur fils visitèrent leur fille et soeur, Eva, au couvent de Marcelin, le dimanche 20 janvier.

M. et Mme L. Delisle et M. A. Mercereau rendirent visite à Denis Delisle et Claude Mercereau, au collège Notre-Dame de Prince-Albert.

M. Gaspard Arcand est de retour chez lui, après avoir fait un stage à l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Maillardville

Le jeudi 24 janvier, le R. F. F. Desmarais, O.F.M., nous quittait pour sa nouvelle résidence au Lac du Bonnet, Manitoba. Il sera remplacé par le R. F. Armand Dubuc, O.F.M., actuellement de résidence à Trail. Nous remercions le Frère Desmarais de ses bons services et souhaitons la bienvenue au Frère Dubuc.

Le samedi 26 janvier, le T. R. P. Adam Sebastian, O.F.M., Custode (ou provincial), visitait les prêtres de la paroisse. Le lendemain, il chantait la grand-messe paroissiale.

Statistiques O.F.M.

La jeune Custodie du Christ-Roi, maintenant indépendante de la province St-Joseph de l'est du Canada depuis le mois d'août 1956, compte actuellement 103 religieux, dont 46 prêtres, 21 clercs et 36 frères convers. De ce nombre 16 prêtres, 2 clercs et 14 frères convers sont Canadiens français. Tous les autres sont cependant bilingues.

Partie de cartes

Le dimanche soir 27 janvier, le Cercle Canadien-Français tenait sa partie de cartes bi-mensuelle dont le but est de permettre aux Canadiens français de se mieux connaître. Les prix des dames furent gagnés par Mmes Emmanuel Parent et Robert Dauvin; ceux des hommes, par MM. Adélard Sauvé et Albert Lachance. Le prix d'entrée alla à M. Alcibiade Gamache. La partie de cartes fut suivie par un goûter.

Baptêmes

Le 27 janvier: Joseph-Laurier-Georges, fils d'Henri Rougeau et de Constance Gauthier. Parrain et marraine, M. et Mme Laurier Auger.

Yvon-Denis, fils de Léo Chassé et de Janine Rouault. Parrain et marraine, Jean et Aline Bereti.

M. et Mme P.-A. Béchard célèbrent leur 25e anniversaire de mariage

SEDLEY — Le samedi 19 janvier, M. et Mme Paul-Antonio Béchard célébrèrent leur 25e anniversaire de mariage. Un souper de famille chez M. et Mme Jérôme Béchard inaugura la fête, suivi par une soirée de danse à la salle de Lajord, où plusieurs parents et amis se rendirent pour offrir leurs souhaits et félicitations aux jubilaires.

Les adresses furent données par M. Roland Pinsonneault et, au nom des voisins, par Mme Hamelin. M. Pinsonneault fit ensuite la présentation d'un service à thé en argent qui fut porté par Mlle Blanche Béchard.

M. et Mme Béchard remercièrent tous les parents et amis d'être venus en si grand nombre, ajouter par leur présence à la joie de la fête.

La veillée se termina par un succulent goûter. M. et Mme P.-A. Béchard prirent place à la table d'honneur, accompagnés de leurs enfants, Blanche, Eloise, Robert, Alfred et Léonard, ainsi que de Mme Léonard Béchard.

Va-et-vient

M. Romain Dupuis, d'Estevan, passa la semaine chez ses frères, Gérard et Mathieu, et sa soeur, Paula.

M. l'abbé Roger Ducharme, de Gravelbourg, était de passage chez ses amis, MM. et Mmes Jérôme et Paul-A. Béchard.

M. et Mme Norbert Lepage (Frances Poissant), de Moose Jaw, passèrent la fin de semaine chez leurs parents.

Mlle Réjeanne Lefebvre était en visite chez ses parents, M. et Mme Jean-Louis Lefebvre.

M. Clément et Mlle Jocelyne Béchard, de Gravelbourg, visitèrent leurs parents, M. et Mme Jérôme Béchard.

M. Armand Desautels et Mme Thérèse Desautels, de Régina, visitèrent des amis à Sedley, la semaine dernière.

M. et Mme Roland Pinsonneault, de Gravelbourg, furent de passage chez des amis, en fin de semaine dernière.

Le mardi 22 janvier, une trentaine de personnes se réunirent à la maison de M. et Mme Oscar-J. Labelle, pour une soirée agrémentée de quadrilles.

A St-Hubert

70e anniversaire de mariage de M. et Mme François Jordens

ST-HUBERT — Le 25 janvier fut un jour mémorable pour la famille Jordens et la paroisse. M. et Mme François Jordens fêtaient le 70e anniversaire de leur mariage. La température inclémente n'a pas permis à leurs enfants et petits-enfants de la paroisse et des environs de venir les fêter ce jour-là, mais si le bon Dieu le permet, ils se promettent bien de le faire à la belle saison.

M. Jordens a fêté son 93e anniversaire de naissance le 8 janvier dernier, et Mme Jordens son 86e, le 6 décembre 1956. Onze de leur quinze enfants sont vivants, ainsi que de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Tous les paroissiens de St-Hubert se joignent à la famille pour souhaiter aux jubilaires encore plusieurs années au milieu d'eux.

Çà et là

Un club de gouret composé de MM. Paul et Jean Boutin, Maurice et Alphonse Istace, Joseph Dartige, René Paquin et Urbain Brulé et se nommant "Wheeties All Stars", a gagné 3 joutes sur 3 contre des équipes de Whitewood. Félicitations!

Mlle Marie-Blanche Brulé, de Moose Jaw, était chez ses parents en fin de semaine. Sa soeur, Rose, est partie dimanche pour Moose Jaw aussi. Elles sont toutes deux employées à l'hôpital de la Providence.

Mlle Anne Dunand est partie à Régina, où elle est employée à l'hôpital des Soeurs Grises.

M. et Mme Benjamin Jeannot, de Tentallon, ont fait une courte visite chez leur soeur et belle-soeur, Mme M. Boutin.

Programme de la 3ème réunion de la LFC à St-Hippolyte-Vawn

ST-HIPPOLYTE-VAWN — La troisième réunion des dames de la Ligue Catholique eut lieu le 15 janvier, avec 24 membres présents. En l'absence du chapelain, M. l'abbé A. Paradis, en retraite à Prince-Albert, la présidente, Mme N. Higgins, lut la prière.

Mme A. Latendresse a fait venir des copies de leçons de catéchisme du Centre catholique pour plusieurs familles.

Mme E. Blais envoya une carte à Hélène Germain, pendant son séjour à l'hôpital. La coopération de tous les membres a été demandée afin de donner à Mme Blais les noms des personnes dans le district.

Il fut décidé d'avoir un bingo le 18 janvier, alors que 15 parties seraient jouées pour $1.00 et qu'on servirait des beignes et du café. De fait, ce bingo remporta la somme nette de $100.

On demanda aux membres de s'offrir bénévolement pour la réparation des ornements de l'église.

Mme L. Weber doit demander à M. Feschuk d'indiquer la cote morale de toutes les vues montrées dans la salle de Vawn.

Un bazar aura lieu au printemps. Chaque membre doit préparer au moins deux articles pour la table de vente.

Remplaçant le chapelain, la président lut deux articles très intéressants, intitulés "L'influence des cinémas sur la vie chrétienne" et "Importance of the Daily Rosary".

Une prière spéciale fut offerte pour le chapelain et la réunion fut close. Un délicieux goûter fut alors servi par Mmes Léo et Johnny Pollard, A. McCaffrey et Mlle B. Pollard.

Mère provinciale

La Rév. Mère Lutgarde, provinciale des Soeurs de la Présentation de Marie, et la Rév. Sr Raymond ont passé une semaine au couvent. Soeur Lutgarde se rendit ensuite à South Makwa et à Debden.

Prud'homme

M. Hervé Loiselle vient d'être élu maire du village aux dernières élections.

Mme Daniel Baril, de Vancouver, était en visite chez ses nombreux parents et amis.

M. et Mme C.-M. Lepage ont été hospitalisés pour quelque temps et sont revenus dans leur famille.

M. et Mme Paul Poilièvre, de Léoville, étaient en visite chez MM. et Mmes Jeanneau et Poilièvre.

MM. Louis Bandet et François Normand ont assisté à une réunion des membres de Caisses populaires à Prince-Albert.

Vancouver

Rapport paroissial 1956

Voici quelques chiffres concernant la paroisse St-Sacrement, donnés au prône, le dimanche 13 janvier, par le R. P. Z. Bélanger, s.s.s., curé.

Il s'est distribué, en 1956, 46,000 communions. Il y a environ 300 familles; à l'école, 118 enfants: 40 garçons et 78 filles. Il s'est fait 53 baptêmes dont 4 d'adultes; 23 mariages, dont 14 entre catholiques et 9 mixtes. Il y eut 20 funérailles, toutes d'adultes.

Le R. P. Curé a aussi donné le rapport financier qui est très satisfaisant, puisqu'en plus de boucler les dépenses de l'église et de l'école, les recettes ordinaires et extraordinaires ont permis de rembourser une bonne partie de la dette.

Comité paroissial

En ce même dimanche, après la messe, on procédait à l'élection des nouveaux membres du comité paroissial, qui comprend 12 membres, élus pour trois ans et renouvables en partie chaque année. Les quatre nouveaux membres choisis furent MM. L. Goguillon, L. Pinget, R. Boyer et R. Gagnon.

La Troupe Molière

Le 8 janvier, en sa nouvelle résidence du Kingsway, Mme Blanche Lambert, directrice de la Troupe Molière, conviait les membres de la Troupe, à l'occasion des Fêtes, pour discuter des problèmes de l'association. Il a été décidé que la Troupe donnera une représentation dramatique vers la fin de janvier.

Après la réunion régulière, l'hôtesse servit un succulent goûter que chacun assaisonna de la plus franche gaieté. Tous, en effet, se plurent à redire qu'ils avaient passé une très agréable soirée.

Voici les noms des membres de la Troupe qui étaient présents: le R. P. P. Mercier, s.s.s., aumônier; MM. et Mmes O. Loiselle, Vedelle, L. Moreau et H. Beaudoin; MM. Roland Bonvalet, José Sprockeels, Paris Duval et Louis Doucet; Mlles Tania Saltikov, secrétaire, Eveline Manzer, Madeleine Pariseau et Armel DePitigy et Mme Simonne Doucet.

Un cordial merci à Mme Lambert pour sa chaleureuse réception.

Baptêmes

Le 18 novembre: Debra Ann, fille de Lionel Comtois et de Florence Vallier. Parrain et marraine, Georges Seager et Rose-Marie Comtois. Officiant, le R. P. J.-L. Lemire, s.s.s.

Le 18 novembre: Peter Allan, fils d'Edward Casola et de Clothilde Bourdin. Parrain et marraine, Albert Bourdin et Agathe Enns. Officiant, le R. P. P. Mercier, s.s.s.

Le 9 décembre: Stephen Maurice, fils d'André Tremblay et de Madelyne Stephan. Parrain et marraine, Henri Aimé et Marie Tremblay. Officiant, le R. P. J.-L. Lemire, s.s.s.

Le 23 décembre: Richard-André, fils de Richard Cleveland et de Madeleine Boucher. Parrain et marraine, Robert et Angeline Fleming. Officiant, le R. P. Z. Bélanger, s.s.s.

Le 6 janvier: Marie-Louise-Michelle, fille de Claude Dufour et de Myrtle Morris. Parrain et marraine, Gustave Jolys et Marie-Louise Guenette.

Mariages

Le 24 novembre: Jean-Paul Cyrenne et Hélène St-Cyr.

Le 24 novembre: Emile-Jean Le Hingrat et Victoria Pura.

Le 1er décembre: Anthony Faust et Coranna Leduc.

Funérailles

Le 14 décembre: Jean-Baptiste Boux, âgé de 84 ans.

Ronald Parent, inhumé le 29 décembre, à l'âge de 54 ans.

Le 4 janvier: Marie Arnaud, âgée de 63 ans.

Le 7 janvier: Joseph Beaulieu, âgé d'un jour.

Ordination sacerdotale

M. l'abbé Charles Paris, de cette paroisse, fils du Dr et de Mme Jean-Baptiste Paris, sera élevé au sacerdoce, en la cathédrale de Vancouver, le 6 avril, et il célébrera sa première messe en notre église, le lendemain. Au futur prêtre et à ses parents privilégiés, félicitations et voeux de tous les paroissiens. "Toute famille qui a un prêtre parmi ses membres est anoblie pour l'éternité" (Bx Eymard).

Retraite paroissiale

La retraite paroissiale aura lieu du 10 au 17 février. Le prédicateur en sera le R. P. Jean-Marc Daoust, S.J., de Port Townsend, Wash. Dès maintenant, tous sont invités à assurer, par la ferveur de leurs prières, le succès de cette retraite et à se libérer pour chaque soirée de cette semaine-là que Dieu veut à lui-même.

Aux prières

On recommande aux prières M. Janvier Guénette, frère de Mme Eugénie Lacerte, décédé à Edmonton, et aussi M. Jos. Kovalski, décédé en France et père de M. Michel Kovalski.

Va-et-vient

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue dans notre paroisse à M. et Mme Roland Lafortune, nouvellement mariés du 26 décembre et venant tous deux de St-Paul, Alta.

Mlle Fleurette Doucet a passé une fin de semaine à Edmonton, chez des parents et amis. Elle a ramené avec elle sa grand-mère, Mme Lumina Doucet, de St-Paul, Alta, qui passa les fêtes chez son fils, M. Wilfrid Doucet.

M. Vitalien Doucet, élève au collège d'Edmonton, est venu passer ses vacances de Noël chez ses parents, M. et Mme W. Doucet.

Mme Thérèse Tétreault, petite-fille de M. et Mme Donat Bougie, est allée à Bonnyville pour les fêtes, chez son père, M. Léopold Bougie. Elle était accompagnée de ses quatre enfants.

Concours JFM

Réponses et gagnantes du concours no 9

Classes 7 à 12

1. J'aime la vie au grand air.
2. Ils vivent aux limites de la forêt.
3. Ce fermier dépense tout son revenu.
4. Plus de la moitié des gens vivent à la campagne.
5. Les récoltes sont très abondantes cette année.
6. Le succès sourira à cet artiste.
7. L'art est à la fois utile et agréable.
8. Les couleurs sont bien mariées.
9. Il vous faut joindre la pratique à la théorie.
10. Le roulis et le tangage me rendent malade.

Classes 4 à 6

1. Cela ne vaut rien.
2. Il a fait très froid.
3. Il faisait du vent hier.
4. Il leur tarde d'aller à l'école.
5. C'est une femme charmante.

GAGNANTES

Prix offert par le R. P. Recteur du Collège de St-Boniface: **Béatrice Tellier (10e année), 185, rue Bertrand, St-Boniface.**

Prix offerts par la Supérieure Générale des Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de M.-I.:
Madeleine Lacasse (9e année), Otterburne, Man.
Lorraine Simard (4e année), 198, rue Berry, St-Boniface.

Concours no 12

Nous vous présentons aujourd'hui le douzième d'une série de concours sur la langue française. Ce concours est organisé par les Jeunes Franco-Manitobains du Collège de St-Boniface et est ouvert à tous les étudiants qui lisent **La Liberté et le Patriote**; seuls les élèves des collèges classiques sont exclus de ce concours.

Des prix intéressants seront offerts chaque semaine aux gagnants. On demande de bien remplir les conditions indiquées plus bas.

Il y aura désormais un prix pour chacune des trois sections suivantes:
a) les classes 4 à 6 inclusivement;
b) les classes 7 à 9 inclusivement;
c) les classes 10 à 12 inclusivement.

CONDITIONS DU CONCOURS

1) Traduire en bon français le texte suivant.
2) Faire parvenir sa copie avant le 9 février à: Les Jeunes Franco-Manitobains Collège de St-Boniface, St-Boniface, Man.
3) Indiquer fidèlement: nom, adresse, école, classe.

A l'avenir, il y aura une section pour les classes 7 à 12 et une section pour les classes 4 à 6.

Classes 7 à 12

1. That's a catchy question.
2. Do not try to sidestep the question.
3. I tell you once for all.
4. I never do things by halves.
5. Let it be a warning to you.
6. Can you do without this book?
7. There is a time for everything.
8. This task is not to my liking.
9. You will read each in turn.
10. He likes to waste time on trifles.

Classes 4 à 6

1. He has his necktie.
2. We have our rubbers.
3. I shall be a lawyer.
4. I love my father.
5. They are not invited.

NOM ....

ADRESSE ....

ECOLE .... CLASSE ....

Les Canadiens français de Régina organisent des classes de français

REGINA — Un peu d'histoire... simple, mais bien vraie.

Il s'agit tout simplement de deux ou trois conversations, coups de téléphone, visites, et ensuite une petite réunion, où cinq familles sont représentées.

On parle un peu de différentes façons d'agir. Enfin, on arrive à une décision "Dans huit jours, nous serons prêts à commencer".

Commencement très humble, mais on y voit espoir pour quelque chose de plus grand. On changera nos plans dans l'avenir, selon les circonstances.

Voilà! L'école Mathieu est commencée.

Le 29 décembre, un samedi, de 9 h. à midi, le français serait enseigné à onze enfants.

Le programme est établi pour tous les samedis. Mais, déjà, un changement à faire, au lieu de onze, il y en a déjà quatorze.

Le samedi suivant, vingt-deux.

Pour le troisième samedi, il a fallu faire deux classes, et en plus, une le mercredi pour les enfants au-dessous d'âge d'école. Les demandes ne cessent pas de venir. On veut donner l'enseignement du français à tous ceux qui le demandent, donc, il faut en plus organiser une classe pour les adultes...

Commencement simple et très humble!

Changer les plans dans l'avenir.

Qui aurait pensé que cet avenir serait si proche?

Ce qu'on pensait être l'avenir était ici.

L'intérêt pour l'enseignement du français à Régina n'est pas à venir. C'est définitivement le présent.

Merci et félicitations à ceux qui se sont si précipitamment joints à nous.

M. P. Chamberland, de Zenon Park, décédé après une journée de maladie

ZENON PARK — Le lundi 7 janvier décédait à l'hôpital Notre-Dame, après une journée de maladie seulement, M. Paul Chamberland, âgé de 58 ans.

Son service fut chanté par M. l'abbé Armand Arès, curé, le jeudi matin 10 janvier, à 10 h., dans l'église paroissiale, remplie de parents et d'amis venus rendre un dernier devoir à un bon paroissien et un fervent chrétien. Des membres de la chorale firent les frais du chant, et la Rév. Sr Marie-Alphonse était organiste.

Le deuil était conduit par le fils du défunt, le R. F. Félicien, S.C., et les porteurs étaient trois autres fils, MM. Roger, Bruno et Joseph Chamberland, et trois gendres, MM. Xavier Gareau, Emilien Moisan et Henri Vaillancourt.

Né à St-Isidore de Bellevue, le 19 juillet 1898, M. Chamberland épousait au même endroit, le 26 juin 1919, Mlle Marie Gaudet. En août 1943, il vint demeurer avec sa famille à Zenon Park.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, cinq filles, Fleur-Ange (Mme Xavier Gareau), de Bellevue, Marie-Louise (Mme Olivier Perrot), de St-Front, Imelda (Mme Emilien Moisan), de St-Front, Odile (Mme Marcel Colbert), de South Makwa, et Yvonne, religieuse chez les Soeurs de la Charité d'Evron, à Trochu, Alta; quatre fils, Roger, de Bellevue, Bruno et Joseph, de St-Front, et François, frère du Sacré-Coeur, à Granby, P.Q.; ses gendres, MM. Xavier Gareau, Emilien Moisan, Olivier Perrot, Marcel Colbert et Henri Vaillancourt, ce dernier de St-Front et époux de Camilla Chamberland, décédée il y a quelques années.

Il laisse aussi plusieurs petits-enfants; quatre soeurs, Louisa (Mme Emile Topping), de Bellevue, la Rév. Sr Gérardine, de St-Boniface, Man., Marie-Blanche (Mme Lucien Gaudet), de Bellevue, et Rose-Aimée, de Prince-Albert, et deux frères, Emmanuel, de St-Boniface, et Gérard, de Bellevue.

Tous ses enfants assistaient aux funérailles, à l'exception d'un de ses gendres, M. Olivier Perrot, qui venait de quitter l'hôpital.

Etaient aussi présents; un frère du défunt, M. Gérard Chamberland, de Bellevue, une soeur, Mlle Reine-Aimée Chamberland, de Prince-Albert, les RR. FF. Elphège et Camille, S.C., du collège Notre-Dame de Prince-Albert, et la Rév. Sr Augustine, maîtresse des novices au noviciat de Trochu, Alta, qui accompagnait la Rév. Sr Yvonne.

Remerciements

Mme Paul Chamberland et la famille désirent remercier sincèrement M. le curé, les religieuses de l'hôpital et du couvent, les Frères du Sacré-Coeur, M. le Dr J.-A. Mandin, le personnel de l'hôpital, les résidants des foyers et tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à adoucir leur épreuve. Ils sont spécialement reconnaissants à M. Théodule Lalonde qui, avec l'aide des jeunes garçons, MM. Julien Lalonde et Richard Michaud, ont recueilli et remis à Mme Chamberland $116.00. Un merci spécial à ces sympathiques et généreux donateurs.

Va-et-vient

M. l'abbé Henri Renaud, du séminaire de St-Boniface, et son frère, Gérald, de l'Ontario, ont passé quelque temps à l'occasion des fêtes chez leurs parents, M. et Mme Louis Renaud.

M. et Mme Adélard Moyen ont visité, il y a quelques semaines, leurs filles et gendres et leurs familles, M. et Mme Maurice Bussière, à St-Front, et M. et Mme Ernest Parent, à Vonda.

M. et Mme Michel Leblanc et leurs deux plus jeunes garçons sont partis, il y a quelque temps déjà, passer l'hiver à Prince George, C.-B.

M. Jean-Paul Parent, de Hinton, Alta, a visité dernièrement ses parents et amis au village.

M. et Mme René Bourassa, d'Arborfield, ont aussi rendu visite à leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Louis Chartier, pendant les fêtes.

M. et Mme Edmond St-Amand sont allés avec leurs enfants visiter des parents à Melville.

La Rév. Sr Denise et Mlle Marie-Louise Beauchesne, de l'hôpital de Tisdale, sont venues en promenade chez leurs parents, M. et Mme Octave Beauchesne.

M. et Mme Ubald Carrier sont allés passer le jour de l'An à Prince-Albert, avec leur parenté.

M. Urbain Moyen est parti dernièrement à Prince-Albert où il s'est procuré un emploi.

M. et Mme Amable St-Amand sont arrivés récemment d'un séjour prolongé chez leurs filles et gendres, MM. et Mmes Bertrand Beaulieu, d'Estevan, et E. Gerlinsky, de Carmel.

Un bon nombre de ceux qui étaient partis travailler à différents endroits, l'automne dernier, sont revenus dans leurs familles, quelques-uns pour les fêtes et d'autres plus récemment.

Quelques blessés

Parmi les personnes qui ont séjourné à l'hôpital dernièrement, quelques-unes se remettent des suites de divers accidents: Mme Jos. Fortier avait eu la malchance de glisser sur le trottoir glacé et de se fracturer le bras gauche; la petite Stella Moyen s'est infligée des brûlures graves quand elle se renversa sur les épaules et le corps, un récipient contenant des patates et de l'eau bouillantes; le jeune Lucien Poulin faillit être écrasé complètement sous une roue de l'automobile de son père. La prompte intervention du Dr Mandin, dépêché sur les lieux, lui procura les premiers soins avant le transport à l'hôpital.

Un record

Les amateurs de cartes ont été témoins d'un fait peu ordinaire qui, paraît-il, vaut la peine d'être mentionné, puisque c'est la première fois que le cas se présente ici. En jouant une partie de "cribbage" chez M. Henri Rodier, M. Delphin Michaud eut une main parfaite: il avait déjà trois cinq et le valet de coeur et il releva le cinq de coeur, ce qui lui permet de compter 29 points d'un seul coup.

Activités sportives

Le curling et le hockey sont le centre d'attraction populaire depuis quelques semaines. Au curling, il y a deux semaines, 16 équipes ont pris part au "Novelty Bonspiel". L'équipe, dirigée par M. Laurier McCrea et qui comprenait MM. et Mmes Laurier McCrea et Edmond Hudon, remporta le 1er prix.

Dans le domaine du hockey, les joutes sont aussi chaudement disputées entre les clubs de Carrot River, Mistatim, Ridgedale et Zenon Park. Ces quatre villages ont formé, il y a quelque temps, une ligue désormais connue sous le nom de "Pasqua Hockey League" et dont l'exécutif est composé des présidents de ces différents clubs, comme suit: président, M. Claude Simoneau, de Mistatim; vice-président, M. Joe Kubin, de Ridgedale; secrétaire, M. le Dr J.-A. Mandin, de Zenon Park; trésorier, M. Bert Schultz, de Carrot River. M. René Fortier, de Zenon Park, fut nommé arbitre.

Une série de 24 joutes est au programme pour la saison. Les gagnants de cette série devront, pour remporter la coupe, gagner trois sur cinq parties qui seront jouées dans les finales.

Voici la nouvelle chapelle du Collège St. Thomas More de l'Univerité de la Saskatchewan, à Saskatoon. La bénédiction solennelle, le 7 février, donnera lieu à de brillantes fêtes.

Bénédiction solennelle le 7 février du nouveau collège St. Thomas More

SASKATOON — L'ouverture officielle du nouveau bâtiment du collège St. Thomas More de l'Université de la Saskatchewan aura lieu le 7 février. Ce matin-là, des dignitaires ecclésiastiques et civils seront présents pour la bénédiction de la nouvelle chapelle. Une grand-messe pontificale aura lieu après la bénédiction. Au cours de l'après-midi, le grand public pourra visiter les locaux et, le soir, il y aura un banquet.

Des visiteurs sont attendus de toutes les parties de la province et des provinces voisines pour voir le nouveau collège catholique ès arts et sciences, sur le terrain de l'université, où il fut bâti pierre sur pierre à la suite de la grande campagne de souscription qui avait été organisée en 1953.

S. Exc. Mgr Francis J. Klein, évêque de Saskatoon, bénira la chapelle, à 10 h. du matin, le 7 février. Cette cérémonie sera suivie, à 10 h. 30, par une grand-messe pontificale, offerte par S. Exc. Mgr Michael C. O'Neill, archevêque de Régina. S. Exc. Mgr F. Pocock, archevêque de Winnipeg et ancien évêque de Saskatoon, prêchera le sermon de circonstance. A midi et demi, un déjeuner pour les visiteurs sera servi au collège par les étudiants. De 2 h. à 5 h., le collège sera ouvert à tous les citoyens. Un banquet aura lieu à l'hôtel Bessborough, à 6 h. du soir.

Les cérémonies du jeudi 7 février seront précédées par un souper, mercredi soir, dans la salle de la cathédrale St-Paul, alors que Mgr Klein sera l'hôte des membres du clergé. Après, il y aura un concert donné par le Club Newman Glee dans la salle récréative du collège St. Thomas More.

Le dimanche 10 février, à 2 h. de l'après-midi, le T. R. P. Dom Severin Gertken, O.S.B., abbé de St-Pierre, de Muenster, consacrera l'autel de la nouvelle chapelle. Cette belle cérémonie sera suivie d'une messe à 5 h.

Le nouveau collège, construit dans une manière qui l'harmonise avec les autres bâtiments en pierre grise de l'université, remplace un édifice en bois qui servait depuis 1936. Webster et Gilbert, de Saskatoon, furent les architectes, Peter Thornton, de Vancouver, l'architecte conseiller, pour la chapelle, et Shannon Brothers, les contracteurs généraux.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280 (Régina, Sask.)

Un conseil de langue française à Régina!

On nous avait dit que ce n'était pas possible. Et il y avait bien des raisons pour rendre la chose impossible...

Nous voyons encore une fois que, dans bien des entreprises, malgré toutes sortes de difficultés, il y a toujours un point qui accomplit ce qui paraît impossible.

Vouloir! On entend souvent dire: "Quand on veut, on peut". Mais c'est souvent des paroles qui ne viennent pas du coeur et vouloir, sur les lèvres, n'est pas accompagné de patience et de persévérance.

Batiste nous a dit dans sa première chronique: "Le tout ne nous est pas présenté sur un plateau..."

Il avait bien raison, et nous nous en sommes souvent aperçus depuis.

Mais enfin, vouloir tout entier prouve encore une fois sa valeur.

Nous entendons, maintenant, parler de l'école Mathieu. Encore du vouloir!

N'oublions pas que nous avons tous des devoirs envers les organisations qui ont leurs raisons et leurs droits d'exister. Surtout quand il s'agit d'une organisation qui aura des effets importants, dans l'avenir, au point de vue religieux et national.

Comme Canadiens de langue française, pouvons-nous rester indifférents?

Nous espérons que notre prochaine assemblée sera une des meilleures dans notre jeune histoire.

Batiste nous dit qu'il prendra charge de la prochaine chronique.

BATISTON.

Au Collège St. Thomas More

Le R. P. Paul Mallon, C.S.B., était le conférencier invité lors du déjeuner de communion du dimanche 20 janvier. En vue de l'ouverture officielle des nouveaux bâtiments, on lui demanda de parler de l'histoire des Pères Basiliens. Le but général de cet ordre est la gloire de Dieu et la sanctification des membres de l'ordre par l'observance des trois voeux d'obéissance, de chasteté et de pauvreté, et aussi la soumission aux règles de la congrégation.

Quant au but spécifique, c'est le bien-être des âmes, particulièrement par l'instruction et l'éducation de la jeunesse en piété, arts et sciences; et l'observance de tous les devoirs de la prêtrise, en autant qu'ils n'interfèrent pas avec la vie commune.

L'ordre est de caractère ecclésiastique et est constitué d'une simple classe: les prêtres et les aspirants à la prêtrise. Les membres portent le même habit ecclésiastique que le clergé diocésain. La communauté religieuse débuta en France, pendant les années troublées qui ont suivi la révolution. En 1798, un petit groupe de prêtres, sous la direction de Charles d'Aviau, évêque de Vienne, chercha refuge contre les persécutions du gouvernement dans le petit village de montagne de St-Simphorien de Mahun, près de Lyon, dans le sud.

Leur but cependant n'était pas seulement leur sécurité personnelle. C'était l'établissement d'un collège où les jeunes hommes pourraient se préparer à la prêtrise, pour remplacer ceux qui avaient été mis à mort, emprisonnés ou exilés, pendant les dix années que dura la persécution.

Au début, les hommes dirigeant ce petit collège étaient des prêtres diocésains. Mais le nombre des étudiants s'accrut rapidement, et comme l'école promettait de continuer et de se développer, les prêtres décidèrent de s'attacher, de façon permanente, à leur oeuvre et entre eux, par une vie commune. Dix prêtres firent des voeux à cet effet en 1822. Ils établirent leur premier noviciat dans un domaine de campagne appelé "Maison Seule", près de la petite église paroissiale de St-Basile, dans le diocèse de Viviers. De par cette association de noms, ils furent bientôt connus dans la région sous le nom de Pères Basiliens, et ainsi prirent St-Basile comme patron.

St-Basile le grand était évêque de Césarée, en Asie mineure, au 4e siècle. C'était un saint évêque, le fondateur de la vie monastique en Orient, l'un des plus grands docteurs de l'Eglise, en même temps qu'un de ses plus sages et plus intrépides défenseurs. Le choix de ce vénéré docteur chrétien fut une indication providentielle du vaste développement de l'apostolat de l'éducation que les Pères Basiliens entreprirent par la suite.

L'événement qui changea le cours de l'histoire de la petite communauté fut la nomination en 1850 d'Armand-François Marie, comte de Charbonnel, comme évêque de Toronto. Il appartenait à une famille noble dont les ancêtres remontaient au temps des Croisades. A l'âge de 10 ans, il fut envoyé au collège des Pères de St-Basile, à Annonay. Après sept ans à Annonay, il étudia au séminaire de St-Sulpice, à Paris. Ordonné en 1825, il joigna les Sulpiciens pour dédier sa vie à l'enseignement dans les séminaires. Mais en 1850, il fut nommé évêque de Toronto.

Peu après sa consécration, Mgr de Charbonnel retourna pour une visite à sa vieille école d'Annonay. Il demanda au supérieur des Pères de St-Basile un prêtre parlant anglais, pour l'accompagner dans son nouveau diocèse. Le prêtre choisi fut le Père Patrick Moloney, Irlandais de naissance, membre de la communauté d'Annonay.

Le diocèse de Mgr de Charbonnel en 1850 s'étendait d'Oshawa à Windsor, et au nord jusqu'à l'Ile de Maniboulin. Le siège épiscopal de Toronto comptait 25,000 habitants, dont moins de 8,000 étaient catholiques. Les premiers efforts de l'évêque furent d'obtenir plus de prêtres pour son diocèse et de promouvoir l'éducation catholique. Les Pères Basiliens fondèrent le collège St. Michael en 1855. Le collège fut plus tard incorporé à l'Université de Toronto.

Le Père Mallon traça aussi les débuts de leurs autres collèges et écoles au Canada et aux Etats-Unis.

Il fut introduit par Christine Bast, de Sedley, et remercié par Brian Conolly, de Saskatoon.

Hugh BOULANGER.

Debden

M. et Mme Eugène Durette ont quitté Debden, le jeudi 24 janvier, pour un séjour chez leurs fille et gendre, M. et Mme Marcel Beaulac, à Port Alberni, C.-B.

M. A.-H. Landry, 78 ans, décédé à North Battleford

NORTH BATTLEFORD — M. Adélard-Henri Landry, de cette paroisse, s'éteignit tranquillement à l'hôpital Notre-Dame, le vendredi 11 janvier, après une longue maladie. Il était âgé de 78 ans.

M. Landry est né à Holyoke, Mass., le 5 août 1878. Encore jeune homme, il vint s'installer dans l'Ouest. En 1925, il unissait sa destinée à celle de Mlle Léona Garand, de Marcelin. Il fut hôtelier à Perdue et Speers, avant de venir à Battleford. En 1926, il achetait l'hôtel New Windsor, à Battleford, où il demeura jusqu'à sa retraite en octobre 1952, alors qu'il s'établit à North Battleford.

Les funérailles eurent lieu, dans l'église Notre-Dame de Lourdes, le mardi 15 janvier. La messe fut chantée par le R. P. G. Lassonde, O.M.I., assisté du R. P. U. Marcotte, O.M.I., comme diacre, et d'un prêtre du séminaire, comme sous-diacre.

Les porteurs étaient deux beaux-frères du défunt, MM. Rosaire Bourgeault et René Abgrall, et quatre neveux, MM. Albert et Jean Garand, Auguste Lafleur et Georges Deslauriers.

Sallows et Boyd étaient en charge des funérailles.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, un fils, Paul, de White Bear, Sask., et une soeur, Mme Rose Lavoie, de Chicopee Falls, Mass.

Autre décès

Mme Raider Mollan est morte subitement, le samedi 12 janvier, à l'âge de 50 ans. Mme Mollan demeurait à North Battleford depuis plusieurs années. Elles était une dame de la Ligue Catholique et était toujours prête à aider, soit pour la Ligue, pour l'hôpital, les bazars, etc. Les organisations paroissiales seront désormais privées de son grand zèle.

La défunte laisse dans le deuil, outre son mari, trois enfants, Dick, Don et Marilyn.

Cartes et danse

Les membres de l'A.C.F.C. organisent une partie de cartes, whist et bridge, pour le dimanche 3 février. Les Canadiens français viendront en groupe, espérons-le, même des paroisses voisines.

Le Club Foyer-Ecole invite ses amis à une soirée dansante qui aura lieu le mercredi 13 février. Il y aura un prix d'entrée d'une valeur de $15.00. Un goûter sera servi gratuitement.

Va-et-vient

Mme Benjamin Prince et M. Alphonse Baillargeon sont de retour chez eux, après un séjour à l'hôpital Notre-Dame.

Mme Marie St-Jean est de retour chez elle, après avoir passé près de deux mois chez ses enfants, Jeanne, à Edmonton, et Gérard, à St-Paul, Alta.

M. René Abgrall est retourné à Bounty, après avoir passé une semaine en visite chez ses soeurs, Mmes F. Parent, P. Garand et M. St-Jean. Il était venu pour les funérailles de M. A.-H. Landry.

M. et Mme Rosaire Bourgeault ont passé quelques jours à Marcelin, chez leurs enfants.

L'inspecteur Raymond Parent, de la Gendarmerie royale, d'Ottawa, sera bientôt de passage à North Battleford, chez sa mère, Mme Françoise Parent, ses frères, Marcel et Adélard, et ses soeurs, Mmes Lucien Manègre et Alfred Blanchette, de Vawn. Il se rendra ensuite à Edmonton, où il visitera ses autres frères et soeurs avant de retourner à Ottawa.

Mme L. Landry passa quelques jours à Saskatoon, cette semaine.

La rougeole a visité plusieurs familles depuis le début de l'hiver, et bien des enfants ont été très malades. Plusieurs ont eu une pneumonie, résultat de la rougeole. Espérons qu'avec les plus beaux jours cette maladie disparaîtra.

MM. et Mmes Albert Garand, de Leask, et Auguste Lafleur, de Prince-Albert, venus pour les funérailles de leur oncle, M. A.-H. Landry, passèrent quelques jours chez leur mère et belle-mère, Mme Pierre Garand.

Chronique de CFRG

710 (1230) Kilocycles

Souscription spéciale pour payer le transmetteur de 5,000 watts

La souscription dans le but de recueillir la somme nécessaire au paiement du transmetteur installé l'automne dernier commencera à la fin de cette semaine.

On espère ainsi couronner une oeuvre commencée, il y a déjà plusieurs années. La première sollicitation, qui ait été faite en faveur de la radio française dans l'Ouest, date déjà de plus de 12 ans. Les uns penseront que douze ans, c'est bien long. Cependant, ce n'est rien dans la lutte pour le triomphe d'une minorité. Quand les fondations d'une oeuvre sont profondes, elles durent plus longtemps. Que tous les auditeurs de CFRG comprennent le grand bénéfice qui leur est procuré par le travail qui se fait à leur intentions, tous les jours de l'anne, au poste.

Il faut éviter de s'habituer au bien qui nous est fait. Les oeuvres humaines restent toujours imparfaites, mais le bilan de ce que la radio apporte chaque jour à ses auditeurs permet de se faire une idée plus juste des avantages en découlant. Il n'y a pas si longtemps, on cherchait à avoir des émissions en français. Aujourd'hui, ce projet est devenu une réalité. Toute la journée, le poste fait entendre des chants, des nouvelles, de la musique, et tout cela en français. Qu'un jour ou l'autre CFRG disparaisse et un grand vide se fera sentir.

Le lancement des postes était évidemment une gageure. Qui eut pensé qu'une poignée de familles auraient pu se sacrifier à ce point? Et cependant, c'est une réalité... un geste remarquable dans toute l'histoire du Canada. On prêche l'esprit de coopération un peu partout; est-il plus bel exemple de coopération et de solidarité? Tous les esprits bien pensants admirent cette réalisation.

A cette entreprise, il faut un couronnement. Le temps est venu. Tous les foyers sont desservis par la radio française. Ils doivent se sentir obligés de payer la balance du coût d'installation de l'outillage qui leur permet d'entendre cette grande voix...

Qu'on se garde bien de penser que la situation financière de CFRG est en mauvaise posture en raison de l'incompétence de l'administration. Les revenus actuels sont suffisants pour couvrir les frais d'opération. La souscription actuelle est destinée à payer le coût de l'installation du nouveau transmetteur de 5,000 watts. Les connaisseurs disent que la somme de $30,000 est bien minime en comparaison de l'outillage qui a été installé. Les directeurs de l'entreprise ont toujours fait leur possible pour réduire au minimum les dépenses d'installation et d'opération du poste. Le succès a été rendu possible jusqu'ici par la coopération dans un même esprit. On peut espérer la même chose maintenant que le but de l'oeuvre approche.

Il y a au moins quatre mille familles dans le sud de la province. Qu'est-ce que la somme de $30,000 répartie entre tous ces foyers heureux? On objectera que le temps n'est pas propice. S'il fallait attendre que toutes les autres oeuvres aient fini de se mettre sur pied, nous n'aurions jamais notre tour. Quand il s'agit de poser des actes pour affirmer son désir de rester libres, il n'y a pas de temps choisi, car c'est toujours le temps. Si l'on a le coeur à la bonne place, il indique toujours la bonne heure... celle de vouloir continuer dans le sillon de la volonté de Dieu qui se manifeste de différente façon auprès des différents peuples.

Messe célébrée sous le chapiteau d'un cirque

GENES — S. E. le cardinal Giuseppe Siri, archevêque de Gênes, a célébré une messe sous le chapiteau d'un cirque, au centre duquel avait été dressé un autel, au milieu d'un parterre de plantes et de fleurs. Le propriétaire du cirque, qui, blessé la veille par une lionne, avait le bras en écharpe, était présent à la tête de tout son personnel. A l'Evangile, le cardinal a prononcé une allocution de circonstance.

Le Congrès de Prince-Albert

Le Congrès de Prince-Albert aura lieu les 6 et 7 juillet prochains.

L'organisation va bon train et sûrement.

Deux groupes de prêtres ont participé à une retraite fermée de trois jours, suivie d'une journée d'étude sur un programme de Congrès.

Le R. P. Robert Godard, s.s.s., organisateur de Congrès Eucharistiques, dans l'Est, a prêché les deux retraites et passé trois semaines à Prince-Albert, mettant toute sa riche expérience à notre service.

Grâce à la collaboration très précieuse de S. Exc. Mgr C.-E. Parent, archevêque de Rimouski, le Père Godard disposait d'un film sur le Congrès Eucharistique de Rimouski. Les prêtres et presque tous les responsables de l'organisation du Congrès ont vu ce chef-d'oeuvre et "rêvent" d'imiter Rimouski à Prince-Albert.

Le Comité de la Croisade spirituelle fera bientôt parvenir un bulletin aux curés et éducateurs, pour que toute la jeunesse du diocèse entre dans l'esprit de cette Année Eucharistique sous le patronage de Marie.

Ferland

Naissance

Le 15 janvier, une fille est née à M. et Mme Alfred Chabot (Irène Fournier). Elle reçut les noms de Marie-Gilberte-Rita. Le parrain et marraine furent M. et Mme Joseph-Edmond Chabot, oncle et tante de l'enfant, représentés par M. et Mme Joseph Chabot.

Va-et-vient

M. Arthur Carrier est revenu chez lui, après avoir subi une intervention chirurgicale à Régina.

Mme Céline Douville, de Ponteix, était en visite chez ses gendre et fille, M. et Mme Medelger Chabot.

M. et Mme Joseph Morin et leur fils, Léopold, sont allés à Régina, ces jours derniers.

M. Léandre Chabot a passé quelques semaines à Gravelbourg, chez M. et Mme Adonias Morin.

MM. Noé, Robert, Claude et Edmond Chabot sont allés à Régina suivre des cours de mécanique. Edmond est allé visiter ses soeurs et beaux-frères à Régina et à Wolseley.

Mme Armand Laberge, de Willow-Bunch, accompagnée de ses trois enfants, est en visite chez ses beaux-parents, M. et Mme Alex. Laberge, et ses soeur et beau-frère, M. et Mme René Couture.

M. et Mme Gilles Boisvert, de Gravelbourg, étaient de passage chez M. et Mme Paul Morin.

Mlle Antoinette Turgeon, de Gravelbourg, visita ses parents, M. et Mme Antonio Turgeon.

Victoire

Soirée

Le 21 décembre avait lieu, dans la salle paroissiale, une soirée organisée par les Soeurs de la Providence, enseignantes de l'école de Victoire. Une pièce intitulée "Le mariage de Simone" fut jouée avec succès par des élèves. Quelques beaux chants et pour clore, la distribution des cadeaux aux élèves rendirent cette petite soirée très intéressante.

Fiançailles

A Noël, M. André Duret, d'Ormeaux, se fiançait à Mlle Pauline Desrochers, de Debden, ainsi que M. Jean-Louis Bilodeau, de Debden, à Mlle Marguerite Duret, d'Ormeaux.

Va-et-vient

Mlle Eugénie Duret nous a quittés pour prendre résidence à Prince-Albert. Elle travaille maintenant à l'hospice.

M. Léon Doré, de Smiley, Alta, rendait visite à ses parents de Pascal.

MM. Henri Bonneau et Antoine Boudreault, de St-Paul, Alta, étaient en visite chez leurs parents, à Ormeaux.

M. Louis Préfontaine, de Domremy, accompagné de ses deux filles, Lucille et Cécile, a passé quelques jours chez ses fils, Léo et Ludger, à Ormeaux.

M. Raoul Dufour, de Prince-Albert, était récemment parmi nous.

MM. Régistre Doucette, Paul Charpentier, Martin et Nil Pelletier et Léon Bonneau, tous élèves du collège Notre-Dame de Prince-Albert, sont venus passer leurs vacances chez leurs familles respectives.

M. Maurice Lefrançois, étudiant à Régina, était également de passage chez lui pour les fêtes.

St-Brieux

Çà et là

Le jeudi 24 janvier, une trentaine de dames de Ste-Anne se réunissaient au presbytère pour offrir leurs voeux de bonne chance et un cadeau à Mmes Adrien et Alain Creurer. Mmes Creurer doivent nous quitter prochainement pour aller demeurer à Melfort.

Les Chevaliers de Colomb ont également organisé une petite soirée pour MM. Adrien et Alain Creurer. Les frères Creurer ont fait acquisition de l'agence "International Harvester" à Melfort et deux d'entre eux, Adrien et Alain, doivent en prendre possession le 1er février. Nous leur souhaitons beaucoup de succès dans leur nouvelle entreprise, ainsi qu'à M. Emile Leray et à ses deux fils, Lucien et Paul, qui ont acheté le garage "St. Brieux Farm Equipment" des frères Creurer. MM. Denis et Etienne Creurer vont leur prêter main-forte pour un an.

Mme Emilie Tinivez, son fils, Yves, et sa petite-fille, Mlle Lorette Hamonic, se sont rendus à Saskatoon, le jeudi 24 janvier, pour quelques jours.

M. Pierre Coquet, fils, a été nommé marguillier, à la place de M. Jérémie Aubin.

Mlle Yvette Lavoie, de Saskatoon, a eu la malchance de se fracturer le pouce de la main droite, le vendredi 15 janvier. Elle est en repos mitigé chez ses parents, M. et Mme Athanase Lavoie.

Mmes Bernard et Stanislas Tétreault, Thomas Lefebvre et Ferdinand Rouault ont pris part au "Curling Bonspiel" pour dames au Lac Lenore, la fin de semaine du 20 janvier, et ont remporté le premier prix dans la première rencontre. Bravo, Mesdames!

Saint-Front

Va-et-vient

La famille de M. Narcisse Dufault est allée résider au village de Spalding pour l'hiver.

M. et Mme Edouard Bourque, d'Uranium City, étaient en visite chez M. P.-H. Bourque, à l'occasion des fêtes.

M. et Mme Emilien Moisan, MM. Joseph et Bruno Chamberland et Henri Vaillancourt sont allés à Zenon Park pour assister aux funérailles de leur père, M. Paul Chamberland, décédé à sa demeure, le lundi soir 7 janvier.

Comme par le passé, le jour de l'An fut une grande fête chez M. et Mme Boromée Moisan alors que tous leurs enfants et petits-enfants et quelques amis intimes — 51 en tout — se réunissaient pour le souper. Les familles Gustave Lefebvre, d'Englefeld, Maurice Moisan, de Rose Valley, André Régie, d'Aylsham, Paul Moisan, Emilien Moisan, Alfred Bourque et Maurice Plamondon avaient, dès le matin, reçu la bénédiction paternelle et fait l'échange mutuel des voeux, coutume qui fut toujours observée dans la famille.

Durant les vacances de Noël, M. et Mme Joseph Baril ont fait une visite à leurs parents et amis de Vonda, Prud'homme et Régina.

Redvers

Chronique sportive

La semaine dernière fut très propice à l'équipe de Redvers qui remporta deux victoires consécutives et prit ainsi la tête de la ligue "triangle du Sud", avec 11 points en 6 parties.

A Redvers, le 23 janvier, l'équipe locale a obtenu une victoire facile contre l'équipe de Deloraine (Manitoba) au pointage de 11 à 4.

A Sedley, le 25 janvier, les porte-couleur de Redvers ont infligé une sévère défaite à l'équipe locale alors que la partie se terminait au score de 10 à 3. Le jeu vif et la discipline des participants ont fait de cette partie une agréable soirée, très mouvementée.

Tous les buts pour Redvers furent marqués par la première ligne d'avants composée du Frère Albert (5 buts), de Jim Raisbec (3) et de Paul Martine (2).

Les autres lignes n'en déméritent pas pour autant, car elles ont su contrarier les attaques des adversaires.

Tous les joueurs de la ligue souhaitent un prompt rétablissement à Omer Smith qui s'est fracturé plusieurs côtes, le 19 janvier, dans une joute contre Fillmore.

Storthoaks

Décès

C'est avec surprise et regret que les paroissiens apprenaient la mort de M. Edouard Paradis, décédé subitement d'une attaque au coeur, le 24 janvier, à 9 h., à St-Boniface.

M. Paradis, accompagné de son épouse, est allé passer une dizaine de jours chez sa fille, lorsque la mort vint le surprendre.

Les détails des funérailles paraîtront la semaine prochaine.

Va-et-vient

Mme Jean Paradis, M. Laurent Henrion, M. et Mme Paul Carrière et Mme Armand Bourget sont tous revenus, après un stage à l'hôpital de Régina.

M. Lucien Antoine est aussi revenu de l'hôpital.

MM. et Mmes Gilbert et Alphonse Paradis et leur famille, de Régina, ainsi que M. et Mme Pete Sabuy, de Carroll, sont venus passer la fin de semaine chez leurs parents.

Durant le mois de janvier, plusieurs paroissiens ont travaillé à l'aménagement de la salle.

Partie de cartes

La première partie de cartes aura lieu le dimanche 3 février. Bienvenue à tous!

Val Marie

Va-et-vient

Parmi les jeunes qui ont visité leurs parents pour les fêtes, on remarquait Annette Paradis, garde-malade, Lucille Paradis et Georgette Pinel, du couvent de Gravelbourg, René et Raymond Pinel, d'Edmonton et de Moose Jaw, Michel Dumond, Guy Dunand, de Calgary.

M. et Mme Venne et leur famille, de Swift Current, visitaient M. et Mme D. Legault.

M. et Mme Louis Demontigny, de Whitewater, Mont., étaient de passage chez M. et Mme J.-B. Bleau et leur famille.

M. et Mme Joe Wanlin et leur famille, de Whitewater, visitaient les familles Wanlin, Pinel et Bleau.

Souper familial

Le jour de l'An, à l'occasion du départ de leurs deux fils, René et Raymond, M. et Mme Olivier Pinel donnèrent un souper à la dinde. Les invités furent M. et Mme Albert Pinel, Georgette et Thérèse Pinel, M. et Mme Prosper Pinel et leur famille, M. et Mme J. Bouchard et leur famille et M. et Mme C. Wanlin.

Il y eut partie de whist et de beaux prix furent donnés aux gagnants. Le tout se termina par un délicieux goûter.

Beau succès de la deuxième partie de cartes à Bellegarde

BELLEGARDE — La deuxième partie de cartes de la saison eut lieu le dimanche 20 janvier. Une grande assistance envahissait la salle et les recettes nettes furent de $246.00.

Les gagnants aux cartes pour les prix des cinq mains furent MM. Henri Aimé et Emile Magotiaux, Mme Ernest Lemieux, de Cantal, et Mlle Aimée Sylvestre. M. Couture, d'Alida, gagna le prix du grand total.

La rafle des quinze articles favorisa Mmes Georges Magotiaux, Marie Magotiaux et Eugène Monin, Mlle Catherine Dupont, Mme Henri Bissonnette, de St-Victor, MM. Michel Bauche, Fernand Perraux, Camille Blézy et Paul Aimé, Mme Alex. Renard, Mlle Marie-Anne Lemieux, de Cantal, MM. Emile Cop et Arthur George, le R. P. M.-J. Granger, F.M.I., de Cantal, et Mlle Velia Moreau.

Départ du R. P. C. Chassé

Le R. P. C. Chassé, O.F.M., quittait la paroisse jeudi dernier pour retourner à Winnipeg. Les paroissiens garderont un bon souvenir de ce bon Père qui, par sa franchise et sa jovialité sut gagner l'estime de tous. Le R. P. A. Desrosiers, O.F.M., revient, après quelques semaines d'absence, pour prendre charge de la paroisse.

Çà et là

M. et Mme Henri Bissonnette, de St-Victor, sont en promenade chez M. et Mme Edmond Wolensky.

MM. Arthur Sylvestre et Clément Périgny, ce dernier est de Laflèche, sont allés passer quelques semaines en Floride.

M. Michel Bauche est parti avec quelques amis de Redvers pour un voyage au Mexique.

Le carnaval sur la glace, au profit de la patinoire, aura lieu vers la fin de février. Les candidates sur les rangs sont Mlles Paula Moreau, Gilberte Carrière et Eveline Wilvers.



Dans les toundras gelées au nord de Fort Churchill où des militaires du Royal 22e Régiment suivent un cours de familiarisation de deux semaines, le confort cède le pas à la mode, surtout quand il fait 36° sous zéro. On voit ici le **caporal Joseph Bédard**, de Québec, en train de pousser une toboggan de 250 livres contre un vent de 35 milles à l'heure. Sur son dos, il porte 56 livres. Les militaires dorment dans des tentes et des iglous.

(Photo de la Défense nationale)

Chronique du Collège de Gravelbourg

Saskatchewan

Fête patronale du collège

Le 18 janvier dernier, nous avons célébré joyeusement la fête patronale du collège qui est dédié à St-Pierre en mémoire de M. l'abbé Pierre Gravel, fondateur de Gravelbourg.

Sans doute les anciens s'attendaient-ils à quelque chose de spécial en cette journée et, en effet, en consultant leurs montres au lever si matinal d'habitude, se sont rendu compte de l'octave d'une grande heure de sommeil supplémentaire: gracieuseté du nouveau supérieur, le R. P. P. Scheffer, O.M.I.

A 9 h. 15 eut lieu une grand-messe avec diacre et sous-diacre, célébrée par le R. P. Recteur. Celui-ci nous prêcha un magnifique sermon: il loua les fondateurs du collège d'avoir choisi St-Pierre comme patron et protecteur et il commenta l'Evangile du jour qui promet le pouvoir suprême de l'Eglise au Chef des Apôtres.

L'avant-midi, ainsi que toute l'après-midi, passa remarquablement vite grâce au congé que le Père Supérieur avait déclaré.

Vers 5 h., nous nous rencontrions une fois de plus à la chapelle pour le salut du Très St-Sacrement. Une fois de plus, nous demandions à notre patron de nous protéger et de nous secourir dans notre vie collégiale.

Dans la soirée, nous avions le bonheur d'assister à un film conservé spécialement pour cette occasion: "Rose-Marie". Pendant ce temps, les Alouettes et les Juvéniles rencontraient des clubs étrangers au hockey.

Vers 9 h. 45, nous rentrions au dortoir, fatigués de notre délicieuse et mémorable journée. Vingt minutes ne s'étaient pas encore écoulées que la plupart reposaient déjà dans les bras de Morphée et rêvaient de l'expérience inoubliable de célébrer la fête patronale de notre collège.

Jean-Louis LACELLE,
Versification.

• • •

Hockey

Les collégiens de Gravelbourg se sont toujours montrés très ardents dans les sports et, comme par les années passées, ils démontrent encore leurs capacités par les victoires nombreuses accumulées durant les temps d'hiver.

Les Alouettes, qui sont en première place dans la "Wood River Hockey League", ont remporté six victoires consécutives: ils jouèrent deux parties contre Kincaid et gagnèrent par 5 à 3 et 5 à 4, et la dernière par 11 à 4. Ils ne rencontrèrent Laflèche qu'une seule fois, heureusement pour ce club qu'ils vainquirent au compte de 21 à 8. Mentionnons comme le plus haut compteur de l'équipe: Régis Dion qui possède à son compte 15 buts et 7 assistances pour un total de 22 points.

Dans la ligue des Juvéniles, les nôtres n'ont pas des succès aussi éclatants, mais ils aspirent vers le championnat: avec quatre parties jouées à date, ils ont battu Gravelbourg au compte de 19 à 3, mais ils ont perdu dernièrement 8 à 4. Contre Hodgeville, nos Juvéniles se montrèrent supérieurs et nous revinrent avec le compte de 16 à 5. Ils ont perdu contre Bateman 8 à 3, mais ils promettent de se reprendre bientôt.

Les Bantams, nos benjamins, démontrèrent leurs prouesses et leur habileté en battant chacune des équipes de leur ligue.

En la fête patronale du collège, le hockey prit de la vogue: en effet, le 18 janvier, la Providence nous avait gratifiés d'une magnifique journée et les défis volèrent de part et d'autre.

La Rhétorique, vieille rivale de la Belles-Lettres, dut essuyer une humiliante défaite de 14 à 5; les professeurs se virent dans l'obligation de concéder la victoire aux élèves qui l'emportèrent par 9 à 5; enfin, l'Ecole Technique et la classe de Méthode se donnèrent mutuellement une excellente partie, très mouvementée par ailleurs, à la satisfaction des deux équipes.

Le hockey est toujours intéressant et vivant, mais il ne faudrait pas oublier non plus le ballon-panier . . . Attendons toujours la fin de la saison de hockey.

André POILIEVRE,
Arts III.

Willow-Bunch

Décès

M. Théophile McGillis, âgé de 89 ans, est décédé à l'hôpital, le lundi 21 janvier.

Le service eut lieu le mercredi 23 janvier, à 10 h., dans l'église de Willow-Bunch. La messe fut chantée par M. le curé, assisté de MM. les abbés A. Guenette et F. Blanchard, comme diacre et sous-diacre.

Un bon nombre de paroissiens assista au service, malgré le froid. L'enterrement se fit dans le cimetière paroissial.

Remerciements

La famille McGillis remercie tous ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympathie lors de ce deuil.

• • •

Mme Jos. Lalonde est décédée à l'hôpital de Moose Jaw, le jeudi 24 janvier. Le service et l'enterrement eurent lieu à St-Victor, le lundi 28 janvier. Plusieurs personnes de Willow-Bunch se rendirent pour le service.

Assemblée

Le vendredi soir 25 janvier eut lieu l'assemblée annuelle de la Grande Unité Scolaire à l'auditorium de l'école. Un bon nombre y prit part, malgré la température froide.

M. Robert Langlois fut élu commissaire d'école, remplaçant M. John Weins, sortant de charge. Nous lui souhaitons bonne chance dans la nouvelle charge qui lui est confiée.

Quarante Heures

Du 26 au 28 janvier eurent lieu les Quarante Heures dans la chapelle du couvent pour les religieuses.

Va-et-vient

Mlle Berthe Lapointe, garde-malade étudiante à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina, est venue passer quelques jours dans sa famille, dernièrement.

MM. et Mmes O. Lespérance et T. Jubinville, de Saskatoon, sont venus passer quelques jours chez M. et Mme J. Bourdages et autres amis de Willow-Bunch.

Mme Edgar Bonneau est revenue, après avoir passé quelque temps chez ses fille et gendre, M. et Mme Joe Ryan, à Régina. Elle rendit visite, à la même occasion, à son fils, Joe, patient à l'hôpital de Régina. Ce dernier se remet très bien.

M. et Mme Hale, de Weyburn, Mme Olga, de Moose Jaw, M. et Mme P. Rivard, de Rutland, C.-B., et M. et Mme Paul Rivard, de Calgary, sont venus rendre visite à leurs parents, M. et Mme Delphis Rivard.

M. et Mme Gilbert Langlois allèrent conduire leur fils, Hector, au Jardin de l'Enfance de Gravelbourg. M. l'abbé A. Guenette les accompagnait et il restera pendant quelques jours à visiter son père, ses neveux, nièces et amis.

Sintaluta

Va-et-vient

Mme Fred Dolter est allée à Régina visiter ses enfants. Son fils, Clément, est parti pour St-Jean, P.Q., où il s'enrôlera dans l'aviation canadienne.

M. et Mme Marcel Français et leur fils, Paul, sont allés à Régina pour affaires.

M. et Mme Roch Fortin et leurs fils, Léon et Armand, sont aussi allés à Régina.

M. et Mme Antoine Ecarnot ont rendu visite à leur mère et belle-mère, Mme Jos. Jan, et plusieurs autres parents de Montmartre.

Mme John Cardinal est allée à Fort San visiter son frère, M. Fred Malboeuf.

MM. Henri, Jérôme et Lyle ont été victorieux au bonspiel de Summerberry.

TRIBUNE LIBRE

M. le rédacteur,

Je viens de lire dans la tribune libre du journal **La Liberté et le Patriote** du 18 janvier 1957, un article sur l'Algérie qui me plait beaucoup. Il y a quelque temps, j'avais envoyé quelques notes sur le même sujet dans le but d'éclairer l'opinion publique qui est absolument trompée. Les presses canadienne et américaine renseignent faussement leurs lecteurs sur cette ancienne colonie française qui est maintenant partie intégrante de la France.

Lorsque des correspondants de journaux ne connaissent pas un pays, il serait beaucoup plus sage pour eux de se taire. Ainsi ici, en Amérique, on ne sait pas encore la différence entre le colonialisme et l'esclavage. Certains prétendent que l'Algérie est tenue en esclavage par la France; ces gens connaissent bien mal le système colonial français.

S'ils avaient entendu parler les indigènes peu après la conquête, ils n'écriraient pas de pareilles sottises. Les indigènes se groupaient pour aller au marché, protégés par une escorte de soldats français. Ils ne tarissaient pas d'éloges pour la France: ils avaient été au marché sans être pillés et emportaient tout leur argent à la maison.

Une des premières choses, dans les colonies françaises, qui attire l'indigène vers la métropole, c'est la protection du colon, la construction et la sécurité des routes. Lorsque la France s'est emparée de l'Afrique du Nord, en 1830, c'était pour mettre fin aux pillages que faisaient, sur la mer Méditerranée, les corsaires arabes. A ce moment, le pays était occupé par quelques tribus nomades presque continuellement en guerre entre elles; c'était un vrai désert, sans culture.

La France, depuis ce temps, en a fait une région prospère à tout point de vue, par l'immigration en majorité française. Actuellement, tout le monde vit côte à côte, heureux. Beaucoup de Musulmans ont adopté les méthodes de culture françaises et vivent heureux sous le régime français qu'ils ne voudraient pas voir disparaître. Au point de vue instruction, les enfants arabes sont sur le même pied que les enfants européens; plusieurs ont gagné des bourses pour finir leurs études à Paris.

Cette prospérité a incité certaines nations à la jalousie et, comme dans tous les troupeaux, il y a des moutons noirs. Des mécontents, il y en a toujours et partout, aidés par ces nations étrangères, ont pris les armes contre la France. La ligue arabe encourage les volontaires arabes à venir combattre contre l'armée française dans la France d'outremer. L'Egypte envoie des armes à ces hors-la-loi.

Les Nations unies voient tout, ferment les yeux, ne disent rien et, mieux que cela, voudraient que la France abandonne l'Afrique du Nord. Certains alliés de la France sont du même avis et lui tournent le dos. Les Nations unies sont plutôt "désunies", puisqu'elles ne s'entendent pas et luttent les unes contre les autres. Ce n'est pourtant pas le but de cette organisation qui a été fondée et organisée pour éviter les guerres.

En plusieurs occasions, elle s'est montrée incapable et impuissante (il ne faut pas trop déplaire à la Russie et aux Etats-Unis). Mais, par contre, elle cherche à mettre le nez dans les affaires de la France au sujet de l'Algérie, question qui ne regarde que la France.

Que diraient les Etats-Unis si, un beau jour, les Nations unies décidaient d'accorder leur indépendance à la Louisiane ou au Missouri? Que dirait l'Angleterre si cette organisation décidait de donner l'indépendance au Devonshire ou à Chypre? Inévitablement, ces deux nations prieraient les Nations unies de ne pas mettre le nez dans leurs affaires.

Le cas est exactement le même pour la France actuellement. Ce ne sont pas les Algériens qui demandent leur indépendance; c'est la ligue arabe qui a son siège en Egypte; ce sont des étrangers qui sont poussés et encouragés par la Russie. En vertu des lois internationales, ces étrangers et l'Egypte, qui fournit des armes aux révoltés — soi-disant nationalistes — sont coupables et les Nations unies devraient agir et les prier de rester tranquilles chez eux.

Le nouveau plan d'aide au Moyen-Orient que les Etats-Unis viennent de proposer paraît être purement et simplement leur emprise sur cette région au détriment de l'Angleterre et de la France. Ce n'est pas à souhaiter que l'Amérique vienne introduire en Orient ses idées matérialistes et antimorales comme elle l'a fait en Europe.

Je me souviens, au moment de la première grande guerre, avoir entendu dire par des Américains qu'ils étaient venus civiliser la France. Ces pauvres gens voient trop facilement une paille dans l'oeil de leur voisin, mais non la poutre qui les aveugle. Au sujet du nouveau plan américain, le président demande au Congrès l'autorisation d'envoyer au Moyen-Orient des troupes pour combattre les Soviets en cas d'agression. Mais il ne voit pas que la ligue arabe, de concert avec l'Egypte, attaque sournoisement l'Algérie pour en chasser les Français et les Européens.

Que deviendrait l'Algérie si la France abandonnait le Nord de l'Afrique? Probablement une proie facile pour le communisme, comme l'Indochine. Ceux qui partagent cet avis de l'abandon de l'Algérie par la France devraient penser aux conséquences de cet acte. Certaines nations bien connues, sous prétexte de mettre et de maintenir l'ordre, s'en empareraient et jouiraient de tout ce que la France a fait pour développer ce pays. Quelle injustice! Vraiment, ce serait du beau travail et les Nations unies auraient le droit d'en être fières . . .

J.M.S.

N.D.L.R. Il est vraiment malheureux que les Américains soient si prompts à soupçonner les grandes nations d'Europe de colonialisme arriéré et si suffisants qu'ils demandent ailleurs dans le monde la mise en vigueur immédiate de principes qu'ils ne réussissent pas facilement à mettre en pratique chez eux.

Cependant, il se peut ausi que la France soit responsable en partie pour le mécontentement américain, car on entend souvent les Français parler avec dédain de ce pays "parvenu" et "naïf" où en fait l'on veut prendre au sérieux un héritage français, "Les Droits de l'Homme".

Les Américains semblent aussi avoir compris un peu mieux que leurs alliés l'immense antagonisme asiatique et africain pour tout ce qui rappelle la domination blanche.

Enfin, quand la France garde une armée de 400,000 hommes en Algérie, il est difficile de ne pas juger la situation sous le même jour que l'occupation tyrannique de Chypre par l'Angleterre, surtout depuis la malheureuse aventure anglo-française en Egypte.

Actuellement, les Français et les Américains passent trop de temps à penser et à parler avec aigreur de leurs défauts respectifs, quand ils auraient profit à imiter les qualités les uns des autres, dans une atmosphère d'humilité commune.

Marcelin

Va-et-vient

M. l'abbé L. Forget, curé, se rendait à Leask, le 16 janvier, pour présider les funérailles de M. George Pampu, à la place de M. l'abbé J.-A. St-Pierre, absent pour sa retraite.

Mlle Grace Vinet, MM. Raymond Desjardins et Lionel Boucher, membres de la chorale, se rendirent aussi à Leask, pour cette occasion.

Mme Julien Mercereau a passé quelques jours à Edmonton, Alta, en visite chez sa mère, Mme Arthur Grézaud, et autres parents et amis.

M. et Mme Vincent Boulanger sont de retour d'un voyage aux Etats-Unis.

Mlle Florence Desjardins est de retour dans sa famille, après avoir travaillé quelques semaines à Edmonton.

Le 22 janvier, Mlle Dorothée Hamel disait adieu à ses parents, M. et Mme Ernest Hamel, et partait pour Ottawa où elle doit entrer chez les Soeurs Grises de la Croix, le 1er février. Nos meilleurs voeux l'accompagnent.

Le 25 janvier, M. et Mme Ernest Hamel célébraient leur 41e anniversaire de mariage. Le matin, une messe d'actions de grâces fut célébrée à leurs intentions par M. l'abbé L. Forget.

Mlle Simone Hamel, d'Aldina, est venue en visite chez ses parents, avant le départ de sa soeur, Dorothée, pour Ottawa.

— L'esprit, dit-on, court les rues; il y a si peu de gens qui puissent l'héberger.

Charles GUINOT.

RADIO PRAIRIES-NORD

1170 Kilocycles

DIMANCHE

10.55—Ouverture
11.00—Revue des hebdos
11.15—Radio-Journal
11.30—L'art et la vie
12.30—Le monde parle au Canada
1.00—Prog. juif
1.30—Bulletin rural
1.45—Piano classique
2.00—Prog. polonais
2.30—Le sel de la terre
3.00—Musique contemporaine
3.30—Ref. de France
4.00—Prog. russe
4.30—Concert Toronto Pops
5.30—Petites symp.
6.00—Nouveautés dramatiques
6.30—Festival du dim.
8.00—Radio-Journal
8.15—Causerie
8.30—Prise de bec
9.30—Musique pour toi
10.00—Fin des émissions
12.45—Nos missions sur nos ondes

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55—Ouverture
7.00—Bonjour
7.45—Radio S.-C.
8.00—Nouvelles
8.10—Bonjour
9.00—Nouvelles
9.05—Prud'homme (lundi); Vonda (mar.); North Battleford (mer. et jeu.); Tisdale (vendredi)
9.30—Au fil de l'heure
10.00—Jeunesse dorée
10.15—Rue principale
10.30—Entre nous, mesdames
10.45—Je vous ai tant aimé
11.00—Quelles nouvelles?
11.15—Radio-Journal
11.25—Intermède
11.30—Réveil rural
12.00—Maman Jeanne
12.15—Lettre à une Can
12.30—Face à la vie
1.00—Nouvelles
1.10—Communiqués
1.15—Feu de vie
1.30—Radio-Journal
2.30—Aux malades
2.45—Prince-Albert sur nos ondes
3.15—Bienvenue Sask.
4.00—Radio-Journal
4.10—Intermède
5.15—Les bambins
5.30—Pinocchio
5.45—Orgue populaire
6.00—Nouvelles
6.10—Nouv. sportives
6.15—Le chapelet
6.30—Un homme et son péché
8.00—Nouvelles
10.05—Fin des émissions

LUNDI

12.45—Piano populaire
1.33—Variétés instrumentales
2.00—Un peu de tout
3.00—St-Brieux sur nos ondes
4.15—Au pays des gitans
4.45—Détente musicale
6.45—P'tit bal de l'Ouest
7.00—Sérénade au crépuscule
7.30—Artistes lyriques
8.30—Idées en marche
9.00—Orchestre de R.-C

MARDI

12.45—A chaque refrain son histoire
1.33—Variétés instrumentales
2.00—Un peu de tout
3.00—Une étoile de la chansonnette
4.15—Chants en langue étrangère
4.45—Détente musicale
6.45—Les boulevards parisiens
7.00—Les fleuves
7.30—Swing Masters de l'Ouest
8.30—Chacun sa vérité
9.00—Concert symphon. Toronto

MERCREDI

12.45—Piano populaire
1.33—Variétés instrumentales
2.00—Un peu de tout
3.00—Une étoile de la chansonnette
4.15—Concerto
4.45—Détente musicale
6.45—P'tit bal de l'Ouest
7.00—Sérénade au crépuscule
7.30—Artistes lyriques
8.30—Petit Théâtre

JEUDI

12.45—A chaque refrain son histoire
1.33—Variétés instrumentales
2.00—Un peu de tout
3.00—Une étoile de la chansonnette
4.15—L'heure du rosaire
6.45—Les boulevards parisiens
7.00—Album RCA
7.30—Voisins d'en face
8.30—Récital
9.00—Choc des idées
9.30—Quelques danses

VENDREDI

12.45—Piano populaire
1.33—Variétés instrumentales
2.00—Domremy et Bellevue sur nos ondes
3.00—Une étoile de la chansonnette
4.15—Echos d'Hawaii
4.45—Détente musicale
5.45—Les affaires de l'Etat
6.45—Boulevards parisiens
7.00—Sérénade au crépuscule
7.30—Artistes lyriques
8.30—Conf. de presse
9.00—Sérénade pour cordes
9.30—Vie économique

SAMEDI

6.55—Ouverture
7.00—Bonjour
7.45—Radio S.-C.
8.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.15—Programme Sunny Boy
9.30—Visite à la discothèque
10.00—Ondes enfantines
10.30—Tante Lucille
11.00—Piano
11.15—Radio-Journal
11.30—Réveil rural
12.00—Opéra
3.00—Rythmes et chan.
3.45—Pot-pourri
4.00—Radio-Journal
4.15—La langue bien pendue
4.30—Etablissement rural
4.40—Musique semi-classique
5.00—Bienvenue Sask.
6.00—Nouv. sportives
6.05—Intermède
6.15—Le chapelet
6.30—Les dix succès
6.55—Radio-Journal
7.00—Sérénade au crépuscule
7.15—Prog. allemand
8.00—Porg. ukrainien
8.30—Bal musette
9.00—Vie et fiction
9.30—Artistes de renom
10.00—Nouvelles
10.05—Fin des émissions

RADIO GRAVELBOURG

CFRG—710 Kilocycles **CFGR—1230 Kilocycles**

CODE: L — Local; R — Réseau; D — Différé

DIMANCHE

10.55L-Ouverture
11.00R-Revue des hebdos
11.15R-Radio-Journal
11.20L-Intermède mus.
11.30R-L'art et la vie
12.00R-Le monde parle au Canada
12.30R-Claves et Maracas
1.00R-Chefs-d'oeuvre de la musique
2.00R-Concert pop.
2.30R-Propos sur l'Evangile
3.00R-Musique contemporaine
3.30R-Le Canada parle au monde
4.00R-Radio-Journal
4.05L-Intermède mus.
4.15R-Fantaisies
4.30R-Récital
5.00L-Fermeture CFRG Ouverture CFGR
5.00R-Match intercités
5.30R-Petites symphon.
6.00R-Nouveautés dramatiques
6.30R-Festival du dimanche
8.00R-Radio-Journal
8.15R-Causerie
8.30R-Prise de bec
9.00L-Voix du Cap
9.15L-Chansons can.
9.45L-Quart d'heure de sainte Anne
10.00L-Nouvelles

LUNDI MERCREDI VENDREDI

6.55L-Ouverture
7.00R-Radio-Journal
7.10L-Soleil levant
7.45L-Laflèche
7.55R-Radio-Journal
8.00L-Prière du matin
8.15L-Nouvelles
8.20L-Swift Current (Blanc et noir)
8.30L-Willow-Bunch
9.00L-Local
9.15R-Vies de femmes
9.30D-Fémina
9.45D-Psychologie de la vie quotidienne
10.00R-Jeunesse dorée
10.15R-Rue principale
10.30D-Entre nous, mesdames
10.45D-Je vous ai tant aimé
11.00R-Quelles nouvelles
11.15R-Radio-Journal
11.25L-Intermède mus.
11.30D-Réveil rural
11.50L-Intermède et supp. agricole
11.58L-L'Angélus
12.00R-Maman Jeanne
12.15R-Lettre à une Can
12.30D-Face à la vie
12.45L-Rythmes pop.
1.00L-La Saskatchewan agricole
1.30R-Radio-Journal
1.33L-L'heure de l'est lun. - Montmartre mer. - Redvers ven. - Bellegarde
2.00L-Ponteix
2.30L-Nos malades
2.45L-Carnet mondain
3.00L-Au hasard
3.30D-Un homme et son péché
3.45D-Pinocchio
4.00R-Radio-Journal
4.10L-Intermède mus.
4.15R-Cocktail musical
4.30D-Radio S.-C.
4.45L-Le coin des tout-petits
5.15L-Fermeture CFRG Ouverture CFGR
5.15L-Assiniboia
5.45R-Confidentiel
6.00L-Nouvelles
6.05L-Gravelbourg
6.45L-Chap. en famille
10.00L-Nouvelles

LUNDI SOIR

7.00D-Variétés
7.30D-Petit théâtre
8.00R-Radio-Journal
8.30R-Idées en marche
9.00D-Orchestre R.-C

MERCREDI SOIR

7.00L-Studio
7.30D-Concours de la chanson can.
8.00D-Radio-Journal
8.30D-Radio-théâtre

VENDREDI SOIR

7.00L-Studio
8.00R-Radio-Journal
8.30R-Conférence de presse
9.00D-Neil Chotem
9.30D-Vie économique et ouvrière

MARDI JEUDI

6.55L-Ouverture
7.00R-Radio-Journal
7.10L-Soleil levant
7.45L-Laflèche
7.55R-Radio-Journal
8.00L-Prière du matin
8.15L-Nouvelles
8.20L-Swift-Current (Blanc et noir)
8.30L-Willow-Bunch
9.00L-Local
9.15R-Vies de femmes
9.30D-Mme Benoit (mar.) - Sur les quais de Paris (jeudi)
9.45D-Psychologie de la vie quotidienne
10.00R-Jeunesse dorée
10.15R-Rue principale
10.30D-Entre nous, mesdames
10.45D-Je vous ai tant aimé
11.00R-Quelles nouvelles
11.15R-Radio-Journal
11.25L-Intermède mus
11.30D-Réveil rural
11.50L-Intermède (mar.)
11.40L-Intermède (jeu.)
11.58L-L'Angélus
12.00R-Maman Jeanne
12.15R-Lettre à une Can
12.30D-Face à la vie
12.45D-A chaque refrain son histoire
1.00L-Sask. agricole
1.30R-Radio-Journal
1.33L-L'heure de l'est mardi: Radville; jeudi: Wauchope Forget, Lebret Storthoaks
2.00L-Ponteix
2.30L-Nos malades
2.45L-Carnet mondain
3.00L-Au hasard
3.30D-Un homme et son péché
3.45D-Pinocchio
4.00R-Radio-Journal
4.10L-Intermède mus.
4.15R-Coctail musical
4.30D-Radio S.-C.
4.45L-Le coin des tout-petits
5.15L-Fermeture CFRG Ouverture CFGR
5.15L-Assiniboia
5.45R-Confidentiel
6.00L-Nouvelles
6.05L-Gravelbourg
6.45L-Chap. en famille
10.00L-Nouvelles

MARDI SOIR

7.00D-Les fleuves
7.30R-Revue des arts et des lettres
8.00R-Radio-Journal
8.30R-Chacun sa vérité
9.00D-Concert intern.

JEUDI SOIR

P.M.
7.00R-Petit concert
7.30R-L'école des parents
8.00R-Radio-Journal
8.30R-Récital
9.00D-Chanson de France
9.30D-TBA

SAMEDI

6.55L-Ouverture
7.00R-Radio-Journal
7.10L-Soleil levant
7.45L-Laflèche
8.00L-Prière du matin
8.15L-Nouvelles
8.20L-Swift-Current
8.30L-Willow-Bunch
9.00L-Studio
9.30L-Dans l'bon vieux temps
10.00D-Ondes enfantines
10.30D-Tante Lucille
11.00R-Piano
11.15R-Radio-Journal
11.25L-Intermède mus.
11.30D-Réveil rural
11.55L-Intermède
11.58L-L'Angélus
12.00R-Opéra du samedi
3.00R-Rythmes et chansons
3.30L-Ponteix
4.00R-Radio-Journal
4.15R-La langue bien pendue
4.30L-Carnet mondain
4.45L-Période des jeunes
5.15L-Fermeture CFRG Ouverture CFGR
5.15L-Assiniboia
5.45L-Aux quatre vents
6.00L-Nouvelles
6.05L-Gravelbourg
6.45L-Chap. en famille
7.00R-Radio-Journal
7.05R-Concert jazz
7.30R-Concert fanfare
8.00R-Tour de chant
8.30R-Images du Can.
9.00D-Reportage
9.30D-Au pays de N.-F.
10.00L-Nouvelles



POUR VOUS, MESDAMES



Peut-on aimer deux fois..?

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

par PIERRE L'ERMITE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 21

CHAPITRE XXXII

A la suite de cet entretien, qui fut pénible, Christian étudie la manière de s'organiser pour encadrer davantage ses enfants, et les défendre contre les influences de toutes sortes, qui rendent si dangereuse l'atmosphère de Paris.

Les grand-mères s'y emploient de leur mieux.

Mais, peu à peu, leur arrive une aide inattendue qui se précise, et devient très intéressanet, c'est celle de Paule Norbert.

Elle a réussi son examen de licence en droit, grade auquel la jeune fille tenait beaucoup. Car on ne sait jamais ce qui peut vous arriver dans la vie, surtout à l'époque bousculée qui est la nôtre.

Alors, délivrée de cet énervement, que connaissent tous les candidats aux examens, c'est l'évasion, la détente.

Maintenant, elle est libre... Elle peut venir beaucoup plus souvent qu'autrefois chez Christian, et s'occuper de ses terribles neveux et nièce...., trois numéros sensationnels, et si différents les uns des autres, mais si attachants.

Elle s'y consacre avec une joie et une ferveur sans cesse grandissantes.

Comme elle est jeune, gaie, allante, les grand-mères, surclassées, se déchargent peu à peu sur elle, et laissent à la jeune fille le champ libre pour dépenser les trésors de tendresse dont son coeur déborde.

Déjà, par nature, elle aime beaucoup les enfants.

Mais le terrible François, portrait vivant de Christiane, l'intéresse tout particulièrement.

Elle commence par surveiller les sorties des cours et des catéchismes.... moments critiques où le jeune garçon est particulièrement exposé à se mêler à de mauvais camarades qui, avec des mots grossiers, lui apprennent des choses qu'il n'a pas besoin de connaître.

Elle contrôle ses devoirs, ses places, lui fait apprendre ses leçons. Elle l'habitue à ne jamais oublier sa prière du matin et du soir. Celle du matin sera courte. On peut faire passer tant de choses dans un bon regard.... dans une poignée de main.... dans une petite prière attentive et fervente.

Celle du soir est un peu plus longue. Paule a inscrit elle-même, sur un solide papier, les noms que les enfants doivent dire, tous les jours, devant Dieu, devant le crucifix et le portrait de maman.

François laisserait facilement aller sa vie à la dérive.

Paule le suit dans toutes ses déficiences.

Il ne sait pas se coucher à l'heure, parce que, paresseux pendant la journée, la soirée est chargée de solder tous les retards.

Et, comme il ne sait pas se coucher, il sait encore moins se lever.

Paule, alors, arrive de bon matin; et quand elle le surprend au lit, la journée commence mal.

François n'est pas seulement porté à la paresse, il est surtout un rêveur. Il s'arrête souvent au milieu du travail commencé et reste, immobile, les yeux perdus au loin dans un songe qui ne s'achève jamais. Pour lui, la rêverie, c'est le dimanche de la pensée.

C'est un distrait, qui oublie, et perd ses affaires.

C'est un sensible, un tendre, un affectueux.

Bien que revenu à de meilleurs sentiments, il fait encore quelques colères... Mais, bien vite, c'est la contrition parfaite. Il a une manière câline, à lui, de prendre Paule par le cou, et de lui demander pardon.

Energique, Paule résiste à la douceur traitresse de l'offensive... Elle maintient la punition donnée, mais avec un désir fou de la supprimer.

Reprenant une comparaison chère à sa soeur:

— Je suis un roseau peint en fer, dit-elle quelquefois à Christian, quand elle lui rend compte des péripéties de la journée.

Chantal est toute différente, silencieuse, faisant bien ses devoirs, autoritaire, déjà coquette. Le courant passe moins bien avec sa tante, qui hésite souvent sur la meilleure ligne de conduite à tenir avec cette jeune créature compliquée.

Elle est pourtant chère à Christian; car, physiquement, elle lui ressemble beaucoup.

Moralement, on ne sait pas encore.

Quant à Philbert, il reste ce qu'il a toujours été depuis sa naissance, un bon gros garçon, qui apprécie de plus en plus les gâteaux de Valentine, couche avec son ours; et ne s'intéresse en rien aux problèmes qui tourmentent l'humanité.

Chaque soir, Paule préside à leur coucher, fait cesser les disputes, borde les lits, embrasse les enfants. Et chacun, comme adieu, lui crie: Bon dodo!...

Elle s'en va, alors, tantôt chez elle...

Tantôt, elle reste au dîner du soir, quelquefois même au déjeuner.

Et, peu à peu, au fil des jours, les habitudes s'installent...., se précisent...., se fortifient...

Il règne, maintenant, dans l'appartement, une atmosphère d'ordre et de sérénité.

Quand Paule arrive, c'est tout le printemps qui entre, avec elle, dans la maison.

Et c'est une joie pour Christian lorsque, fatigué de l'usine, il aperçoit, dans l'entrée, le chapeau et le manteau de Paule, lui indiquant que l'ange du foyer est arrivé...

Paule n'aime pas seulement les enfants, elle apprécie le cadre dans lequel s'écoule leur vie... Cet appartement plein de soleil, installé avec tant d'intelligence et d'amour...., nid précieux, dans lequel tout est souvenir des temps heureux, quand la chère Christiane était là...., ces meubles choisis ensemble...., ces tableaux rappelant les beaux voyages...., cette chambre, dont Christian a fait une sorte de sanctuaire...., ces inoubliables vues de Noirmoutier...., de la chapelle du Bois de la Chaize, et de tant d'autres paysages, qui furent comme les étapes merveilleuses d'un bonheur unique.

Presque tous les jours, Paule apporte quelques fleurs, celles qu'aime Christian; et elle les dispose en bouquet devant le portrait de sa soeur, et sur le bureau de son beau-frère.

Et tout cela sans rien dire, uniquement par le besoin affectueux d'adoucir la cruauté de la solitude, et de faire plaisir.

Christian remarque toutes ces attentions. Silencieusement, comme jadis pour sa femme, il en sait gré à celle qui en trouve l'idée dans son coeur.

Le jeune homme fait l'impossible pour venir déjeuner. Quand sa mère est là, Paule peut rester... C'est la journée complète où la conversation se fait plus intime et plus familiale. On parle de tout ce qui tient au coeur...., du passé...., des enfants...., de leur avenir, et en particulier de celui de François. On ne voit pas bien ce qu'il fera plus tard, car il n'est pas du tout "mathématique". Il parle quelquefois de se faire aviateur, ou missionnaire en Afrique... Mais, d'ici là!...

Mme Fulbert est reconnaissante à Paule de l'atmosphère d'apaisement, de poésie, créée de nouveau par la jeune fille dans ce foyer dévasté.

Elle en arrive maintenant à aimer Paule comme jadis elle aimait Christiane parce que, autant qu'elle le peut, cette jeune fille est devenue la consolation de son fils.

Christian remarque, de plus en plus, que Paule a des attitudes, des gestes, qui lui rappellent sa femme. Elle coiffe ses cheveux noirs comme Christiane coiffait ses cheveux blonds. Elle a les mêmes goûts et, quand elle rit, ce sont les mêmes petites fossettes qui se creusent dans ses deux joues.

Parfois, Paule a vu, dans la glace que son beau-frère la regardait avec une certaine insistance.

Le soir, en lui disant au revoir, il garde un peu sa main dans la sienne.

Et voici qu'un jour, dans l'église de la rue Brémontier, Paule interroge son âme...

La réponse de cete âme la bouleverse.

Elle se sent, à la fois, heureuse et inquiète.

Le sentiment d'affectueuse pitié qu'elle avait, au début, pour Christian, n'est-il pas train de se transformer en un sentiment plus profond et plus doux...?

Elle sait la résolution farouche de fidélité de son beau-frère pour sa femme. Si jamais elle arrivait, sans le vouloir, à le faire fléchir!...

Cette pensée la fait trembler...

Elle est là, presque seule dans la petite église silencieuse, quand M. le curé passe tout près d'elle, revenant de faire un baptême.

M. le curé...? Elle le connait bien...., elle sait sa bonté, sa compréhension... Subitement, presque sans réfléchir, elle tend la main pour l'arrêter, comme l'avait arrêté la mère de Christian.

Le prêtre n'est-il pas la source où tout le monde peut boire...?

... Alors, elle aussi... Pourquoi pas...?

D'ailleurs, elle ne s'est pas donné le temps de réfléchir. Autrement, peut-être n'aurait-elle pas osé...

— Monsieur le curé, pourrais-je vous dire un mot...., vous demander un conseil...?

— Mais, certainement, ma chère enfant. Tout de suite, si vous voulez?

— Oh! oui... Demain, je n'aurais peut-être plus le courage...

— C'est si grave que cela...?

— Oui...., très grave....

— Suivez-moi à la sacristie et nous parlerons tranquillement tous les deux...

CHAPITRE XXXIII

M. le curé indique à Paule le même fauteuil où s'était assis son beau-frère Christian, pour une suprême consultation.

Lui-même s'installe à son bureau, croise les bras; et regardant la jeune fille bien en face:

— Maintenant, ma chère enfant, je vous écoute.

— Monsieur le curé, je viens vous trouver pour une décision à prendre, d'où va dépendre ma vie tout entière...

— Votre vie tout entière...., répète le prêtre.

— Mais oui... Depuis plusieurs mois, je vais fréquemment chez mon pauvre beau-frère. Je m'occupe de son intérieur, et surtout de ses trois enfants que vous connaissez. J'adoucis, autant que je puis, la cruauté de sa situation. Et, tout paraissait aller très bien..., se stabiliser... Mme Fulbert, surtout, m'en témoignait une grande reconnaissance...

... Et puis!... et puis!...

(à suivre)



Q. — **Je lis votre courrier régulièrement et j'aime vos bons conseils. C'est à mon tour de demander votre avis. J'ai eu une discussion avec mon frère et j'aimerais savoir qui de nous deux a raison. Nous avons une parente qui a laissé son mari et qui vit publiquement avec un autre homme. Je l'appelle et lui adresse des lettres à Mme X (le nom de son mari, ce qui l'insulte beaucoup). Elle est pourtant bien connue sous ce nom. Mon frère prétend que je devrais être "bon sport" et lui donner le nom de son ami. Il me semble que ce serait approuver sa conduite. J'espère que vos bons conseils en aideront beaucoup d'autres que nous. Merci beaucoup. — JE NE VOUDRAIS PAS ETRE SCRUPULEUX.**

R. — Sans être scrupuleux, il faut tout de même appeler les gens et les choses par leurs propres noms. Je trouve que vous avez raison. Cette malheureuse n'aura droit à aucun autre nom que celui de son mari tant qu'il vivra, ne lui en déplaise.

* * *

Q. — **Pourriez-vous me dire quelle serait la couleur de peinture qui conviendrait le mieux pour mon salon? Je vous envoie un échantillon du prélart qui recouvre le plancher de cette pièce. Le plafond est très haut et les boiseries sont peintes d'un vert gomme. Je devrais les repeindre en blanc. Aussi, quelle couleur suggérez-vous pour les rideaux? Je lis votre courrier toutes les semaines et le trouve intéressant. Merci à l'avance. — QUI VOUS LIT.**

R. — Vous pourriez très bien peindre murs et plafond d'une teinte pastelle très pâle, ce qui abaisserait votre plafond trop élevé, et les boiseries soit en blanc ou même comme les murs et le plafond, ce qui donnerait une apparence plus vaste à votre pièce. C'est une mode bien en vogue aujourd'hui. Des rideaux en marquisette blanche feraient bien avec des tentures de teinte contrastante qui s'harmoniseraient avec les couleurs de vos meubles. Merci de vos bonnes remarques. J'espère que ces conseils vous seront utiles.

* * *

Q. — **Pendant mes vacances l'an dernier, j'ai fait la connaissance d'un jeune homme qui m'a beaucoup plu. Nous avons passé ensemble de très bons moments et il était entendu qu'une fois rentrés en ville, nous continuerions notre franche amitié. Je ne l'ai pas revu, et je n'ai pas eu de ses nouvelles. Je pense souvent à lui et j'aimerais le revoir. Nous nous entendions si bien. Comment faire? Vos conseils sont utiles aux autres. Aidez-moi. Merci.**

CAMARADE.

R. — Merci de votre confiance. Je regrette beaucoup de ne pas pouvoir vous aider. Si ce jeune homme tenait à vous revoir, il aurait depuis longtemps fait les premiers pas. Il ne faut jamais prendre trop au sérieux les amitiés de vacances ou de voyage. Dans l'atmosphère différente de ces périodes de détente, tout semble beau, l'on voit la vie en rose et quand on retourne dans son milieu habituel, les choses ne sont plus les mêmes du tout et souvent ces amitiés finissent avec les beaux jours.

* * *

Q. — **Croyez-vous qu'une différence d'âge de 30 ans soit trop grande pour que mon ami et moi puissions être heureux? Mes parents s'opposent formellement à mon mariage. J'ai vingt ans. On me dit que les hommes plus âgés font de très bons époux. Il ne m'a pas fait de déclaration encore, mais je l'aime tant. Merci**

GINETTE.

R. — Cet homme vous aime peut-être d'une affection toute paternelle que vous croyez être de l'amour. A votre âge, vous avez le temps de trouver un ami plus jeune. Il y a certainement des mariages heureux entre époux d'âges disparates, mais il me semble que, dans votre cas, cette différence est trop grande. Vos parents, qui vous connaissent tous les deux et qui ont votre bonheur à coeur, ont certainement raison, ma petite amie.

* * *

Q. — **Qui présente-t-on en premier lieu, la plus âgée ou la plus jeune personne? Je vous remercie beaucoup.**

LIANE.

R. — On présente toujours la plus jeune personne ou la moins importante, à la personne la plus âgée ou la plus importante. On fait suivre le prénom par le nom de famille généralement.

LOUISE.

Conseils de ménage

Quand une casserole colle sur la toile cirée

Vous avez posé votre casserole chaude sur votre toile cirée et la voici collée. N'essayez pas de tirer, vous risquez d'abîmer la toile, mais versez de l'eau chaude tout autour de votre casserole: elle se décollera toute seule sans efforts et sans dommages.

Plats en acier inoxydable

Ces plats sont très pratiques, car très présentables à table; donc pas de perte de chaleur pour les mets qu'ils contiennent. Cependant, pour garder leur brillant, n'y laissez pas séjourner les restes, et essuyez-les soigneusement et bien à fond, immédiatement après le rinçage, car les gouttelettes d'eau, en séchant, risqueraient d'y laisser des taches.

Pour empêcher les chaises de marquer le mur

Souvent les chaises, appuyées contre le mur, le marquent d'une vilaine ligne. Aussi pouvez-vous soit coller une feutrine au dos de la chaise ou mettre sur le parquet une petite latte de bois, ce qui évitera de pousser les chaises contre le mur.

Chaises en paille

Vous avez fait recanner une de vos chaises de salle à manger, mais maintenant celle-ci dénote un peu, car elle est trop blanche par rapport aux autres. Pour qu'elle jaunisse un peu, vous la mouillez de temps en temps avec de l'eau de cristaux.

Cheminée en marbre blanc

Le feu jaunit votre cheminée en marbre blanc. Aussi, vaut-il mieux la nettoyer assez souvent plutôt qu'attendre la fin de l'hiver; ce sera plus facile. Lavez donc votre cheminée plusieurs fois par mois avec de l'eau de lessive chaude qui lui rendra sa blancheur.

Robinets à gaz

Si les robinets de votre fourneau à gaz se tournent difficilement, c'est qu'ils ont besoin d'être graissés; il faut donc les démonter et les graisser avec du suif. Vérifiez soigneusement qu'il n'y ait pas de fuite après les avoir remontés.

Cocotte en fonte

Vous savez, madame, que vous ne devez jamais laisser séjourner des aliments dans une cocotte en fonte, après leur cuisson, car ils prendraient mauvais goût. De même que votre cocotte neuve, si elle est en fonte, doit subir un petit traitement avant d'être utilisée. Vous devez y faire bouillir quelques pommes de terre, fanes de légumes, bouts de poireaux fanés. Ces légumes prendront le goût de la fonte neuve. Vous les jetterez après usage, et votre cocotte pourra être mise en service, sans crainte de goût désagréable.

Jupe lustrée

Votre jupe de couleur foncée est lustrée? Voici comment lui redonner son aspect neuf. Vous la brossez bien, vous l'étendez sur la planche à repasser, vous la recouvrez d'une serviette blanche en fil, puis d'un linge propre trempé dans de l'eau ammoniacale (une cuiller à soupe d'ammoniaque pour un litre d'eau) et essoré, bien entendu. Vous repassez ce linge jusqu'à ce qu'il soit parfaitement sec. La vapeur d'eau ammoniacale aura redressé le duvet laineux de votre jupe, qui retrouvera ainsi son aspect neuf.



Numéro du patron: 886

Prix: 35c

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:
Laura Wheeler Dept.
La Liberté et le Patriote
60 Front St. West, Toronto
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement: le numéro du patron, votre nom et votre adresse.

LE JOYEUX COUREUR

par Florence WEDGE (Traduction exclusive à "La Liberté et le Patriote")

Pouvez-vous battre votre papa à la course et parvenir au terme avant lui? Si oui, vous pourrez lui dire que saint Jean Bosco, le joyeux coureur dont l'Eglise célèbre la fête le 31 janvier, l'aurait vaincu dans n'importe quelle compétition. A 53 ans, ce grand saint pouvait encore courir plus vite et battre chacun des 700 gars confiés à sa charge. Je crois qu'il aurait gagné contre Roger Bannister, n'importe quand, sur n'importe quelle piste de stadium.

Jean Bosco fut un "coureur" dans tous les domaines. Il travaillait vite. Il prenait son sommeil à la course, pour ainsi dire, puisqu'il se couchait tard dans la nuit et sautait hors du lit dès 4 h. du matin. Chaque jour, il occupait 19 des 24 heures à écrire des livres, enseigner à ses gars, exercer des pièces dramatiques, diriger l'orchestre, prêcher des retraites et des sermons, entendre les confessions, mettre sur pied toutes sortes d'oeuvres charitables, et il trouvait encore le temps de jouer à la balle avec ses jeunes.

Ce saint prêtre a aimé les jeunes durant toute sa vie. Lui-même, à 8 ans, alors qu'il étrennait son premier pantalon long, il aurait bien aimé causer à l'aise avec les prêtres. Il les aimait bien, mais il avait la fausse impression qu'eux ne l'aimaient pas autant. Par exemple, le prêtre à qui il servait la messe ne lui parlait que lorsqu'il faisait une gaffe dans le saint des saints. Aussi Jean prit la résolution d'être toujours le fidèle ami des jeunes, même lorsqu'il serait grand. Toujours est-il qu'il trouva l'argent nécessaire pour aller au collège et fréquenter le grand séminaire. A 26 ans, il était ordonné prêtre et les jeunes garçons de l'Italie et du monde entier comptait un ami de plus.

L'abbé Jean Bosco fut envoyé à Turin, au nord de l'Italie. Dans cette grande ville, il y avait beaucoup de garçons qui ne savaient vraiment quoi faire d'eux-mêmes. Plusieurs d'entre eux étaient des orphelins affamés, en guenilles. L'abbé était fier de penser que son sacerdoce allait apporter plus de bonheur dans leur vie. Dès le premier dimanche après son arrivée à Turin, il réunit autour de lui une demi-douzaine de petits gars, il dit la messe pour eux et passa le reste de la journée à jouer avec eux. Le dimanche suivant, ils étaient déjà deux douzaines. En quelques semaines, plus de 100 gars entcuraient l'abbé Bosco.

Mais des gars, ça ne peut pousser et grandir comme des champignons. Ils ont besoin d'une maison. Ils leur faut de l'affection et de la joie. L'abbé Bosco sait cela et donc, confiant en la divine Providence, il achète une grande maison pour $6,000. Quand sa maman Marguerite lui demanda où il avait trouvé tant d'argent, il rit de bon coeur et lui dit que le bon Dieu est un excellent pourvoyeur. De fait, l'argent vint et l'abbé posséda son centre pour les jeunes, appelé "l'Oratoire". Ce fut le premier "Boys' Town".

Parmi les petits gars que saint Jean Bosco prit ainsi à sa charge, il y eut dès les débuts celui que Pie XII canonisait en juin 1954, Dominique Savio. L'oeuvre de Jean Bosco a produit beaucoup d'autres magnifiques résultats...

Les jeunes envahirent l'Oratoire par centaines. Quelquefois, pendant qu'il leur enseignait, l'abbé Bosco se rappelait son rêve: être toujours l'ami des jeunes. Sa fidélité à ce voeu attirait maintenant par milliers les brebis, blanches et noires, et Dieu lui fit comprendre que bientôt il deviendrait le berger d'une foule d'autres. De fait, il devint le fondateur de deux grandes congrégations religieuses qui répandirent son apostolat dans toutes les parties du monde et continuent encore aujourd'hui ce merveilleux apostolat.

Toujours, Jean Bosco fut le "joyeux" coureur. Il n'avait jamais la face longue. Il était si joyeux que la messe, célébrée le jour de sa fête, y fait allusion. L'épître commence en effet avec ces mots de saint Paul: "Réjouissez-vous toujours dans le Seigneur; je vous le redis de nouveau: soyez joyeux".

Saint Jean Bosco fut aussi un rude travailleur. Son mot d'ordre était: "Travaillez pendant que vous êtes en vie. Vous aurez toute l'éternité pour vous reposer". Peut-être même qu'il travailla trop fort. En tout cas, à 73 ans, il n'avait plus de force. La terre perdit un apôtre et le ciel gagna un saint. Les deux communautés qu'il avait fondées continueraient son travail.

Même rendu au ciel, Jean Bosco continua à courir. La plupart de ses gars n'étaient pas encore grands-pères, et déjà le Saint-Père déclarait que l'abbé Jean Bosco était un saint. La canonisation eut lieu le jour de Pâques, 1934, présidée par le pape Pie XI. Le coureur joyeux avait gagné la plus importante de toutes les courses: l'éternité bienheureuse avec Dieu et Marie.

Les hommes plus compliqués et plus vaniteux?

HAMILTON — D'après deux femmes-barbiers de Hamilton, quand il s'agit de leurs cheveux, les hommes sont plus compliqués et plus vaniteux que les femmes.

Mme Marjorie Letwin et Mme Maureen Ramsey ont certainement l'autorité nécessaire pour parler ainsi puisqu'elles ont coupé environ 24,000 barbes et fait environ 60,000 coupes de cheveux.

Leur travail quotidien les a convaincues que le sexe le plus vaniteux était le sexe masculin.

"Nous nous sommes rendu compte que si les femmes ne savaient pas aussi bien ce qu'elles voulaient que les hommes, ceux-ci, par contre, sont en général plus prétentieux et plus suffisants", affirme Mme Ramsey.

Mais, prenant la défense des hommes, Mme Ramsey ajoute que les hommes ont parfaitement le droit de se conduire comme des paons en parade quand ils sont dans une boutique de barbier. "Après tout, que faisons-nous, nous les femmes, quand nous allons au salon de beauté?" dit-elle.

Un décor propice à l'étude

Certes, les parents ne peuvent étudier pour leurs enfants. Mais il y a une foule de moyens de les aider à réussir dans leurs classes. Un, entre autres, est de leur aménager un coin tranquille où faire leurs devoirs et étudier leurs leçons.

La chambre à coucher est l'endroit idéal parce qu'elle est à l'écart. Souvent, hélas, cette pièce est sombre et peu propice à l'étude; une retouche s'impose.

Comme l'écolier travaille surtout le soir, la réflexion de la lumière est la première chose dont on doit tenir compte dans la décoration d'une chambre-studio. Une lumière défectueuse fatigue la vue, entraîne maux de tête, lassitude et irritabilité.

Le plafond, principale surface de réflexion de la lumière artificielle mérite une attention spéciale. Il sera blanc, ivoire clair, crème ou jaune citron, teintes qui réfléchissent le plus la clarté.

Le choix d'une couleur pour les murs sera motivé par la grandeur de la pièce et l'orientation de ses ouvertures. Avec des fenêtres ouvrant au nord ou à l'est, on emploiera de préférence une teinte chaude, comme le jaune ou les tons rosés. D'autre part, les bleus et les verts conviennent mieux si la pièce est exposée au sud ou à l'ouest. Incidemment, ces bleus et ces verts font paraître plus vaste une petite pièce.

L'on sait qu'un fini lustré a tendance à réfléchir une lumière crue. Aussi, on recourra plutôt à une peinture mate à surface satinée ou à un émail lavable semi-lustré pour la chambre-studio de l'étudiant.

Même le plus parfait agencement de couleurs ne peut préserver la vue d'un enfant, si l'éclairage laisse à désirer. Que la lampe de travail soit munie d'une ampoule assez puissante et que la table et la chaise soient d'une hauteur qui favorise un maintien confortable.

Des pupitres et des meubles bien faits sont offerts dans les rayons des meubles non peinturés. Rien de plus facile que de les finir pour convenir au décor de la chambre. Habillée d'une couche de peinture, une vieille table de cuisine peut se montrer très utile à cette fin.

Il ne faudrait pas compter que l'enfant ainsi pourvu d'une ambiance propice à l'étude sera toujours premier de sa classe. Mais il est indiscutable que la chose vaut la peine d'être essayée!

Comment vos enfants jugent et raisonnent

Pierre, 5 ans, Françoise, 3 ans, jouent ensemble. Devant eux est posé un verre dans lequel fond un morceau de sucre.

— Tiens, il n'y a plus de sucre!...

— Plus de sucre du tout?

— Non, plus de sucre du tout, affirme Pierre.

Nos deux petits reçoivent chacun une tablette de chocolat identique pour le goûter. L'une d'entre elles tombe, se casse, et les voilà tous deux se disputant pour avoir la tablette cassée.

— Il y en a plus, dans celle-là, dit Françoise.

Pierre, plein de bonne volonté, veut aider son père qui jardine. Il prend le sécateur et taille dans le bas des arbustes, ces beaux grosseilliers qui ont coûté si cher.

Pierre manque-t-il de jugement?...

Le frère et la soeur parlent tous deux beaucoup, des phrases sans suite, comme pour accompagner leurs jeux. Ce n'est pas une conversation — du moins comme nous, grandes personnes, nous l'entendons, — mais un dialogue de sourds...

Pierre raconte une histoire à sa soeur:

— Et puis, la fée arrive, et alors la citrouille se change en carrosse, et puis il pleut... Voici notre petite fille toute mouillée...

Françoise se cogne contre la table, elle lui donne un coup de pied:

— Tiens, méchante.

Françoise serait-elle incapable de raisonner?

L'univers de l'enfant est différent du nôtre

Que tout cela est donc déconcertant! Nous, parents, qui écoutons le verbiage de nos enfants, ou qui sommes frappés par certains de leurs gestes, nous nous demandons si vraiment nos enfants sont intelligents. Seront-ils un jour capables de raisonner? Est-il normal que Pierre ne juge que sur l'apparence et que, lorsque le sucre est fondu, il n'y ait — pour lui — plus de sucre du tout? Est-il normal qu'il se contredise sans cesse sans en paraître troublé?

Est-il normal que Françoise attribue des intentions à un objet, et que leur bavardage soit si peu cohérent? Et ces bonnes grosses bêtises de groseilliers coupés, d'eau renversée partout, est-ce manque de bon sens, de jugement?

Non: raisonnement enfantin, jugement enfantin, qui ne sont pas simple insuffisance que l'âge corrigera, mais bien une activité complète qui est propre à l'enfant.

Celui-ci est enfermé dans son univers, totalement différent du nôtre. Son vocabulaire est pauvre et il a peu de moyens d'exprimer sa pensée et de communiquer avec autrui.

De cette incapacité d'échanger, naissent en partie ses jugements absolus aussi bien que contradictoires, ses difficultés de tenir compte de l'expérience, et aussi sa certitude qu'il comprend les autres et se fait comprendre d'eux.

Est-il illogique? Manquerait-il de raison? Non: sa logique est seulement différente, son esprit n'est pas organisé de la même façon que le nôtre, et la pensée enfantine a un fonctionnement qui lui est propre.

Et cette tablette de chocolat qui grossit ou diminue: inintelligence? Non, tout cela est naturel chez l'enfant entièrement dépendant de l'apparence extérieure des choses.

Et si Françoise tape sur la table, c'est qu'elle ne se rend pas compte que la table n'est pas un être pensant.

Patience et souvenir de notre propre expérience

Notre enfant n'est pas un sot, nous en avons la certitude maintenant, mais...

En face de ces réflexions qui nous déconcertent, de ces actions que nous sommes bien souvent tentés d'appeler bêtises et qui nous inquiètent, comment allons-nous réagir?

Il faudra tout d'abord s'armer de patience. Nous sommes énervés, nous avons vite fait de dire, sinon de penser:

"Tu ne seras jamais qu'un sot... Tu ne dis que des bêtises... Tu ne seras jamais bon à rien..."

S'efforcer de voir dans le massacre des groseilliers, ou le plancher inondé, une bonne intention mal réalisée. Raisonner calmement avec des mots simples.

C'était bien de vouloir aider papa et maman, mais il aurait mieux fallu demander avant comment faire.

Non, la table n'était pas méchante, c'est toi qui as été maladroite... Tu as tapé dans la table: la table, elle, n'a pas bougé.

Quant à ce qui nous semble illogique, si nous pouvions nous reporter à notre propre enfance, nous souvenir, non pas comme une grande personne, mais comme un enfant, nous nous apercevrions qu'au même âge, notre logique était semblable à celle de nos enfants et qu'elle n'avait rien à voir avec ce que, maintenant, devenus adultes, nous appelons ainsi.

Ce que les années ont fait pour nous, elles le feront également pour Pierre et Françoise, qui deviendront, un jour, de grandes personnes raisonnables et douées de jugement, si nous avons su les y aider.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boîte.

Vol. 43—No 44

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

ETES-VOUS incommodé par les pellicules (peaux mortes) du cuir chevelu? Pour un traitement efficace, faites venir une bouteille de shampooing de la Pharmacie St-Pierre (Man.). Prix (par la poste): $1.75. T.F.

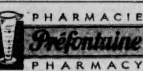
Pas de cheveux gris . . .
si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
A.-J. Bruyère
828, ave Notre-Dame, Winnipeg 3

Corsetière Spencer
Corsets, brassières, aussi supports chirurgicaux faits sur mesure pour chaque personne. S'adresser à Mme L. LaRivière, 608, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. Tél.: 20-4539. 123-T.F.

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones:
Bur.: 20-8023 — Rés.: 42-3618

La
"Norwood Jewellers"
Marion et Taché, St-Boniface
Téléphone 20-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

Prenez un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine, sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.



au
HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Un régal pour toute la famille
Notre spécialité: le poulet frit
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone 92-1076

PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et des Meurons
Téléphone 203-533
Cartes de souhaits en français et en anglais
Nous livrons à domicile

Série d'hôtels
MILNER



D'un océan à l'autre
Tarifs mensuels, hebdomadaires ou quotidiens raisonnables
Pour plus d'informations, écrire à
3500, Book Tower
Detroit 26, Mich.

JEUNE HOMME DE 23 ANS, sérieux et honnête, aimerait correspondre avec jeune fille sérieuse de religion catholique. S'adresser à Boîte 914, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man. 44-914-44P.

COMPTABLES - IMPOT SUR LE REVENU — $275-$470, selon éducation et expérience antérieure, pour le ministère du Revenu national, à Winnipeg. Précisions et formules de demande aux bureaux de poste et du Service National de Placement ou en s'adressant à la Commission du Service Civil du Canada, chambre 210, 356, rue Main, Winnipeg 1, Manitoba. 56-W133 (3)

CHAMBRE ET PENSION pour homme. Centre de St-Boniface. Possession immédiate. Téléphone: 23-6741. 42-894-44C.

A LOUER — St-Boniface — Chambre meublée ou non, pour 2 personnes. Près autobus. S'adresser à 273, rue Eugénie. 42-886-44C.

A LOUER — Norwood — 2 chambres meublées. Linge fourni. Près autobus. Libre 1er février. Téléphone: 93-1248. 44-916-46C.

A LOUER — St-Boniface — Logement de 2 pièces, meublé. Evier et armoires. Usage du téléphone. Possession immédiate. S'adresser à 439, rue St-Jean-Baptiste. Téléphone: 23-1655. 44-923-44C.

A LOUER — St-Boniface— Rue Dollard. Logement 3 pièces complètement privé. Idéal pour 2 personnes. Près autobus. $55 par mois. Téléphone: 93-9456. 44-912-T.F.

A LOUER — Logement de 3 chambres entièrement privé. Salle de bains. Armoires et évier. Libre le 15 février ou le 1er mars. Téléphone: 20-9731. 44-911-44C.

A LOUER — St-Boniface — Grande chambre. Rue Provencher. Près autobus. Téléphone: 23-4288. 44-922-46C.

A LOUER — St-Boniface — Rue Langevin. Maison de 5 pièces. Chauffage à l'huile. Possession immédiate. $65 par mois. Téléphone: 23-1839. 44-921-44C.

A LOUER — Norwood — Chambre et cuisine. Pour couple catholique. Près autobus. Téléphone: 43-1711. 44-919-45C.

A LOUER — St-Boniface — Chemin Speers. Maison moderne 1½ étage. Garage. 4 pièces en bas. 2e pas fini. Grande famille bienvenue. $75 par mois. Téléphonez à 93-8576 entre 9 h. et 5 h., et à 40-1961 après 6 h. 44-915-44C.

A VENDRE — Piano "Ennis". Très bon état. Prix: $250. S'adresser à 489, rue Giroux. Téléphone: 20-2652. 44-918-44C.

A VENDRE — Carosse "Gendron" pour enfant. 5 mois d'usage. Prix, $27. Téléphonez à 23-1755. 44-917-44C.

A VENDRE — WINNIPEG — Rue Pritchard. Maison de 10 pièces. Revenus: $152 par mois. Prix, $15,500. Comptant requis, $3,500. Tél.: 56-5186. 42-896-T.F.

★ **Star Furniture** ★
Achat et vente de meubles neufs et usagés
186, rue Marion
TELEPHONE 20-4011

ROVATZOS
FLEURISTES
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
253, ave Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone 93-2934

NOUVELLE ADRESSE DE
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone 92-6625

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
343, rue Sherbrook
Winnipeg — Tél. SUnset 3-7258

Animaux morts enlevés rapidement, gratuitement
Mid-West Rendering Ltd.
St-Boniface
Téléphone 20-1347
Après les heures de bureau, téléphoner à 74-7604

STAR STORAGE
Déménagement
Local ou éloigné, n'importe où
Entreposage
Entrepôt moderne, propre
Empaquetage
Mobilier, vaisselle, etc.
Expédition — Service en commun (pool)
vers toutes les principales villes canadiennes — Agents pour North American Van Lines
Téléphone 93-0567
Angle Edmonton et St. Mary's, Wpg

PIANOS A VENDRE
Agent exclusif de pianos Heintzman et Sherlock-Manning; neufs ou remis à neuf, aux prix de $265.00 et plus
Aussi représentants pour orgues Hammond et Minshall, pour foyers ou églises
Conditions de paiements faciles, si désire Communiquez avec M. Jean Carignan, notre représentant français
J. J. H. McLEAN & Co. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg Téléphone: 92-4231

WILFRID ROYAL (INSURANCE) LIMITED
Tous genres d'assurances
314-5, édifice Avenue Winnipeg, Man.
Téléphones: 93-1558—9

FOYERS DE LUXE DE QUALITÉ CONSTRUITS AVEC PRÉCISION
en vente dans le nouveau district
Windsor Park, St-Boniface
Paiement initial minime Paiements mensuels minimes
Hypothèques de la N.H.A.
Possession immédiate
RANCHO REALTY
727, chemin Dawson St-Boniface
Téléphones: 23-1497 ou 23-2220

ATTENTION, DAMES ET DEMOISELLES!
Voici l'occasion d'augmenter votre budget. Pour plus de renseignements, écrivez à Mme Cécile Mulaire, représentante des cosmétiques Beauty Counselors, 262, rue Hamel. Téléphone: 20-1965. 42-892-44C.

DESIRE ACHETER — Bungalow de pas plus de 10 ans à St-Boniface. 4 ou 5 pièces. Paierait comptant. S'adresser à Boîte 878, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2. 41-878-44C.

A VENDRE — Fromagerie avec équipement et lot. Bâtiment 55' x 30'; annexe 24' x 22'; lot 291' x 200'. Bâtiments peinturés et en très bon état. Le secrétaire recevra des offres sous enveloppe cachetée, jusqu'à 6 h. p.m., le 11 février 1957. Conditions: comptant au moment de l'acceptation de l'offre. On n'acceptera pas nécessairement ni la plus élevée, ni aucune offre reçue. S'adresser à M. I. Hébert, sec.-très., La Coopérative de Ste-Anne-des-Chênes Ltée, Ste-Anne-des-Chênes, Man. 42-893-44C.

A VENDRE — Grande table de billard. S'adresser au Club LaVérendrye, 230, avenue Provencher, St-Boniface, Man. 43-907-45C.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of SELMA PAULINA PETERSON, late of Village of Otterburne, in the Province of Manitoba, Housekeeper, deceased.

ALL claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned, at 702 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 8th day of March, A.D. 1957.

DATED at Winnipeg, in Manitoba, this 24th day of January, A.D. 1957.

MARCOUX & DUREAULT,
Solicitors for the Executors.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of JOSEPH BISSONNETTE, late of the Village of St. Jean Baptiste, in the Province of Manitoba, Retired Farmer, deceased.

ALL claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned, at 702 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 8th day of March, A.D. 1957.

DATED at the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, this 25th day of January, A.D. 1957.

MARCOUX & DUREAULT,
Solicitors for the Executor.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of MARIE ANTOINETTE CLOUTIER, late of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, Widow, deceased.

ALL claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned, at 702 Great Western Building, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 26th day of February, A.D. 1957.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 18th day of January, A.D. 1957.

MARCOUX & DUREAULT,
Solicitors for the Administrator.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of AMANDA GEORGINA PREFONTAINE, late of the Parish of St. François-Xavier, in Manitoba, Widow, deceased.

ALL claims against the above estate, duly verified by statutory declaration, must be sent to the undersigned at 4, Banque Canadienne Nationale Chambers, 431 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 9th day of March, A.D. 1957.

LEON H. BENARD, Q.C.,
Solicitor for the Administrator.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of ALEXANDRE LARIVIERE, late of the Village of Aubigny, in the Province of Manitoba, Retired Farmer, deceased.

ALL claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to Monnin, Grafton, Deniset & Dowhan, at 4-431 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 9th day of March, A.D. 1957.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 24th day of January, A.D. 1957.

MONNIN, GRAFTON, DENISET, & DOWHAN,
Solicitors for the Administrator.

POUR ACHAT ET VENTE
de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces, s'adresser à
C. BUFFET
130, ave Ferndale, Norwood, Man.
TELEPHONE 42-5254

SYLVESTRE REALTY
185, ave Provencher, St-Boniface
Téléphones:
Bur.: 23-2129 — Rés.: 23-5050
37-721-44C.

A VENDRE

St-Boniface — Semi-duplexe de 6 pièces. Chauffage à air chaud forcé. Prix $8,500.

St-Boniface — Semi-duplexe de 8 pièces. Chauffage à eau chaude. Prix $14,600.

St-Boniface — Maison de rapport. 5 logements. Prix $8,000.

St-Boniface — Duplexe de 6 pièces. Prix $6,900.

St-Boniface — Semi-bungalow de 5 pièces. Chauffage automatique "Stoker". Prix $9,900.

Norwood — Cottage ultra-moderne de 7 pièces. Chauffage à eau chaude à l'huile. Prix $17,900.

Norwood — Semi-bungalow moderne. 5 pièces. Prx $9,000.

S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU — 20-8178
A.-J. Boulanger (rés.): 93-2134
42-901-44C.

FRANK SIMONITE LIMITED
370, rue Colony
Téléphone SPruce 2-9537
Représentants français à St-Boniface: MM. N. Bernier et O.-J. De Steur

A VENDRE

St-Boniface — Maison pour famille. Prix, $8,500, meubles inclus. Près école Provencher. 6 pièces. 3 chambres à coucher. Cave à la grandeur. Chauffage à l'huile. Garage. Titre incontestable. Taxes minimes. Agents exclusifs.

St-Boniface — Duplexe d'un an. 5 pièces en haut, louées à $95 par mois; 4 pièces en bas. Plomberie double. Entrées privées. Prix, $21,000, à termes.

St-Boniface — Près de l'école Provencher. Maison de 8 pièces pour deux familles. Nouvellement décorée. Chauffage à l'eau chaude "Stoker". Planchers de bois dur. Très beau lot. Garage. Près de toutes commodités. Prix $14,000, à termes.

Norwood — Près du Précieux-Sang. Maison de 6 chambres. 3 chambres louées à $50 par mos. 3 chambres pour l'acheteur. Prix, $9,000, à termes.

St-Vital — 63 rue Frederi!k East. Maison de 6 chambres. Cave à la grandeur. Salon, salle à manger et cuisine moderne. 3 chambres à coucher. Possession immédiate. Prix, $8,000. Comptant requis, $2,000.

Pour plus de renseignements et pour ventes et achats de maisons, de fermes ou de commerces, veuillez nous consulter

N. Bernier — Tél. 23-2027
O.-J. De Steur — Tél. 42-2285
44-920-44C.

Nouveau numéro de téléphone de la Rédaction

La Liberté et Le Patriote

SP 5-8443

Visite de S. Exc. Mgr G. Panico à un groupe de réfugiés hongrois

OTTAWA — S. Exc. Mgr Giovanni Panico, délégué apostolique au Canada, a rendu visite, le 10 janvier, à un groupe de 68 réfugiés hongrois qui étaient arrivés la journée même à l'aéroport d'Uplands, venant de Vienne, avec escales en Islande et à Goose Bay, Labrador.

Ces réfugiés, hommes, femmes et enfants, de même que quelques jeunes gens et jeunes filles, ont vécu de périlleuses aventures avant de trouver asile au Canada. C'est avec enthousiasme qu'ils ont accueilli Mgr Panico. Le délégué apostolique au Canada a rappelé le souvenir ému que le Souverain Pontife garde de la Hongrie, où il représentait S. S. Pie XI, à titre de légat papal au congrès eucharistique de Budapest, en 1938.

Une grande tristesse

Avec une grande tristesse, Sa Sainteté a vue s'instaurer en Hongrie un gouvernement de tyrans, a noté Mgr Panico. Il ajoutait que la tentative malheureuse de libération du peuple hongrois par les éléments révolutionnaires "contribuera certainement à sauver le monde occidental de la menace communiste; l'histoire de la Hongrie recèle une trame d'héroïsme qui assura plus d'une fois le maintien de la civilisation chrétienne en Occident".

"Le Saint-Père est avec vous", s'est écrié Mgr Panico. Il a souligné que la première mission de secours dirigée vers Budapest a été celle du Vatican. L'oeuvre du Saint-Père ne se limite pas aux catholiques, mais s'étend à tous sans distinction de religion, a rappelé Mgr le délégué apostolique, en faisant part de sa propre expérience auprès des internes civils et prisonniers de guerre en Australie où il représentait le Saint-Siège, au cours de la guerre.

"C'est pour cela qu'ici la coopération que les autorités ecclésiastiques et tout le peuple catholique apportent à l'oeuvre éminemment humanitaire du gouvernement canadien ne se limite pas aux catholiques, mais s'étendra aussi à tous ceux qui en auront besoin et qui voudront en profiter", a expliqué Mgr Panico. "Soyez donc les bienvenus au Canada", a dit Son Excellence à ces réfugiés, à qui il laissait une exhortation à la reconnaissance envers tous ceux qui les aident à se faire ici une vie nouvelle, en donnant l'exemple d'une honnêteté et d'une intégrité dignes de grandes traditions hongroises.

Don des réfugiés

Avant de donner sa bénédiction, S. Exc. Mgr Panico a recommandé aux réfugiés hongrois de prier pour leurs compatriotes et d'implorer le Ciel que la paix et la liberté soient rendues à leur patrie.

L'enthousiasme a redoublé au moment de la distribution par Mgr le délégué de billets de $5 aux réfugiés.

En souvenir de cette manifestation, S. Exc. le délégué apostolique a accepté avec reconnaissance le don que lui offrait un réfugié, M. Laszlo Soltesz: un campanile miniature supportant une clochette de bronze, symbole du 500e anniversaire de la sonnerie de l'Angelus, à midi, selon l'indication du Souverain Pontife à l'époque où les Hongrois combattaient l'invasion turque.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 20 mars 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR EDIFICE FEDERAL, CHURCHILL (MAN.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.), du préposé, ministère des Travaux publics, 308, édifice London, Saskatoon (Sask.), et au bureau de poste, Churchill (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.), et du préposé, 308, édifice London, Saskatoon (Sask.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $100.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 28 janvier 1957.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 27 février 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR HANGAR, KENORA (ONT.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), au bureau de l'ingénieur régional, bureau de poste, Fort William (Ont.), et 705, édifice Commercial, 160 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg 1 (Man.), et aux bureaux de poste de Port Arthur et Kenora (Ont.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'ingénieur en chef (P. & R.) ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'ingénieur régional à Fort William (Ont.), et Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $10.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 28 janvier 1957.

CANADIAN CO-OPERATIVE CREDIT SOCIETY LIMITED

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que demande sera faite au Parlement du Canada à sa présente ou à sa prochaine session, par la CANADIAN CO-OPERATIVE CREDIT SOCIETY LIMITED (La Société Coopérative Canadienne de Crédit Limitée) afin d'obtenir un amendement à son Décret de Constitution déclarant que la CO-OPERATVE CREDIT SOCIETY OF MANITOBA LIMITED (La Société Coopérative Manitobaine de Crédit Limitée) est éligible à devenir membre de la CANADIAN CO-OPERATIVE CREDIT SOCIETY LIMITED (La Société Coopérative Canadienne de Crédit Limitée).

Daté à Régina, ce 9e jour de janvier 1957.

FRANCIS, WOODS, GAULEY & HUGHES,
Edifice Royal Bank,
Saskatoon, Saskatchewan.
Avocats pour le demandeur
CANADIAN CO-OPERATIVE CREDIT SOCIETY LIMITED.

Concours d'oeuvres théâtrales du THÉATRE DU NOUVEAU MONDE

Les auteurs, que ce concours intéresse, sont priés de noter que la date limite de remise des manuscrits est le premier mars prochain. Les manuscrits doivent être adressés à l'honorable juge André Montpetit, Palais de Justice de Montréal. Le verdict sera rendu le 25 mars et la pièce primée sera créée au mois de mai à Québec et à Montréal. Le Théâtre du Nouveau Monde, conjointement avec le Cercle du Livre de France, garantit une somme minima de $700.00, somme représentant les droits d'auteurs versés à l'occasion de la création sur scène et de la publication en librairie de la pièce primée. De son côté, le gouvernement de la province de Québec accorde un prix de $1,000.00 à l'auteur de la pièce. On se procure les règlements du concours en écrivant au **Théâtre du Nouveau Monde, 1237, rue Sanguinet, Montréal, P.Q.**

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

A l'assemblée du 24 janvier dernier, nous avions le plaisir de saluer le retour du Grand Chevalier parmi les siens. "La Californie, disait-il, c'est beau d'y aller pour un voyage, mais pour y demeurer et y travailler, c'est encore autre chose". Chaque pays et chaque zône d'un pays comportent certains avantages, contrebalancés par des inconvénients qui n'existent pas chez soi. Tant il est vrai que l'on ne peut guère faire mentir la vieille chanson: "Rien n'est si beau que son pays!"

Notre Conférencier, Frère Roy, se charge pour l'avenir de nous faire renseigner plus amplement sur ce sujet par le grand voyageur lui-même.

Un autre voyageur dont on remarquait l'absence à l'assemblée du 24 est le Frère A.-H. Côté. Pour ce dernier, ce n'est pas une partie de plaisir. Mandé au chevet de sa mère très malade, il se rendait à Montréal par avion tout dernièrement. Souhaitons un prompt rétablissement à la mère de ce Frère dévoué.

En l'absence du Frère Côté, le Grand Chevalier Mercier s'est chargé des remises d'argent et de jetons pour la grande loterie.

Protestation

Tout comme en 1953, il serait question que Tito soit invité à visiter les Etats-Unis. Tout comme en 1953, les Chevaliers de Colomb protestent énergiquement. Espérons les voir réussir de nouveau.

Le 19 décembre dernier, le Chevalier Suprême, Luke E. Hart, envoyait le télégramme suivant au président Eisenhower: "Les Chevaliers de Colomb sont outragés par certains rapports de la presse qui voudraient que le spoliateur de l'archevêque Stepinac, le persécuteur de la religion, le tyran de la Yougoslavie et le complice des bouchers de Budapest soit invité en ce pays. Rien ne serait plus désappointant, rien ne blesserait aussi grièvement les trente millions de catholiques de ce pays ainsi qu'une très grande proportion d'autres honnêtes gens".

Une résolution dans le même sens était adoptée par le bureau suprême des directeurs, le 11 janvier 1957, et terminait en disant qu'ils étaient soucieux de ne pas voir se ternir l'honneur des Etats-Unis et endommager sa position morale dans le monde entier.

Encore une fois, espérons que ce projet soit contrecarré. Sinon, voyons au moins à ce que la proximité d'Ottawa avec Washington et New-York ne donne pas de sottes idées à nos gouvernants d'imiter quelque chose d'aussi regrettable.

Assemblées

Les assemblées de février se tiendront les 14 et 28 du mois.

Distingué nouveau

Depuis trois assemblées, nous remarquons la présence du R. P. R. Bédard, O.M.I., autrefois du Québec, et maintenant rédacteur associé au journal **La Liberté et le Patriote.** Notre Conférencier l'examine d'un air attendri, et le Grand Chevalier sait fort bien que nous sommes sans chapelain depuis quelque temps. "Quien sabe?"

BISTOURI.

Prospérité accrue des Canadiens

MONTEBELLO — Le ministre du Commerce, le très hon. C. D. Howe, a déclaré que le revenu réel des Canadiens continuera d'augmenter cette année si la demande pour les biens de consommation sur le marché domestique continue de s'accroître progressivement.

Plus de 45,500,000 voitures vendues par Ford depuis 1903

DETROIT — Les statistiques compilées par la compagnie Ford Motor démontrent que, depuis sa fondation en 1903, plus de 45,500,000 voitures de plaisance et camions sont sortis de ses lignes d'assemblage. La production totale se répartit comme suit: 34,160,912 voitures Ford; 7,982,631 camions Ford; 2,844,055 voitures Mercury et 592,428 voitures Lincoln. Depuis 1917, la compagnie a fabriqué 1,800,026 tracteurs.

L'URSS achètera du blé canadien

OTTAWA — Le ministre du Commerce, M. Howe, a dit qu'il a toute raison de croire que l'URSS a l'intention de se prévaloir cette année de l'entente commerciale russo-canadienne pour acheter 15,000,000 de boisseaux de blé du Canada.

Un vétéran vigoureux

Georges Wilson, 83 ans, qui a vendu sa ferme de Brantford il y a 20 ans, patine tous les jours, en hiver. Il déclare ne pas vouloir "se rouiller".

On demande des dessinateurs industriels

Au bout de quelques mois, vous pourrez gagner des salaires impressionnants. Nous vous apprendrons le dessin industriel dans votre maison, pendant vos heures de loisir, même si vous n'avez aucune expérience dans ce domaine. Tous les livres et instructions pour la modique somme de $1.50 par semaine ou $6 par mois. Organisation établie en 1897 sans but intéressé. Voici votre chance de gagner un salaire sûr et rémunérateur et d'avoir un avenir garanti comme dessinateur industriel. Ecrivez dès aujourd'hui pour informations gratuites.

AMERICAN SCHOOL, Dept. M-16
723, édifice McIntyre
Winnipeg, Man.

Ecrivez, sans obligation de votre part, pour recevoir toutes les informations et un livret de 156 pages traitant sur plus de 50 métiers bien payants, entre autres celui de dessinateur industriel.

NOM ....

ADRESSE ....

.... AGE ....

RESTAURANT MODERNE A VENDRE A DRYDEN, ONT — 90 milles de Kenora. Population: 4,800. Village progressif. En construction, moulin de la Anglo-Canadian Paper, $18,000,000, nouvelle construction de $25,000,000 commencera au printemps. Location idéale. Chiffre d'affaires annuel $45,000 à $50,000. Bâtisse en stuc. Cuisine moderne ouverte. Poêle à gaz propane, frigidaire, machine à "patates frites" Moffat. 2 "Sani-Serve" pour lait (4 bidons). Serveur automatique pour liqueurs (10 caisses). Logement de 5 pièces avec bain en haut, 1 chambre en bas pour propriétaire. Chauffage automatique au charbon. 80 places et salle à manger privée. Eclairage au néon. Prix, $35,000. Comptant requis, $8,000. Termes faciles. Possession immédiate. Au printemps de préférence. Ecrivez à Maureen's Cafe, Boîte 819, Dryden, Ont. 44-913-46P.

La Chapelle Funéraire P. Coutu
156, rue Marion, St-Boniface
Téléphone 20-1453
Membre du quatrième degré des Chevaliers de Colomb

ON DEMANDE
un annonceur au poste CKSB, St-Boniface
Doit être bilingue, sachant **lire** le français, pouvant faire de la traduction. Connaissance élémentaire de la machine à écrire. Démontrer des aptitudes à la préparation et à la réalisation de programmes. Connaissances générales de la musique et rudiments de la prononciation de noms en langues étrangères. De préférence âgé de moins de 30 ans.

Prêts à 4%
L'ÉGLISE ST-GÉRARD
paiera 4 pour-cent sur des prêts de $500 ou plus.
Prêts garantis par l'archidiocèse de St-Boniface, St-Boniface, Manitoba.
Remboursements faits après avertissement d'un mois
Pour plus de renseignements, écrire à:
ST. GERARD'S CHURCH
300, avenue Donalda, East Kildonan 2 téléphones: 50-1415
Winnipeg 5, Man. 50-1309



VENEZ VOIR . . . VENEZ
ÉCONOMISER
Chez A&P

Confitures IONA	FRAISES AVEC PECTINE	bocal de 12 oz	25c
Cerises A&P	DE CHOIX DENOYAUTEES	2 boîtes de 15 oz	39c
Compote de pommes	A&P DE FANTAISIE	4 boîtes de 15 oz	59c
THÉ (en sacs)	A&P NECTAR	Boîte de 90	79c
RIZ	Sunnyfield, grain long Paquet de 2 lbs		29c



Ouvert le vendredi jusqu'à 9 heures p.m.
Grand terrain de stationnement
891, chemin Ste-Marie
angle rue Frédérick, St-Vital

